

ORGANISME INTER-ETATIQUE



UNIVERSITE DE YAOUNDE II

IFORD

Institut de Formation et de Recherche Démographiques

31^e promotion

LAUREAT DU PRIX DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION 2011

Emigration internationale au Cameroun : Facteurs explicatifs de la prise de décision

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Master professionnel en
démographie

Par

Astadjam YAOUNA

Comité d'encadrement

Directeur

Dr Hélène KAMDEM KAMGNO

Lecteur

Dr Honoré MIMCHE

Novembre 2011

ENGAGEMENT

Les opinions émises dans ce document sont propres à son auteur et n'engagent aucunement
l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques

Dédicace

A mon père, YAOUBA YERO

A ma mère, HAWA,

Que ce travail soit l'expression de ma gratitude à
votre égard.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont en premier lieu à l'égard du Gouvernement Camerounais, grâce au financement duquel notre formation a été possible.

Nous adressons en second lieu notre gratitude aux membres de notre comité d'encadrement :

Dr Hélène KAMDEM, directrice de mémoire, pour avoir dirigé ce travail, pour l'avoir amélioré et enrichi par ses remarques et observations constructives ;

Dr Honoré MIMCHE, lecteur, pour ses critiques et suggestions enrichissantes.

Nous sommes reconnaissante au personnel administratif et à tout le corps enseignant de l'Institut, pour les enseignements dispensés, les conseils prodigués et la documentation mise à notre disposition. Qu'ils trouvent en ce travail le résultat de leurs efforts et le reflet de la qualité du savoir transmis.

Notre reconnaissance va aussi à l'endroit du Ministère des Relations Extérieures, pour la documentation mise à notre disposition et les informations livrées.

Le soutien moral de nos frères, sœurs, oncles et amis nous a considérablement aidé : Abdoul Wahabou YAOUBA, Boubakar YAOUBA YERO, Khadidja YAOUBA et Mar-Yamou YAOUBA YERO, OUSMANE Bouba, Boubacar GOUBE GAOH Sani Mohamed, NDJOPNANG Yves et KENNE Urbain Serge. Merci pour votre soutien indéfectible, vos encouragements incessants, et vos précieux conseils.

Notre gratitude va à l'endroit de nos camarades des 30eme, 31eme et 32eme promotions, pour l'amitié, la fraternité et la convivialité qui ont caractérisé nos relations. C'est entre autres MVONDO MENGUE Carole Eulalie, DOSSO Abdul, TAMO MBOUYOU Eric Steve, BANOUGNIN Hamed, NDOUR Ibrahima, et NGUEZOUKKA Vincent.

Enfin, nous disons merci à toutes les personnes qui ont été d'un quelconque apport dans la réalisation de ce travail.

TABLE DES MATIERES

ENGAGEMENT	i
Dédicace	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIERES	iv
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES.....	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I	5
CONTEXTE DE L'ETUDE	5
1.1. Généralités sur le milieu physique.....	5
1.2. Eléments d'histoire	5
1.2.1. Les migrations précoloniales.....	5
1.2.2. Les migrations pendant la période coloniale.....	6
1.2.3. Les migrations post coloniales	7
1.3. Organisation administrative.....	8
1.3.1. Les zones d'immigration	8
1.3.2. Les zones d'émigration	8
1.4. Situation démographique	11
1.4.1. Effectif de la population	11
1.4.2. Structure par sexe et par âge	11
1.5. Situation socio - culturelle.....	13
1.5.1. Fondements culturels de la mobilité spatiale	13

1.5.2.	Rapports sociaux de sexe et prédisposition à la mobilité spatiale.....	16
1.5.3.	Situation de l'éducation	18
1.6.	Cadre institutionnel.....	19
1.6.1.	Ministères et organes gouvernementaux chargés de la gestion de la migration et des questions de la diaspora.....	19
1.6.2.	Aperçu du cadre stratégique et institutionnel régissant la migration	20
1.7.	Environnement économique	21
1.7.1.	Bref rappel.....	21
1.7.2.	Situation actuelle	22
CHAPITRE II.....		24
CONSIDERATIONS THEORIQUES		24
2.1.	Revue de la littérature.....	24
2.1.1.	Quelques définitions.....	24
2.1.2.	Revue théorique : les approches explicatives de la décision d'émigrer	26
2.1.3.	Revue empirique sur la décision d'émigrer.....	38
2.2.	Cadre conceptuel	41
2.2.1.	Hypothèse générale et schéma conceptuel	41
2.2.2.	Définition des concepts et description du schéma conceptuel	43
2.2.3.	Hypothèses spécifiques	45
CHAPITRE III		50
METHODOLOGIE.....		50
3.1.	Source de données	50
3.1.1.	Objectifs de l'enquête.....	51
3.1.2.	Méthodologie de l'enquête.....	51
3.2.	Evaluation de la qualité des données	54
3.2.1.	Evaluation de la couverture de l'échantillon.....	55
3.2.2.	Taux de non-réponses des variables de l'étude.....	55

3.2.3.	Evaluation des données sur l'âge des migrants au départ	57
3.3.	Définition des variables de l'étude	60
3.3.1.	Variable dépendante	61
3.3.2.	Variabes indépendantes.....	61
3.4.	Méthodes d'analyse	66
3.4.1.	Analyse descriptive	66
3.4.2.	Analyse explicative	70
CHAPITRE IV		75
ANALYSE DIFFERENTIELLE ET FACTEURS EXPLICATIFS		75
DE LA PRISE DE DECISION DE MIGRER		75
4.1.	Analyse différentielle de la prise de décision de migrer	75
4.1.1.	Contexte de résidence et prise de décision de migrer	75
4.1.2.	Caractéristiques socio – culturelles, économiques, démographiques du ménage et prise de décision de migrer	77
4.1.3.	Caractéristiques socio – culturelles, économiques, démographiques du migrant et prise de décision de migrer	78
4.2.	Essai de détermination du profil des émigrants camerounais selon le mode de prise de décision	79
4.2.1.	Catégorisation des axes factoriels	80
4.2.2.	Plan factoriel et constitution des groupes selon le mode de prise de décision... 81	
4.3.	Facteurs explicatifs de la prise de décision de migrer et discussion des résultats.....	84
4.3.1.	Le rôle des variables contextuelles dans la décision de migrer.....	84
4.3.2.	Le rôle des variables liées au ménage	85
4.3.3.	Le rôle des variables liées au migrant dans la décision de migrer	86
4.3.4.	Hiérarchisation des facteurs explicatifs de la décision de migrer	94
CONCLUSION GENERALE		96
BIBLIOGRAPHIE		102
ANNEXES		108

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACP : Afrique, Caraïbes, Pacifique

BIT : Bureau International du Travail

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

DGSN : Délégation Générale à la Sûreté Nationale

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

INS : Institut National de la Statistique

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINJUSTICE : Ministère de la Justice

MINREX : Ministère des Relations Extérieures

OIT : Organisation Internationale du Travail

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PAJER-U : Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine

PED : Pays en Développement

PRC : Présidence de la République du Cameroun

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté

TNS : Taux Net de Scolarisation

UIESP : Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population

ZD : Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Evolution de la population du Cameroun de 1976 à 2010	12
Tableau 1.2 : Répartition régionale de la population du Cameroun en 2010 par sexe.....	13
Tableau 3.1: Taux de non-réponse des variables de l'étude	56
Tableau 4.1 : Caractérisation du 1 ^{er} axe factoriel.....	80
Tableau 4.2 : Caractérisation du 2 ^e axe factoriel.....	81
Tableau 4.3: Risques relatifs de la décision d'émigrer à l'extérieur du Cameroun : « Lui/Elle-même » comparée à « Parents »	90
Tableau 4.4 : Risques relatifs de la décision d'émigrer à l'extérieur du Cameroun : « Lui/Elle-même » comparée à « Autres personnes »	92

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Figure 1.1 : Carte administrative du Cameroun	10
Figure 2.1 : Schéma conceptuel de la prise de décision de migrer	42
Figure 2.2 : Schéma d'analyse de la prise de décision de migrer	48
Graphique 4.1 : Répartition (%) des migrants par mode de prise de décision selon la région de résidence au départ	76
Graphique 4.2 : Répartition (%) des migrants par mode de prise de décision selon l'âge du migrant au départ.....	79

RESUME

Le rapport de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages et celui de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel montrent l'importance des mouvements migratoires sur l'ensemble du pays. Ils indiquent que depuis la fin de l'année 2001, plus d'un ménage sur quatre a connu le départ d'au moins un de ses membres (INS, 2008). Face au défi que représente ce phénomène, le Gouvernement Camerounais a entrepris l'élaboration d'un cadre politique destiné à la gestion des migrations ; de même, il a confié leur gestion à plusieurs institutions (le MINREX, la DGSN, le MINJUSTICE, LE MINATD, la PRC).

Cette étude s'est donc intéressée à l'émigration externe, afin d'en cerner les facteurs explicatifs. Elle cherche principalement à savoir qu'est-ce qui peut amener un résident sur le territoire camerounais à décider d'émigrer (seul ou collectivement) vers l'extérieur de ce territoire ? Les données de l'ECAM 3 réalisée en 2007 ont été utilisées. L'étude a procédé par une analyse descriptive (bivariée et multivariée) et une analyse explicative, au terme desquels des éléments de réponse à la question de recherche ont été identifiés. Ainsi, il s'avère que la région et le milieu de résidence du migrant au départ, le sexe du chef de ménage, le niveau de vie du ménage, le niveau d'instruction du migrant, le motif de la migration et l'âge du migrant sont les facteurs qui expliquent que la décision du départ soit prise par l'individu ou par une autre personne.

Au terme de l'étude, des recommandations ont été formulées, tel qu'encourager l'insertion professionnelle des personnes non occupées en multipliant les programmes d'appui aux personnes sans emploi, à l'exemple du PAJER-U.

Les résultats obtenus permettront à la communauté scientifique d'améliorer l'état des connaissances sur la mobilité spatiale et précisément la migration, d'améliorer la collecte des données sur le sujet et au Gouvernement Camerounais d'affiner ses options stratégiques en matière de migration.

ABSTRACT

The third Camerounian's Survey Report from households and the one of the survey on employment and the informal sector show the importance of migratory movement on the whole of the country. They show that, since at the end of the year of 2001, more than one household on four have left members (INS, 2008). Face to this challenge that phenomenon is representing, the Government of Cameroon has elaborated a policy scope aiming to manage the migrations; the same, it gave their management to several institutions (MINREX, DGSN, MINJUSTICE, MINATD, PRC).

Then, this survey is interesting in external migration in order to assess the explicative factors. Its main research is to know what can lead a resident on Cameroon territory to decide emigrate (alone or by other persons) out of this territory? The data of ECAM 3 performed in 2007 have been used. The survey proceeded by descriptive analysis (bivariate and multivariate) and explicative analysis, at the end of which the elements of response to question of research have been identified. Thus, it turns out that the region and the environment of the migrant, the sex of the head of household, the width of the household, the education level of the migrant, the reason of migration, the age of the migrant are factors that explain the decision of leaving by individual or by another person.

At the end of the study, recommendations have been formulated, such as encourage professional insertion of unemployed persons, in multiplying the supporting programs to unemployed persons, like PAJER-U.

The obtained results will permit to scientific community to improve the state of knowledge on spatial mobility exactly migration, to improve the collection of the data about the theme and to the Government of Cameroon to mature its strategic choices in the matter of migration.

INTRODUCTION GENERALE

L'un des phénomènes marquants de ce XXIème siècle est sans doute la grande mobilité des hommes sur la planète. Bien que les populations se soient toujours déplacées, en quête d'un mieux être qu'elles n'arrivent pas à trouver sur place, ou en quête du savoir ou d'un besoin culturel, l'analyse des migrations permet de mettre en évidence la forte croissance des flux de migrants.

En effet, ce siècle marque particulièrement l'intensification des migrations sur le plan international ; le phénomène s'est mondialisé au point de devenir l'un des plus grands enjeux de la planète. La migration est même perçue comme l'un des principaux défis de ce troisième millénaire. D'après le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), on compte en 2010, 241 millions de migrants internationaux dans le monde, et 740 millions de migrants internes. Le CNRS indique par ailleurs que ces chiffres représentent trois fois plus que ce qu'on comptait il y a 40 ans, toutes directions incluses. Plus spécifiquement, les migrations Sud – Nord sont estimées à 61 millions. Les migrations Sud – Sud sont au nombre de 60 millions. Quant aux migrations Nord – Nord, elles sont de 50 millions, celles du Nord au Sud sont de 14 millions, le reste étant constitué de migrations Est – Ouest, et plus rarement Ouest – Est (**Wihtol De Wenden, 2005**). Du fait des dimensions économique, sociale, politique et culturelle qu'elles revêtent, elles font partie de ce que l'on peut qualifier de « *texture sociale des relations internationales* » (ibid.).

Le Cameroun, pays d'Afrique centrale en voie de développement, n'échappe pas à ce constat. Les flux migratoires y sont devenus intenses ces dernières années ; le pays est d'ailleurs connu pour être un « pays d'immigration », un « pays d'émigration » et « un pays de transit ».

Cependant, ainsi que le rappelle **Kalenge Nguvulu (2010)**, les lacunes statistiques concernent presque tous les domaines liés à la migration, notamment la migration irrégulière, les diasporas camerounaises, les travailleurs migrants permanents et temporaires, l'immigration des mineurs, l'immigration induite par la dégradation de l'environnement et les impacts de la migration sur le bien-être de la population. Le profil national sur la migration au Cameroun réalisé par l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) est l'un des plus récents documents produits dans ce domaine sur le pays. Ce document indique des pistes sur lesquelles les décideurs politiques devraient s'appuyer pour améliorer la gestion des flux migratoires et mieux exploiter les potentiels que cela présente.

Pour le **Centre sur la migration, la globalisation et la pauvreté¹** (2007) de l'Université de Sussex, le stock d'émigrants camerounais était estimé à 170 363 personnes en 2005. Les pays du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) les plus sollicités par les émigrants sont notamment le Nigéria, le Tchad, la République Centre Africaine, le Burkina Faso, le Kenya et la République Démocratique du Congo avec respectivement 9,9%, 3%, 3%, 2% 1,9% et 1,4%.

Les données statistiques de ce centre (ibid.) indiquent que sur la période 2000-2002, il a été relevé 48% d'émigrants camerounais en Afrique, 38,8% en Europe, 8,9% en Amérique du Nord, 3,2% en Asie et 0,2% en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

Sur le plan institutionnel, une politique migratoire régissant les conditions d'entrée et de sortie du territoire camerounais est en cours d'élaboration au MINREX (Ministère des Relations Extérieures). En outre, en vue d'améliorer le système d'information sur le sujet, un observatoire sur le phénomène a été mis en place depuis 2010 au sein du même ministère. Quelques lois et conventions permettent toutefois d'appréhender l'aspect politique de la question. Ce sont entre autres la Loi sur la nationalité camerounaise (Code de la nationalité de 1968), la Convention sur la répression du trafic des femmes, et toutes les conventions auxquelles le Cameroun adhère au niveau de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) telles que la Convention 143, 147 sur les droits des travailleurs migrants, au niveau des Nations Unies (Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale signée à Palerme en 2000 et ratifiée en 2005).

Sur le plan culturel, le contexte est tel que certaines ethnies sont plus prédisposés à migrer que d'autres, de par leur caractère nomade, leur ouverture culturelle (mondialisation), ou encore leurs mœurs permissives. On constate également que les pesanteurs sociales confèrent à la femme un statut « inférieur » à celui de l'homme dans la société, ce qui accorde à ce dernier plus d'autonomie dans ses mouvements géographiques (**Comoe, 1997**).

Tous ces éléments peuvent avoir une incidence sur la mobilité des individus, et les conduire individuellement ou collectivement à décider de se déplacer hors des frontières nationales.

¹ Development Research Centre on Migration

Ce processus qui conduit à la prise de décision s'inscrit dans un système complexe de croyances, de normes et de représentations sociales qui ne peuvent être cernés qu'à partir du contexte social spécifique aux sociétés africaines. Ces sociétés sont patriarcales (le patriarcat désigne le régime ou pouvoir quasi absolu du père et en l'occurrence des hommes sur la communauté) et patrilinéaires (la patrilinéarité renvoie à une organisation de famille dans laquelle compte énormément la descendance paternelle), ce qui confère aux hommes et aux aînés de lourdes responsabilités. En outre, la culture joue un rôle important, véhiculée par les normes, les us et coutumes propres aux groupes ethniques et aux religions. Ce poids de la société pèse sur les décisions qui peuvent être prises dans différents domaines de la vie : fécondité, nuptialité, éducation, et même migration. Dans le domaine de la fécondité par exemple, le poids de la société est tel qu'entre la parité désirée et la parité atteinte, il y a souvent un décalage, dû aux pressions de l'entourage. La décision de recourir à une méthode contraceptive peut difficilement être prise par une femme seule. C'est en général le conjoint qui détient le pouvoir décisif. Il en est de même des dépenses du ménage, qui restent souvent l'apanage des hommes dont les conjointes ne sont pas instruites ou n'exercent pas d'activité rémunérée. Bref en Afrique, la décision en général, lorsqu'elle n'est pas soumise au contrôle social et à l'approbation du groupe, est soumise à l'épreuve des rapports de genre. Cela est valable pour la mobilité spatiale, surtout lorsque cela concerne de longues distances d'autant plus que « *La migration, de par son importance est un phénomène capital dans la vie des Africains au Sud du Sahara* » (Dianka, 2007).

Fort de tous ces constats, nous nous proposons de nous intéresser à la manière dont se prend la décision d'émigrer à l'internationale au Cameroun, afin d'examiner en profondeur le sujet. La question qui sert de fil conducteur à cette recherche est la suivante : qu'est-ce qui explique la prise de décision à l'étranger chez les émigrants camerounais?

L'objectif général assigné à cette étude est la recherche des éléments qui participent à la prise de décision d'émigrer du Cameroun vers l'extérieur ; ceci permettra de contribuer à une meilleure connaissance de la façon dont se prend la décision de migrer et aidera les décideurs dans la mise en place d'une politique migratoire.

Plus spécifiquement, cette étude poursuit les objectifs suivants :

- Identifier les variations différentielles des formes de prise de décision dans l'émigration internationale au Cameroun;

- Déterminer les caractéristiques des personnes émigrantes, en déduire leur profil socio-économique et démographique selon la personne ou le groupe qui prend la décision de migrer;
- Identifier les facteurs qui expliquent la prise de décision de migrer ainsi que leurs mécanismes d'action ;
- Hiérarchiser ces facteurs.

Ce travail s'articule autour de quatre chapitres :

Le chapitre I présente le Cameroun sous différents angles : géographique, historique, administratif, démographique, socio - culturel, politique et économique, en essayant à chaque fois de ressortir le lien avec le phénomène migratoire. Le chapitre II passe en revue la littérature sur la migration ; il fait ressortir les grandes approches développées sur le thème, et les facteurs qui poussent à prendre la décision d'émigrer ; ensuite, les hypothèses, le schéma conceptuel et le schéma d'analyse sont élaborés. Le chapitre III traite de la méthodologie. Vient enfin le chapitre IV qui est centré sur l'analyse et l'interprétation des résultats.

CHAPITRE I

CONTEXTE DE L'ETUDE

« [...] *La population continue à bouger, soit d'un pays à l'autre, selon des traditions de mobilité très anciennes...* »
(Cathérine Wihtol De Wenden, in Ange Bergson Lendja Ngnemgue, 2008)

Avant d'analyser le phénomène migratoire au Cameroun, il est nécessaire de prendre en compte l'espace socio - géographique dans lequel celui-ci se déploie. En effet, il s'avère important de replacer la migration camerounaise dans son contexte spatial et environnemental afin de mieux la cerner. Ce premier chapitre a donc pour ambition de faire une présentation physique et sociale du Cameroun, de ressortir brièvement ce que **Jean Boutrais *et al* (1984)** nomment la « *personnalité géographique* » ; il s'appesantira davantage sur ses dimensions démographiques, socio - culturelles, économiques, historiques et politiques, en essayant de mettre en relief leur influence sur la migration.

1.1. Généralités sur le milieu physique

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale ouvert sur l'Océan Atlantique. Situé au fond du Golfe de Guinée, il se trouve précisément entre les 2° et 13° degrés de latitude Nord, et les 9° et 16° degré de longitude Est. Il est limité à l'Ouest par le Nigéria, à l'Est par la République Centrafricaine ; au Nord-Est par le Tchad, et au Sud par la Guinée Equatoriale, le Congo et le Gabon.

1.2. Eléments d'histoire

1.2.1. Les migrations précoloniales

Les hommes ont de tout temps fait de la migration, et pour de multiples raisons. Les sources écrites et orales de l'histoire du pays attestent une ouverture sur d'autres pays vieille

de plusieurs siècles. Bien avant la période coloniale, les populations se déplaçaient à l'intérieur du territoire. Que ce soit à pied, à cheval, en pirogue ou à dos d'âne l'homme se déplace, courant après la fortune ou la science ou pour le simple plaisir de découvrir le pays. Au Cameroun comme ailleurs, la migration est un phénomène ancien. Par ailleurs, avant la colonisation, les différents déplacements sur le continent ont abouti à la formation de nombreuses ethnies (**Koné Hamidou, 1997**).

En outre, la traite négrière qui fut un phénomène historique de très grande importance (dès le Moyen âge) contribua également au départ de nombreuses personnes vers d'autres contrées. Elle désigne le « *commerce des être humains considérés comme des esclaves* »², et a consisté au déportement des populations d'Afrique subsaharienne, par millions vers l'Europe, l'Amérique ou l'Asie. Ce commerce d'esclaves fournissait une main d'œuvre servile employée à des travaux domestiques et de services (employés de maison, tâches d'entretien de palais et des infrastructures), à des activités sexuelles (harem, concubines, prostitution, eunuques), mais également dans l'agriculture (plantations), l'artisanat et l'extraction minière ou le métier des armes, tel que le montre **Olivier Pétré-Grenouilleau (2004)**. Pour tous les trois types de traite (traite orientale, traite occidentale et traite intra-africaine), le lieu de la capture et celui de la servitude étaient éloignées l'un de l'autre.

Le commerce triangulaire, qui est une traite négrière menée au moyen d'échanges entre l'Europe, l'Afrique, et les Amériques, a permis le déplacement de plusieurs camerounais.

1.2.2. Les migrations pendant la période coloniale

Le Cameroun a connu 3 administrations différentes : l'administration allemande (1884-1916), l'administration française et l'administration britannique (1916-1945). C'est ce qui explique les langues officielles actuellement parlées dans le pays : le français et l'anglais, les francophones (78% de la population totale) étant plus nombreux que les anglophones (22 %) ³ (les langues soudanaises sont parlées dans le Nord, et les langues bantoues dans le Sud). Ces anciennes métropoles avaient mis en place des infrastructures de développement : port, chemin de fer, plantations...) qui devraient servir de pôles d'attraction aux migrations

² Encyclopédie Wikipédia

³ "Cameroun." Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

coloniales. D'après **Koné Hamidou (1997)**, l'orientation des flux migratoires se faisait essentiellement des régions de l'intérieur vers le littoral. En effet, les réquisitions militaires pendant les deux guerres mondiales et les guerres entre clans ont occasionné de nombreux départs de populations vers de nouvelles destinations :

-Environ 80 000 personnes étaient mobilisées en 1913 pour le transport de marchandises.

-Les plantations de la région du Mont – Cameroun dont Victoria (actuelle Limbé), Buéa et Kumba exerçaient également une attraction sur de nombreuses personnes.

A cette époque lointaine de l'histoire du pays, les populations étaient les auteurs de migrations aussi bien contraignantes que volontaires.

De manière plus globale, la mobilité spatiale (interne) au Cameroun puise ses racines dans la densification des réseaux de communication (routes, chemins de fer). Cette entreprise offra aux populations la possibilité de cheminer vers les grandes villes, en transitant par des petites villes et des villes moyennes situées le long des axes routiers ferroviaires (**Koné, op.cit**).

On peut donc dire que pendant la colonisation, certains courants migratoires ont été stimulés par les administrations afin d'accélérer le développement économique de certaines régions mais également pour faciliter l'implantation de certaines industries nécessitant une main-d'œuvre. Ce furent surtout des migrations temporaires.

1.2.3. Les migrations post coloniales

L'introduction de l'éducation formelle joua un rôle important dans les mouvements des populations après la colonisation, ainsi que l'atteste **Tchegho (1989)** : « *Le développement de l'éducation, la politique de mise en place des infrastructures scolaires et la conception linéaire du système scolaire provoquent d'importantes migrations scolaires* ». **Caselli et al (2003)**, traitant des déterminants de la migration, vont dans le même sens, lorsqu'ils affirment que :

« L'expansion de l'économie mondiale et le développement des moyens de communication ont contribué à modifier les conditions de déplacement des populations entre les différentes régions de la planète. A partir des années 1950, les migrations ont progressivement changé de nature, acquérant, au même titre que les flux de marchandise et de capitaux, un caractère mondial, tant du point de vue de leur importance que du point de vue spatial ou structurel ».

Ils précisent que pendant la même période, la France et la Grande –Bretagne ont aussi ouvert leurs frontières à nombre d’immigrants en provenance de leurs anciennes colonies, et en Amérique se développaient d’importantes migrations du Sud vers le Nord.

En effet, après les indépendances, les migrations du Sud vers le Nord des élites à la recherche de connaissances constituaient un investissement sur l’avenir. Après la période coloniale et la période postcoloniale où il était de tradition que les enfants des élites locales aillent mener des études en métropole pour seconder puis prendre le relais des administrations coloniales, l’expatriation à des fins d’études a été considérée comme un des points forts des politiques volontaristes de développement. Cela avait pour but de permettre la constitution dans les pays d’origine d’une réserve de ressources humaines suffisamment importante et qualifiée pour impulser le développement (par le déploiement du système éducatif, l’essor technologique, l’amélioration de la santé, etc.). Avec les mutations survenues dans le temps, ce n’est plus seulement d’étudiants que l’on parle, mais de professionnels formés dans les universités africaines et qui répondent aux demandes d’un marché du travail globalisé d’une part et de femmes lancées à la recherche de conjoints d’autre part. (**Tchegho, ibid.**).

1.3. Organisation administrative

Le Cameroun se subdivise sur le plan administratif en 10 régions : la région du Centre, celles du Sud, de l’Est, du Littoral, de l’Ouest, du Nord-Ouest, du Sud - Ouest, de l’Adamaoua, du Nord, et de l’Extrême - Nord.

On peut classer ces régions selon leur potentiel d’attraction ou de répulsion. On distingue ainsi des zones d’immigration (celles qui exercent une forte attraction) et des zones d’émigration (celles qui exercent une forte répulsion).

1.3.1. Les zones d’immigration

On peut y citer les régions du Centre, du Littoral, et du Sud – Ouest.

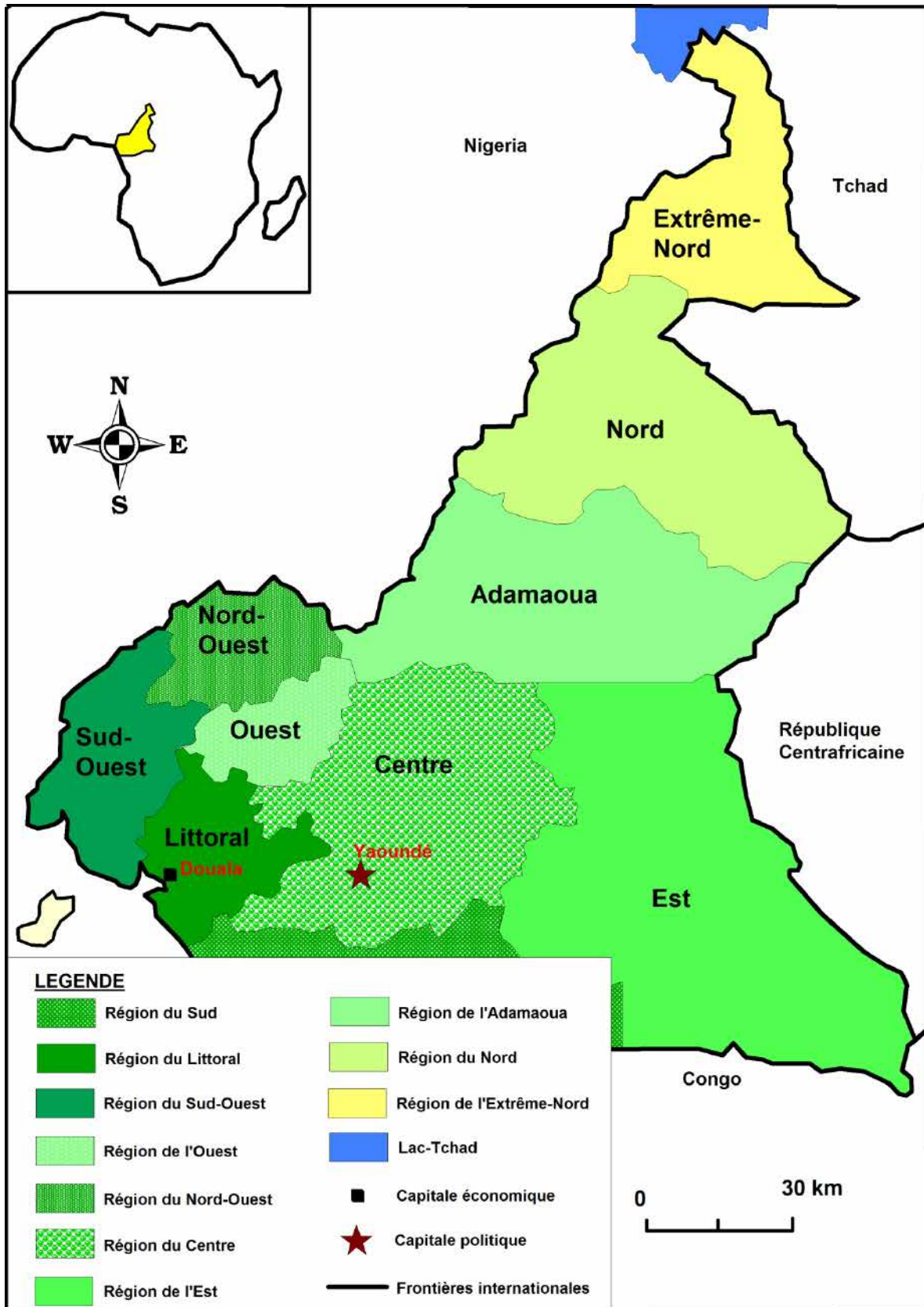
1.3.2. Les zones d’émigration

On y retrouve les régions de l’Ouest et du Nord – Ouest. Certains éléments spécifiques à ces régions permettent de comprendre l’émigration des populations : c’est entre autres les troubles politiques qu’a connu la région de l’Ouest dans les années 1960, sa forte densité - selon **Koné Hamidou (1997)**, 98 habitants au km carré dans certaines départements-, sa forte

pression démographique sur les terres cultivables, et le désir de modernisation que l'introduction de cultures de rente suscita chez le paysan, les conditions de vie précaires, et les conflits entre groupes sociaux. **Bernard Lututala (2000)**, étudiant les migrations en Afrique Centrale, affirme que : « *L'examen des soldes migratoires indique que les provinces les plus nanties sont aussi les plus attractives, alors que celles qui sont pauvres sont plutôt répulsives* ». Mais il relativise ce point de vue en disant que cette attractivité ne signifie pas une absence de propension à migrer des populations des provinces les plus nanties.

La carte suivante permet de localiser géographiquement ces différentes zones.

Figure 1.1 : Carte administrative du Cameroun



Source : Atlas du Cameroun

Réalisée par : Nguézoumka Vincent /octobre 2011

1.4. Situation démographique

L'émigration est un phénomène qui touche une part importante de la population au Cameroun ; cette population est surtout constituée de personnes en âge d'étudier, de travailler ou de se marier au vu des motifs de la migration, qui ont été résumés par **Bernard Lututala (1995)** comme suit : La recherche d'un emploi, le regroupement familial pour le cas des femmes, la poursuite des études et l'asile politique.

Au sein de cette population d'émigrants, on constate également une forte présence féminine.

De ce fait, la description de la taille et de la composition de la population du Cameroun est nécessaire, afin de mieux appréhender le profil démographique des émigrants de ce pays de départ.

1.4.1. Effectif de la population

En 1976, le Cameroun comptait 7 663 246 habitants ; en 1987, sa population était de 10 493 655 habitants. En 2005, les résultats définitifs du 3^e RGPH indiquaient 17 463 836 habitants.

Concernant le taux annuel moyen de croissance démographique, il est de 2,8% au cours de la période 1987-2005.

1.4.2. Structure par sexe et par âge

Les données de 1976 montrent une population majoritairement constituée de femmes. Mais les données actuelles montrent une progression vers une parité homme/femme.

Tableau 1.1 : Evolution de la population du Cameroun de 1976 à 2010

Année	Sexe		Total	Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin		
1976	3 754 991	3 908 255	7 663 246	96,1
1987	5 173 372	5 320 283	10 493 655	97,2
2005	8 632 036	8 831 800	17 463 836	97,7
2010	9 599 224	9 806 876	19 406 100	97,9

Source : Rapport du RGPH 2005, BUCREP 2010

En ce qui concerne la structure par âge, il est à noter que la population du Cameroun en 2010 reste caractérisée par son extrême jeunesse. L'âge médian de la population est de 17,7 ans et l'âge moyen se situe à 22,1 ans. La population ayant moins de 15 ans représente 43,6% de la population totale, tandis que celle de moins de 25 ans représente 64,2%. Toutefois, la proportion des personnes âgées (60 ans et plus) n'est pas négligeable, et s'élève à 5,0%. Ce poids démographique très important des jeunes permet de rendre compte de la nécessité de migrer, en raison de leurs besoins en matière d'instruction, d'emploi, de recherche d'autonomie. Le rapport d'étude sur la migration de travail au Cameroun (**Mba, 2010**) relève d'ailleurs que « *les émigrants camerounais sont majoritairement les jeunes de moins de 30 ans (88,8% des émigrants internes et 75,7% des émigrants internationaux)* ».

Selon les régions, l'on observe des variations relativement importantes de la répartition de la population.

Tableau 1.2 : Répartition régionale de la population du Cameroun en 2005 par sexe, selon le recensement de 2005

Région	Population			Pourcentage de la population totale	Superficie		Densité de la population (habitants au km ²)
	Masculin	Féminin	Totale		Valeur (km ²)	%	
Adamaoua	500 901	514 721	1 015 622	5,2	63 701	13,7	15,9
Centre	1 770 628	1 755 036	3 525 664	18,2	68 953	14,8	51,1
Est	400 542	401 426	801 968	4,1	109 002	23,4	7,4
Extrême-Nord	1 722 189	1 758 225	3 480 414	17,9	34 263	7,4	101,6
Littoral	1 433 925	1 431 870	2 865 795	14,8	20 248	4,3	141,5
Nord	1 016 557	1 033 672	2 050 229	10,6	66 090	14,2	31,0
Nord-Ouest	862 269	942 426	1 804 695	9,3	17 300	3,7	104,3
Ouest	839 225	946 060	1 785 285	9,2	13 892	3,0	128,5
Sud	352 879	339 263	692 142	3,6	47 191	10,1	14,7
Sud-Ouest	700 109	684 177	1 384 286	7,1	25 410	5,4	54,5
Cameroun	9 599 224	9 806 876	19 406 100	100	466 050	100	41,6

Source : Rapport du RGPH 2005, BUCREP 2010

1.5. Situation socio - culturelle

1.5.1. Fondements culturels de la mobilité spatiale

A l'observation, il ressort que le processus migratoire dans le monde en général et en Afrique en particulier est marqué par des différences profondes entre les individus. Ce constat est également en accord avec la littérature sur le sujet (**Koné Hamidou, 1997, Mimche et**

Njoya, 2005). Ces différences ont souvent des connotations culturelles, liées aux appartenances religieuses ou ethniques.

a) La religion

Les principales religions pratiquées au Cameroun sont :

- L'Islam,
- Le Christianisme (Catholicisme, Protestantisme, Autres religions chrétiennes),
- L'animisme.

Environ un quart de la population du Cameroun est animiste. Les musulmans (estimés à 22%) habitent principalement le Nord tandis que les chrétiens (catholiques : 33%, protestants : 17%) se retrouvent au Sud⁴. La religion musulmane se caractérise par un fort communautarisme : les actes d'adoration sont beaucoup pratiqués en groupe (prière, rupture du jeûne), ce qui a pour conséquence de renforcer les liens sociaux et de rendre le contrôle social plus rigide. Ce mode de vie peut être propice à l'implication du groupe dans le processus de prise de décision. Par contre, dans les religions où le contrôle social moins rigide, les individus peuvent bénéficier d'une marge de liberté plus importante et être plus autonomes dans leur prise de décision. Certaines croyances peuvent également être de nature à décourager les déplacements des individus ou au contraire à les encourager.

b) L'ethnie

Le Cameroun est un pays caractérisé par une extrême diversité culturelle ; on y dénombre en effet plus de 250 ethnies, que l'on peut répartir en six grands groupes :

- Les soudanais, les Hamites et les Sémites, que l'on retrouve dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Ils sont généralement islamisés ou animistes.
- Les Bantous, les Semi-Bantous et leurs apparentés et les Pygmées qui occupent le reste du pays. Ils peuvent être musulmans, mais sont le plus souvent christianisés ou animistes.

Ainsi, dans la partie septentrionale du pays, on retrouve les Peul, qui sont des pasteurs semi-nomades, et les Kirdi, des agriculteurs, vivant surtout dans les montagnes des Kapsiki.

⁴ www.wikipédia.org

Le Sud est principalement habité par les peuples de langue bantoue : la communauté la plus importante est celle des Bamiléké, qui sont réputés pour leur dynamisme dans le domaine du commerce. Les forêts du Sud constituent l'un des derniers refuges pour les Pygmées (**Bopda et Santoir, 1995**).

De façon plus spécifique, on peut répartir les différents groupes ethniques du Cameroun dans cinq grandes zones :

- les plateaux de l'ouest, incluant les Bamiléké, Bamoun et d'autres groupes au nord-ouest
- les peuples des forêts tropicales côtières, incluant les Bassa, Douala (ou Duala) et autres entités du sud-ouest
- les forêts tropicales du sud incluant les Beti (ou Pahouins), Boulou, Ewondo et Fang (sous-groupes des Béti-Pahouin) et les pygmées Baka
- des peuples musulmans dans les régions semi-arides du nord (le Sahel) et les terres centrales incluant les Peuls (ou Fulani ou Fulbé)
- les Kirdi, non musulmans ou islamisés récemment dans la steppe du nord et les terres centrales⁵.

On peut relever des propensions à la migration dans certains groupes ethniques. C'est le cas des peul, en l'occurrence les Bororo (une variante de l'ethnie peule), qui sont connus pour leur grande mobilité géographique. **Mimché (2007)**, dans ses recherches sur les dynamiques familiales chez les Mbororo qualifie ces derniers de « peul nomades », mettant ainsi en exergue leur identité mobile ; même s'il ne manque pas de relever que « *l'immigration Mbororo dans les Grassfields a connu d'énormes changements à partir des années 60 avec le passage d'une migration pastorale, principalement masculine, à une immigration familiale* ».

Dans le même sillage, les travaux de **Koné Hamidou (1997)** sur la migration et l'urbanisation à Yaoundé mettent en exergue l'influence de l'origine ethnique et de l'appartenance religieuse sur les comportements migratoires. Bien que portant sur la migration interne, ils permettent de remarquer le rôle de ces deux variables culturelles. Plus de 70% de l'ensemble des migrants de l'échantillon de cette étude sont constitués de Bassa, de Béti et de Bamiléké ; ces groupes appartiennent à la 2^e catégorie de la classification ci-haut

⁵ www.wikipédia.org

faite. Pour ce qui est de la religion, il démontre que 35,1% des migrants de religion catholique enquêtés ont des itinéraires mixtes, c'est-à-dire qu'ils ont transité par plusieurs étapes avant d'arriver dans la zone d'accueil ; cette proportion est la plus élevée car celle des autres religions sur les mêmes itinéraires ne sont respectivement que de 24,3% chez les protestants, 22,0% chez les musulmans et 20,1% chez les migrants de religion « autre ».

De même, **Mimché et Njoya (2005)**, traitant de la mobilité féminine en pays Bamoun, montrent l'ancienneté de la migration dans ce peuple et son amplification ces dernières années. Ils écrivent :

« A côté du phénomène spécifique des « Antiquaires » principalement masculin, s'est développée une mobilité féminine principalement à destination des pays du golfe du Bénin, dépassant parfois la proportion des migrations masculines dans la région... Loin de constituer un épiphénomène, il s'agit d'un vaste réseau migratoire en formation et au cœur duquel les femmes sont les personnes les plus concernées ».

1.5.2. Rapports sociaux de sexe et prédisposition à la mobilité spatiale

La mobilité spatiale concerne indéniablement les deux sexes, mais force est de constater que les déplacements dans l'espace des hommes et des femmes ne se font pas de la même manière. La division sexuelle du travail a fait qu'au sein des familles ou des ménages, les hommes s'occupent de l'*outside*, c'est-à-dire de tout ce qui concerne les relations avec l'extérieur, tandis que les femmes elles, ont l'apanage de l'*inside*, c'est-à-dire de toutes les occupations en relations avec l'intérieur du ménage. Les travaux de **Mimché et Njoya (ibid.)** sur la circulation migratoire des élites économiques féminines dans les Grassfiels du Cameroun font état de cette socialisation différentielle des garçons et des filles :

« Comme on l'a souvent observé dans d'autres communautés africaines, la femme Bamoun a toujours été appréhendée comme une mère et épouse... L'univers symbolique des femmes est toujours traditionnellement assimilé à un ensemble d'éléments faisant véritablement d'elles des mères et des épouses : le sel, la nuit, la borne-fontaine, etc. Cette construction des identités féminines a fait de celles-ci de véritables cadettes sociales. Car elle a fait de l'espace domestique le domaine de compétence des femmes, alors que la vie publique relevait du champ masculin ».

Cet avis est partagé par **Jean-Claude Barbier et al (1985)** qui pensent que dans certains groupes lignagers, les femmes sont traitées comme des « cadets sociaux ». Cette pratique trouve sa justification dans la nature même de la société, qui est basée sur un système à la fois virilocal, patrilinéaire, patriarcal et patrilocal.

Les déplacements des êtres dans l'espace subissent les conséquences de cette différenciation des tâches, tel que le mentionne **Robert Mba (2010)** : « *La division*

traditionnelle du travail par sexe et par classe d'âge dans les sociétés africaines a toujours été un important facteur de la spécificité des modèles explicatifs des dynamiques migratoires qui ont procédé à une sexualisation de la mobilité ». Les hommes se déplacent à la recherche du travail (éleveurs nomades, tribus nomades qui suivaient les grands troupeaux errants à la recherche de nouveaux herbages, travailleurs saisonniers, chasseurs, ...), ou pour aller acquérir de la connaissance (études coraniques ou bibliques, école « occidentale »). Les femmes quant à elles sont femmes au foyer ; elles s'occupent des travaux champêtres, ou exercent des métiers « féminins » ; leurs déplacements se font dans un contexte familial (aller rejoindre son mari, son père ou un tuteur, retourner auprès de sa famille après une séparation, ...). Les hommes ont de ce fait plus de prédisposition à se déplacer. Ce qui explique que jusqu'à une certaine époque, les migrants étaient majoritairement des hommes.

Mais les estimations ventilées par sexe confirment depuis quelques années que le nombre de femmes migrantes transfrontalières connaît une augmentation. Les différences ne se situent plus au niveau de la représentation des femmes dans les flux, mais davantage sur les formes de ces déplacements. Les hommes n'ont pas nécessairement besoin de pré-requis spécifiques. Les femmes cependant seraient conditionnées par leur situation matrimoniale, leur niveau d'instruction, leurs situation d'activité, leurs revenus, leurs statuts par rapport à la maternité, etc.

Ces pesanteurs sociales peuvent avoir des répercussions sur la capacité des hommes et des femmes à se prononcer sur leur déplacement, de façon autonome, collective ou plutôt coercitive, compte tenu du fait que la famille est une unité de décision au sein de laquelle il existe des personnes influentes qui peuvent choisir d'affecter leurs membres à travers l'espace et pour des durées spécifiques.

Relevons également en ce qui concerne les personnes mariées que la législation camerounaise prévoit la cohabitation ou le regroupement familial des conjoints. En son article 215 alinea 2 du code civil stipule que c'est à l'homme que revient la charge de loger le couple, et que la femme est tenue de suivre son mari, sauf en cas de danger. Cela explique le déplacement des femmes pour des raisons familiales.

1.5.3. Situation de l'éducation

L'accès à l'éducation s'est fortement généralisé ces dernières années au Cameroun. D'après le rapport de l'EESI publié en 2005 (INS, 2005), la proportion de camerounais ayant été scolarisés dans la population âgée de 6 ans et plus est de 77,8%.

Le TNS dans l'enseignement primaire est de 79,8%. Ce ratio était estimé à 75% en 2001. Dans l'enseignement secondaire, cet indicateur est de 37,9%. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le rapport indique que la poursuite des études est faible. En effet, au sein de la population âgée de 25 à 50 ans, 9% d'hommes et 4% de femmes ont fait des études supérieures. Ces chiffres confirment l'amélioration de la fréquentation scolaire.

Malgré ces progrès remarquables, des inégalités importantes subsistent, entre les cycles (primaires et secondaires), entre les sexes et entre les régions (UNESCO, 2010). De nombreuses études (EESI, ECAM) montrent que quel que soit l'âge, les hommes vont davantage à l'école que les femmes. On note également de fortes disparités régionales.

Selon le rapport de l'EESI (Ibid.), cette situation est le résultat de l'état de pauvreté des populations; mais elle peut également traduire un déficit de l'offre d'éducation et poser les problèmes de la finalité des études et de l'adéquation formation-emploi. Cette situation est de nature à favoriser le départ des populations qui souhaitent améliorer leurs connaissances.

On peut également relever un autre élément incitateur à l'émigration scolaire au niveau du système éducatif camerounais : le maintien de l'examen « Probatoire » en classe de première, qui est une condition d'accès à la Terminale. L'échec à cet examen constitue un obstacle pour beaucoup d'élèves, qui finissent par aller poursuivre leur cursus scolaire dans d'autres pays, car le Cameroun reste l'un des rares pays où cet examen existe.

Le rapport de **Kalengu Nguvulu (2010)** permet de constater que

« Le Cameroun compte ... un grand nombre d'étudiants dans les pays européens et ceux du Groupe ACP. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, 2009), en 2007, environ 16 952 étudiants camerounais effectuaient leurs études à l'étranger. Au cours de la même année, 1 417 étudiants étrangers étaient inscrits dans les universités camerounaises ».

Le phénomène de la « fuite des cerveaux » participe également pour beaucoup à l'émigration des diplômés à la recherche de compétences et de situations meilleures. C'est le cas notamment des professionnels de la santé, pour lesquels les statistiques révèlent qu'en

moyenne, 20 à 25 médecins sortent du pays pour 70 formés et 980 infirmiers pour 2100 formés (**Emilie HENNEQUIN et Jean-Marie MEYO, 2009**).

Par ailleurs, les personnes instruites sont celles qui sont plus à même de se prononcer sur leur départ pour l'étranger ou celui de leur proche.

1.6. Cadre institutionnel

Le Cameroun a effectué de nombreux efforts ces dernières années dans le but d'améliorer le contexte migratoire ainsi que sa politique en la matière. Ces efforts se sont notamment traduits par :

- La prise en charge dans la 3^e enquête camerounaise auprès des ménages réalisée en 2007 des questions de mobilité, ce qui n'était pas le cas avec dans la 1^{ère} et la 2^{ème}.
- L'introduction dans le DSRP en cours de finalisation, d'un axe stratégique portant sur les migrations.
- La mise sur pied d'un comité en charge des questions de migration au sein de chaque ministère.
- La reconnaissance de la nécessité d'impliquer la diaspora camerounaise dans les projets de développement du pays.
- La signature de plusieurs accords sur la circulation des personnes et des biens, tant au niveau régional, que sous-régional.

1.6.1. Ministères et organes gouvernementaux chargés de la gestion de la migration et des questions de la diaspora

Les institutions nationales chargées de la gestion des migrations sont essentiellement

- ✓ la Délégation générale à la sûreté nationale (DGSN),
- ✓ le Ministère des Relations Extérieures (MINREX),
- ✓ le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD),
- ✓ le Ministère de la Justice (MINJUSTICE) et
- ✓ la Présidence de la République du Cameroun (PRC).

A côté de ces structures étatiques, deux catégories privées participent à la régulation des flux migratoires, à la demande ou sur injonction de l'Etat: les établissements hôteliers et

les compagnies de transport (OIM, 2009). Chaque institution, en fonction de son domaine de compétence, intervient dans la prise en charge d'un aspect spécifique de la migration.

1.6.2. Aperçu du cadre stratégique et institutionnel régissant la migration

Un cadre politique destiné à la gestion des migrations est en cours d'élaboration, sous la direction du MINREX, intégrant ses deux aspects : émigration et immigration. Cette situation justifie que le pays ne dispose pas encore de politique totalement élaborée et exhaustive pour la protection des droits des immigrants et la gestion des flux.

On relève cependant quelques décrets, quelques accords bilatéraux et multilatéraux régissant les mouvements migratoires.

Les décisions les plus importantes et les plus médiatisées, les décrets, lois et arrêtés datent de l'époque coloniale. La loi la plus récente portant sur la régulation des flux migratoires, adoptée par l'Assemblée nationale et promulguée par le Président de la République, est celle du 10 janvier 1997 (loi n° 97/012) fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers au Cameroun. D'après le Profil migratoire du Cameroun dressé en 2009 (OIM, 2009),

« Ce cadre fait l'objet d'une révision depuis 2008. Il devrait traiter des questions attenantes aux politiques sécuritaires, aux transferts de fonds des migrants, à la diaspora (transfert des compétences), aux politiques de retour, à la fuite des cerveaux ainsi qu'à la migration irrégulière ».

L'une des initiatives stratégiques prises par le Cameroun est la décision de procéder depuis 2008, à la révision du cadre national de politique migratoire. Ce cadre porte sur « la politique camerounaise en matière de migration et de développement ».

Cette nouvelle politique inclut :

- Les actions de prévention, les mesures sécuritaires et de répression prises ou envisagées et les droits humains des migrants.
- Les actions à mener pour lutter contre les raisons profondes des migrations irrégulières. Cette deuxième partie comporterait notamment un inventaire des secteurs dans lesquels les partenaires ou bailleurs de fonds de l'Union européenne (UE) et des organisations internationales pourraient investir dans le cadre d'actions immédiates en matière de migration et de développement.

- Une autre initiative du Cameroun qu'il convient de souligner, est la création d'un groupe de réflexion sur les problèmes liés à la migration, constitué des représentants de chaque ministère. Ce groupe de travail est opérationnel depuis 2007 (Ministère des Relations extérieures MINREX, du Cameroun, 2007).

- Comme autre initiative notable, on a la signature et la ratification de certains accords bilatéraux et multilatéraux, tant au niveau régional qu'international, sur la circulation des personnes avec certains Etats (Bénin, Mali, ...). On remarque également la volonté manifeste du Cameroun de renégocier l'aspect bilatéral de certains accords sur les questions de mobilités, comme par exemple les accords de Cotonou.

Toutefois, ce cadre institutionnel présente quelques lacunes : c'est l'absence d'un texte unique portant statut des migrants et la présence de textes de sources différentes. Mais cela n'est que le corollaire du fait que ce cadre est encore en cours d'élaboration.

Ces facteurs institutionnels, notamment les accords qui facilitent la circulation des individus entre deux ou plusieurs Etats, peuvent servir de tremplin aux résidents sur le territoire Camerounais, et contribuer à leur décision d'émigrer.

1.7. Environnement économique

1.7.1. Bref rappel

Depuis l'indépendance, l'économie camerounaise est passée par plusieurs étapes. Celles-ci sont successivement marquées par la prospérité (1965-1984), la récession économique (1985-1993) et la relance économique (depuis 1994).

En effet, jusqu'en 1985, après plus de deux décennies de croissance régulière, l'économie Camerounaise a affiché une situation assez satisfaisante. Avec le développement de la production et des exportations agricoles et l'exportation de ressources pétrolières, le pays a enregistré des taux de croissance réelle moyens de l'ordre de 7% sur une décennie environ. La période 1998-1999 a été celle de la deuxième année d'exécution du programme triennal à moyen terme du gouvernement, coïncidant avec le programme de réformes économiques conclu avec les institutions de Bretton Woods. Au vu des « bonnes performances » enregistrées en 1997-1998, le FMI approuvait en septembre 1998 le deuxième accord annuel au titre de la FASR (Facilité d'Ajustement Structurel et de Réduction de la

pauvreté), et la Banque Mondiale accordait un troisième crédit d'ajustement structurel au pays (INS, 2005 et 2007).

1.7.2. Situation actuelle

A l'heure actuelle, le paysage économique reste empreint d'un taux élevé de chômage urbain. Les efforts conjugués des pouvoirs publics et des partenaires sociaux n'ont pas suffi à l'enrayer. Aussi, la dynamique du marché est-elle encore caractérisée par la distance entre les offres d'emploi salarié réduites et les demandes d'emploi de plus en plus nombreuses. Selon les conclusions du rapport national sur l'Habitat (ONU-Habitat, 2007), cette situation s'explique entre autres par l'inadéquation entre l'emploi et les formations dispensées. L'accès difficile aux emplois du secteur formel a entraîné le développement du secteur informel qui est très important dans les zones urbaines. Les résultats de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (INS, 2007) indiquent qu'au cours de la période 2001-2007, l'incidence de la pauvreté au Cameroun a connu une relative baisse, passant de 40,2 % à 39,9 % contre un objectif de 37,1 %. Les faibles performances économiques enregistrées entre 2001 et 2007 sont à l'origine de cette stagnation. Ces résultats indiquent par ailleurs que le milieu rural reste le plus touché par ce phénomène. Les populations du milieu urbain s'en sortent mieux grâce aux activités entreprises dans le secteur informel.

Il est important de relever dans ce contexte que la situation de l'emploi déjà complexe avant la crise mondiale, a été aggravée dans le sillage de celle-ci, incitant davantage à émigrer dans l'espoir de trouver un meilleur emploi. L'OIT (Organisation Internationale du Travail) pense d'ailleurs que :

« En dépit des multiples motivations exogènes et endogènes qui poussent à émigrer (culture, regroupement familial, conflits sociaux, etc.), les raisons économiques, et notamment la recherche d'une meilleure situation professionnelle et de revenus décentes, restent au cœur même de la décision ». (2010).

Honoré Mimché, Henri Yambéné et Yves Zoa Zoa (2005) estiment également que dans ce contexte de crise, *« c'est la migration internationale d'une population surtout juvénile qui prend une ampleur considérable et sous des formes variées ».*

En définitive, on constate avec **Jacques Barou (2002)** que dans certains pays Africains, d'un point de vue économique, politique et démographique, toutes les conditions sont rassemblées pour multiplier les volontés de départ.

Tout au long de ce chapitre, il a été question de faire une présentation du Cameroun sous divers aspects. Il en est ressorti que les mouvements migratoires sont le résultat à la fois du milieu physique, de l'histoire, de l'organisation administrative, de la situation démographique, de la culture, de la politique et de l'économie. On a constaté en effet que ces mouvements ont une dimension historique, que certaines régions étaient plus émettrices d'émigrants, que les jeunes, les adultes et les hommes avaient plus de propension à se déplacer, que l'ethnie et la religion prédisposent les individus à migrer, la politique migratoire en cours d'élaboration et la situation économique difficile peuvent inciter les populations à se déplacer à l'extérieur du pays.

CHAPITRE II

CONSIDERATIONS THEORIQUES

« Aujourd’hui, au début du XXI^e siècle, il n’existe toujours pas de théorie générale de la migration. Cependant, des progrès considérables ont été faits dans la mise au point de schémas d’explications très utiles pour la compréhension des déterminants de la migration et qui ont permis d’énoncer des hypothèses vérifiables »,
(Hania ZLOTNIK, in CASELLI et al, 2003)

Dans ce second chapitre, il est question de passer en revue la littérature sur les migrations, le but étant de prendre connaissance des approches explicatives de la décision d’émigrer. Les différentes approches sont exposées. Suite à cela, une remise en question de cette revue est faite, afin d’en relever les limites. Enfin le cadre conceptuel, les hypothèses et le cadre d’analyse qui sous-tendent ce travail de recherche sont présentés.

2.1. Revue de la littérature

2.1.1. Quelques définitions

Avant d’aborder les approches explicatives de la migration, il est important de procéder à une clarification de quelques notions fondamentales :

a) Migration

La migration renvoie au déplacement d’une zone de référence à une autre, se produisant pendant une période de référence donnée (ou une durée minimale), et entraînant un changement de résidence (**Nations Unies, 2003**).

Les **Nations Unies** (ibid.), dans le *Dictionnaire démographique multilingue de l’Union Internationale pour l’Etude Scientifique de la Population*, recommandent de considérer comme migration, les déplacements qui ont pour effet de transférer la résidence

des intéressés (endroits où ils ont coutume d'habiter) d'un lieu d'origine ou de départ à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée. Sa définition peut aussi varier selon les spécificités : migration de travail, migration d'étude, etc.

Gabas et Coussy (2007) citant la Banque Mondiale dans son rapport sur les migrations, en donnent cette définition : « *la migration est comprise comme étant tous les flux de population qui se déplacent de manière permanente ou pour une certaine période afin de vivre et travailler dans un pays autre que leur pays d'origine* ».

Certains auteurs –en l'occurrence **Gilles Ferréol, Philippe Cauche, J. Rupez, Nicole Gadray, et Michel Simon (2005)** tiennent compte de plusieurs cas de figure, à savoir les changements définitifs de résidence, les mouvements saisonniers ou journaliers (les migrations alternantes entre lieu de travail et lieu de résidence). Pour ces auteurs en effet, la migration désigne « *Le déplacement de population d'un pays ou d'une région à l'autre* ». Ainsi pour appréhender cette notion, plusieurs critères sont à considérer: l'espace, le temps, la distance, la profession ou l'activité.

Plusieurs types de migration sont distingués : les migrations internationales, encore appelées migrations externes; les migrations internes qui se répartissent suivant plusieurs formes à savoir la migration rurale-rurale, la migration urbaine-urbaine, la migration urbaine-rurale et la migration rurale-urbaine plus connue sous le nom d'exode rural.

Dans cette étude, il sera question de migration internationale.

b) Migration internationale

La migration internationale désigne le déplacement d'un pays à un autre, se produisant pendant une période de référence donnée. La migration inclut deux réalités qu'il est important de distinguer : il s'agit de l'émigration et de l'immigration.

L'émigration est l'action de quitter son pays, sa région pour des raisons économiques, politiques, religieuses.

Tandis que l'immigration désigne l'action de venir s'installer et travailler dans un pays étranger, définitivement ou pour une longue durée.

c) Migrant

Le migrant est par conséquent toute personne ayant effectué une migration ; c'est, dans le cadre de ce travail, celui qui a quitté le Cameroun pour aller ailleurs.

Les chercheurs en sciences sociales s'intéressent à la migration depuis plus d'un siècle, et à la façon dont se prend la décision de migrer. Ils ont développé des schémas explicatifs aussi bien dans le cadre des disciplines scientifiques que indépendamment de ces disciplines.

2.1.2. Revue théorique : les approches explicatives de la décision d'émigrer

Les lignes qui suivent présentent une synthèse des réflexions théoriques.

2.1.2.1. Les approches disciplinaires

Plusieurs disciplines se sont intéressées au phénomène migratoire. C'est entre autres la géographie, la démographie, la sociologie, la science politique ou encore les sciences économiques. A cet effet, elles ont proposé quelques paradigmes, pour tenter d'expliquer ce phénomène.

a) La géographie

La migration étant avant tout un mouvement géographique, les spécialistes de cette discipline ont procédé à des théorisations sur ce phénomène.

Bijak (2006) pense que les théories géographiques de la migration s'appuient sur le rôle de la distance dans l'explication des mouvements dans l'espace. Selon lui, « *Distance is viewed as a factor moderating the spatial interactions between regions, which include population flows* ».

Koné Hamidou (2007) va dans le même sens en évoquant des auteurs tels que Stewart, Stouffer et Warntz qui estiment que les migrations obéissent à un modèle de gravité newtonien. Leur conception est que l'intensité ou potentiel de l'attraction démographique d'un centre est proportionnelle à sa population et inversement proportionnelle au carré de la distance à parcourir.

b) Les sciences économiques

Les économistes ont également réalisé des études sur la mobilité spatiale. Le paradigme le plus ancien cherchant à expliquer les migrations dues au travail est sans doute la théorie fondée sur la pensée d'Adam Smith (1776) et d'autres chercheurs économistes de son époque. D'après eux, la migration des travailleurs était causée par l'écart entre l'offre et la demande de travail qui prévalent en différents lieux. Les facteurs influençant la migration sont les suivants : le niveau de salaire, le niveau des revenus, le taux de chômage. Les théories développées ici sont principalement la théorie néoclassique, la nouvelle économie des migrations, la migration familiale, la théorie du double marché du travail et la théorie des systèmes mondiaux.

- La théorie néoclassique

La théorie classique a été adaptée par des auteurs plus récents : Lewis (1954), Sjaastad (1962), Harris et Todaro (1970), Todaro (1976) ; ils ont ainsi développé la théorie néoclassique de la migration. D'après le paradigme néoclassique, la libéralisation des échanges commerciaux entraîne une baisse des migrations par un effet d'ajustement. Théoriquement, ce sont les asymétries de l'offre et de la demande sur le marché du travail qui génèrent les migrations. Pour traduire cette réalité, **Gabas et al (2007)** prennent l'exemple de deux pays A et B ; dans le cas où le pays A est relativement plus doté que le pays B en facteur travail et relativement moins doté que le pays B en facteur capital, alors la théorie de l'équilibre prévoit qu'il y aura un mouvement de force de travail dans le pays B et un mouvement inverse du facteur capital dans le pays A. Pour eux, « *Ce modèle correspond à l'équilibre international sur le marché du travail qui reflète seulement les coûts pécuniaires et psychiques des migrations* ».

Selon **Gabas et al (ibid.)**, Sjaastad conçoit la décision de migrer comme une décision d'investissement qui entraîne pour l'individu des coûts et des bénéfices dans le temps. Todaro pense également que cette décision est déterminée par l'évaluation *a priori* de gains potentiels que l'individu percevra dans son lieu de destination; ces gains s'expriment en termes de possibilité de trouver un emploi dans le secteur urbain moderne. On peut distinguer les réflexions développées au niveau macro, de celles développées au niveau micro.

Au **niveau macro**, la théorie économique néoclassique affirme que les migrations sont provoquées par des différences géographiques entre l'offre et la demande de travail

(Ambrosetti et Tattolo, 2007). Les pays richement dotés en travail ont un salaire d'équilibre bas, alors que les pays où le travail est rare relativement au capital ont un salaire de marché élevé. Le différentiel de salaire qui en résulte incite les travailleurs des pays à bas salaires à émigrer vers les pays à hauts salaires.

Au niveau micro, la théorie est centrée sur les « *individus agissant comme des acteurs rationnels qui décident de migrer sur la base de calculs coût/bénéfices* » (Caselli et al, 2003). L'émigration constitue en ce sens un fait personnel de l'individu qui entend de cette façon maximaliser son propre revenu dans le cadre d'un bilan positif coûts/bénéfices concernant le transfert. Dans cette théorie, l'homme agit comme une sorte *d'homo economicus*. Dans le modèle microéconomique, une des conditions qui poussent certains individus à prendre la décision d'émigrer est le capital humain (éducation, expérience, formation, connaissance de la langue, etc.) dont ces individus disposent. On peut donc interpréter cette richesse en capital humain, comme un aspect culturel indispensable à la décision individuelle d'émigrer. Cette logique est présente dans toutes les théories qui se sont succédées ou qui se sont superposées en cherchant à identifier lesdits facteurs d'attraction/répulsion (*push/pull factors*) censés influencer sur la mobilité des individus. **Cogneau et Tapinos (2000)** parlent à ce propos du *modèle de décision économique* ou de *théorie économique de la décision d'émigrer* qui d'après eux retient l'hypothèse de comportement suivante :

« les individus, toutes choses égales par ailleurs n'envisagent une émigration - temporaire ou permanente - que dans la perspective d'améliorer leur bien-être et celui de leur groupe d'appartenance - la famille ou toute autre unité élargie -, dans un horizon de temps déterminé – une période de quelques années, leur cycle de vie, peut-être même celui de leurs descendants ».

Les limites de la théorie néoclassique de la migration internationale apparaissent sans ambiguïté ; il s'agit notamment de son incapacité à prendre en compte l'environnement politique et économique international, tout comme les effets économiques à niveau national et les décisions politiques qui influencent les décisions individuelles de migrer ou pas. Au niveau macro, les facteurs culturels ne trouvent pas de place. N'y sont pas pris en compte d'autres facteurs à part les différences de salaire entre les pays d'accueil et de départ des flux migratoires. Les facteurs politiques, sociaux et culturels y sont donc ignorés. La reconnaissance des limites de la théorie économique néoclassique a conduit à la proposition de théories alternatives.

- La nouvelle économie des migrations

La nouvelle économie des migrations a été développée en 1989 par Stark et Taylor,

Cette théorie met elle aussi l'accent sur le niveau micro mais, loin de supposer que les décisions de migrer sont prises par les individus qui agissent essentiellement de leur propre fait, elle admet que les gens agissent collectivement (en particulier au niveau du ménage ou de la famille), pour maximiser le revenu escompté, minimiser les risques et atténuer les contraintes liées aux défaillances du marché. Les remises d'argent provenant de l'étranger peuvent financer la mise sur pied d'activités économiques dans la patrie d'origine, l'achat de propriétés immobilières, la poursuite d'études d'autres parents, ou ils peuvent constituer une sorte d'assurance contre le chômage, le vieillissement, la détérioration des conditions de vie des parents restés dans la patrie.

La nouvelle économie des migrations remet également en question l'hypothèse selon laquelle le revenu a un effet constant d'utilité pour les différents acteurs, indépendamment de leurs caractéristiques socio-économiques. Elle suppose plutôt que les ménages envoient certains de leurs membres travailler à l'étranger d'abord pour améliorer leurs revenus en termes absolus, et ensuite pour accroître leur revenu relatif par rapport à d'autres ménages du groupe pris en référence. En partant d'un point de vue microéconomique à l'intérieur des ménages ou des familles, la théorie décrit une véritable « culture des migrations » existante dans certaines communautés, afin de partager le risque de pauvreté et d'augmenter le bien-être. Il s'agit d'une stratégie à la fois économique et socioculturelle, vu que la division du travail et des tâches dans les familles amène certains de ses membres à émigrer. Ici, le choix des personnes vouées aux migrations n'est pas seulement économique, mais il subit aussi l'influence des facteurs sociaux et culturels qui caractérisent la famille et la communauté d'origine, et qui rendent la migration plus souhaitable pour certains de ses membres.

Alors que la micro-théorie néoclassique citée plus haut estime que les migrations internationales correspondent à une somme d'individus qui migrent sur la base d'un calcul d'avantages comparatifs, en l'occurrence du coût du voyage par rapport au salaire attendu dans le pays d'arrivée, la nouvelle économie des migrations quant à elle considère les migrations comme une *stratégie des ménages*. Les ménages essaient de diversifier les risques et d'augmenter leurs chances d'un meilleur revenu par l'intermédiaire de membres migrants de la communauté.

- La migration familiale et la sélectivité de la migration

On peut adjoindre à cette théorie certaines extensions du modèle néoclassique, afin de prendre en compte le fait qu'une large part des migrations se rapporte au déplacement des ménages entiers, et non pas seulement des travailleurs. **Caselli** et ses collaborateurs (ibid.), reprenant Jacob Mincer, affirment que les différences entre gains attendus par chacun des membres du couple ont un effet sur la migration familiale. La famille incluant plus d'une personne économiquement active, il y a possibilité de conflits d'objectifs.

En admettant qu'une famille est faite d'au moins deux adultes mariés, avec ou sans enfants à charge, Jacob Mincer montre que la migration peut susciter enthousiasme ou résistance et que la différence entre les stratégies idéales au niveau individuel et à celui du couple dépend du degré de cohérence entre les bénéfices respectivement attendus par le mari et par la femme. C'est uniquement lorsqu'il y a parfaite cohérence que les stratégies optimales pour le couple et pour les individus qui le composent coïncident.

A partir d'un modèle qui n'inclus que les migrants individuels, Georges Borjas (1989) a montré que l'ampleur des inégalités de revenus entre lieux d'origine et de destination influence le type de personne qui migre (les personnes qualifiées ou pas). Mais dans le cas de couples mariés, l'effet de sélection diminue, car les personnes peu qualifiées qui n'auraient pas migré d'elles-mêmes peuvent le faire si elles sont mariées à des personnes plus qualifiées (**Simmons, 2002**).

- La théorie du double marché du travail

La théorie du double marché du travail s'inscrit dans une perspective macro, et postule que la migration internationale est surtout la résultante de forces internationales qui transcendent les choix individuels et leur impose des contraintes. Elle résulte d'une « *demande permanente de travailleurs étrangers, propre à la structure économique des pays développés* » (**Caselli, ibid.**). Les facteurs contribuant à créer une telle demande de travailleurs étrangers sont nombreux. En effet, dans les pays d'accueil, les hiérarchies de salaires sont aussi des hiérarchies de prestige. Si les employeurs veulent attirer des travailleurs pour des emplois situés au bas de l'échelle, ils ne peuvent se contenter d'élever les salaires. Si les salaires les plus faibles sont augmentés, il en résulte de fortes pressions pour une augmentation équivalente des salaires aux autres niveaux de la hiérarchie. Ce qui occasionne une inflation structurelle, et un attrait des travailleurs étrangers, pas très sensibles (du moins

au début) aux exigences de statut social des sociétés d'accueil. Les immigrants sont des travailleurs qui visent un objectif précis (accumuler suffisamment d'argent pour construire une maison, lancer une affaire ou acheter une terre chez eux). Ils acceptent donc les emplois considérés comme « dégradants » dans les sociétés d'accueil.

- La théorie des systèmes mondiaux

Cette théorie est fondée sur les idées de Karl Marx (1849) relatives au fonctionnement du capitalisme international. Elle est connue sous l'expression de « modèle historico-structurel » ou de « théorie des systèmes mondiaux ». Inspirée du cadre théorique marxiste, elle postule que les origines de la migration peuvent être retrouvées dans les déséquilibres institutionnels ou sectoriels introduits par l'intervention de l'Etat dans le système capitaliste mondial.

On y distingue trois zones géographiques du travail mondial : le centre, la proche périphérie et la périphérie. A mesure que la terre, les matières premières et le travail dans les régions périphériques deviennent des marchandises, des flux migratoires en découlent inévitablement. Car la substitution de l'agriculture marchande à l'agriculture de subsistance détruit les relations économiques et sociales traditionnelles ; l'utilisation d'intrants modernes produit des récoltes à haut rendement et à bas prix, qui évincent les producteurs non capitalistes des marchés. Pareillement, la salarisation d'un nombre croissant de paysans, pour les besoins des mines, puis des entreprises multinationales, détruit les formes traditionnelles d'organisation économique et sociale basées sur des systèmes de réciprocité et des rôles fixés d'avance, et crée des marchés du travail basés sur de nouvelles conceptions individualistes, sur le gain privé et sur le changement social. Ces tendances favorisent vraisemblablement la mobilité géographique du travail dans les régions en développement, occasionnant des conséquences internationales. C'est en quelque sorte la déstructuration des sociétés du sud, par le colonialisme puis le néocolonialisme, qui « libère » une main-d'œuvre qui va alimenter les marchés du travail des pays du nord (AIDELF, 2007).

Gabas et al (op.cit) affirment que Saskia Sassen appréhende les migrations internationales comme un phénomène généré par la *structure de l'économie mondiale et la dynamique des marchés mondiaux*. Dans ce modèle, un rôle prépondérant est attribué aux investissements directs à l'étranger car les flux des capitaux vers les pays en voie de développement provoquent des disruptions dans le développement de ces pays et sont à l'origine des masses de travailleurs déracinés et mobiles. Les mouvements des hommes sont donc l'inverse des mouvements de

capitaux. Ils poursuivent avec cet exemple de la Banque mondiale, dans son rapport sur les migrations : selon elle, le développement d'une agriculture intensive et capitaliste prive d'emploi les fermiers de l'agriculture traditionnelle. Ceux-ci sont en effet soit moins demandés, soit inaptes au travail dans un nouveau système agricole.

Dans l'explication des migrations internationales *la Théorie du Système-Monde* (Boussichas, 2005) insiste sur le rôle des gouvernements néocoloniaux qui gardent des liens de préférences électives avec leurs anciens empires ou leurs zones d'influences exclusives et le rôle des multinationales dans l'intégration au sein du système capitaliste global.

Il est important de relever que bien que les facteurs économiques soient toujours importants dans la décision de migrer, les théories économiques de la migration internationale ne permettent pas de prendre en compte les mouvements provoqués par d'autres considérations. Les recherches de ces dernières décennies sur les migrations, en essayant de dépasser les limites des théories analysées, cherchent à prendre en compte un plus large spectre de facteurs d'explication de la décision à migrer : par exemple, le besoin d'échapper à des situations dangereuses, la recherche d'un meilleur climat.

Par ailleurs, on peut remarquer avec **Musette Mohamed Saib (2007)** qu'ils positionnent également l'individu au sein de la famille sans ses valeurs sociales, culturelles et religieuses, comme éléments déterminants dans la décision de migrer et de transferts. Il est opportun de parcourir les approches dites sociologiques, afin de compléter les précédentes.

c) La sociologie

Les sociologues s'intéressèrent les premiers à l'étude de la migration. C'est ce que démontre **Koné Issa (1995)**, en s'appuyant sur les écrits de Oberai. Ainsi, ils ont énuméré quelques facteurs qui influenceraient la décision de migrer. C'est principalement le sexe, l'appartenance ethnique, la taille de la famille. En outre, ils considèrent que les facteurs psychologiques y jouent un rôle décisif : les « lumières de la ville » par exemple.

Koné Issa (ibid.) cite par ailleurs Ravenstein. Ravenstein est considéré comme le précurseur des explications sociologiques de la décision de migrer. D'après lui, les migrants se déplacent des zones de moindres opportunités vers les régions à grandes perspectives d'épanouissement. Le choix d'un itinéraire se faisant en fonction de la distance, les migrants ont tendance à se déplacer vers les régions les plus proches. C'est ce qui explique le processus migratoire par étapes.

Comme les théories économiques des migrations, les théories fondées sur une approche sociologique tendent à reconnaître un rôle important joué par la famille, à trois niveaux distincts : en tant qu'unité décisionnelle, en tant qu'institution qui supporte la réalisation du projet migratoire et aussi en tant que acteur directement impliqué dans la migration. Donc, dans cette approche la migration implique souvent le groupe familial et non seulement le travailleur, comme affirme la théorie économique. Ici, la présence des facteurs culturels est beaucoup plus explicite.

Le rôle joué par la famille et par les réseaux des migrants dans les pays d'accueil est très important. Le concept de réseau de migration est donc une extension de celui fondé sur la parenté ; il inclut aussi ceux qui résultent de l'amitié ou de la communauté d'origine (**Gabas et al**, op.cit). La théorie des réseaux décrit le phénomène de diffusion de la tendance à migrer dans une société émettrice. Avec les groupes des migrants installés dans les pays-récepteurs, l'information concernant les revenus attendus augmente, alors que les coûts de transaction (surtout du voyage et de l'installation) baissent, grâce à l'aide du réseau déjà installé.

Selon la Banque Mondiale (op.cit.), ces *effets de baisse des coûts et des risques* tendent à compenser les facteurs du marché de travail tels que le salaire attendu et le taux de chômage dans le pays de destination, compte tenu du fait que les diasporas permettent fréquemment une insertion professionnelle à l'intérieur du réseau. On peut donc affirmer que la formation de réseaux et leurs activités sont en dehors des compétences de politiques publiques et ainsi que le souligne la Banque Mondiale (op.cit.) « *Le marché des migrations internationales se socialise et s'institutionnalise par ses propres moyens en dehors de la gouvernance étatique* ».

Cette explication par le rôle des réseaux fournit un éclairage nouveau sur la relation entre crise et migration internationale. Il est souvent admis que la crise économique renforce les disparités dans la répartition géographique des richesses et accentue la propension à migrer des pays pauvres vers les pays riches. Lalou observe que malgré les conditions économiques défavorables dans les pays d'accueil, malgré les politiques restrictives et malgré la montée des xénophobies, les mouvements migratoires se perpétuent ou s'accroissent. D'une manière générale, les réseaux familiaux et communautaires réduisent le coût et les risques de la migration en facilitant la venue du migrant et en apportant un soutien économique et social à son insertion professionnelle et résidentielle.

d) Les sciences politiques

Dans la prospective politique, la migration internationale est considérée comme un échange entre États, de migrants qui, à travers un transfert de juridiction, cessent d'être membres d'une société pour devenir ceux d'une autre. La migration internationale est aussi associée à une tension fondamentale entre les intérêts individuels et les intérêts nationaux des États ; ces derniers sont organisés à maximiser leurs objectifs collectifs en contrôlant les entrées et sorties d'individus et leur statut politique, à travers des lois sur la nationalité et la naturalisation.

Nonobstant les avancées réalisées, il importe de relever que certains aspects de la migration restent jusqu'ici non expliqués par les théories développées dans les autres disciplines. Par exemple, il n'est pas possible de comprendre avec ces cadres théoriques pourquoi l'immense majorité de la population mondiale, qui devrait rationnellement choisir de migrer vers d'autres pays, ne le fait pas. La compréhension de la faiblesse de cette mobilité internationale nécessite la prise en compte de l'organisation du monde contemporain en « *Etats souverains et mutuellement exclusifs, chacun enfermant une société relativement homogène, dont les frontières sociales coïncident en gros avec les frontières reconnues par le droit international et la loi de chaque Etat* ». Sous cet angle, le monde est donc constitué d'une part d'individus qui cherchent à maximiser leur bien-être en faisant toute une série de choix, y compris celui de se transporter d'une juridiction politique à une autre et, d'autre part, de sociétés exclusives, œuvrant en tant qu'Etats organisés à maximiser leurs objectifs collectifs par le contrôle des entrées et sorties d'individus, ainsi que leur statut politique à travers des lois sur la nationalité et la naturalisation. Dans la théorie des sciences politiques, l'intégrité culturelle des pays de destination devient un élément déterminant des migrations économiques. En effet, si presque tous les États reconnaissent à présent à leurs citoyens le droit de sortir du territoire, ce n'est pas le même cas si l'on se pose de l'autre côté, celui de l'entrée. Les États en effet peuvent restreindre le droit à l'accès sur leur territoire à travers une politique sélective des migrations et donc des entrées. Cette dernière aurait pour but de préserver l'intégrité culturelle des pays de destination. Elle peut être mise en place à travers des mécanismes qui empêchent ou limitent les regroupements familiaux, qui limitent dans le temps le séjour des immigrants, qui les privent d'une sécurité sociale etc. Plusieurs pays ont adopté par le passé ce type de politique migratoire : c'est le cas de la politique migratoire allemande qui visait des migrations temporaires (Caselli *et al*, 2003).

2.1.2.2. Les autres approches

Les approches disciplinaires ci-dessus citées ont tentées de trouver des explications aux comportements migratoires des individus. Bien qu'elles fournissent des éclairages indéniables, elles ne sont pas exhaustives ; d'autres approches permettent de mieux cerner ces comportements.

a) La transition de la mobilité

Pour expliquer cette théorie **Caselli et al (2003)** s'appuient sur les pensées de **Wilbur Zelinsky** qui en 1971 posait les bases d'une hypothèse de *transition de la mobilité* à l'image du modèle de *transition démographique*⁶. C'est un modèle associant les schémas de variation de différents types de mobilité spatiale avec la phase de la marche vers la modernisation dans laquelle chaque société se situe. Différents types de migration sont pris en compte, à savoir :

- La migration internationale
- La migration frontalière
- La migration du rural vers l'urbain
- Les migrations entre villes ou intra-urbaines
- Un ensemble de migrations à court terme nommées « circulation ».

L'idée est que de manière très générale, la modernisation était aussi associée à une évolution particulière des schémas de mobilité. Selon son concepteur, l'importance relative de ces cinq types de mobilité varie avec le temps, mais reste corrélé au stade de la transition démographique atteint.

La transition de la mobilité présente quelques faiblesses, car elle suppose que la mobilité est rare sinon inexistante dans les sociétés pré-modernes. Il suppose aussi que le processus de modernisation est unilinéaire.

b) L'apport de HAERINGER

Pour **Koné Issa (2005)**, Haeringer définit le type de migration, en allant au-delà des seuls déplacements de population, et en se focalisant sur les cheminements migratoires en tant que successions d'étapes et de périodes suivies éventuellement d'une évolution des conditions professionnelles, familiales ou sociales du migrant. Il cite les propos de **Amselle** qui en 1976

⁶ Passage d'un régime à fortes mortalité et fécondité à un nouveau régime, de faibles mortalité et fécondité.

disait « *La migration, contrairement à toutes les évidences, ce n'est pas le déplacement dans l'espace, mais plutôt un changement d'état ou de condition sociale* ».

c) Les typologies proposées par Samir AMIN

Caselli et ses collaborateurs (2003) font part de l'approche développée par Samir Amin, dans ses travaux sur la migration en Afrique de l'Ouest. Ce dernier reconnaît les difficultés qu'il y a à définir la migration et à en préciser les frontières. Il procède à une définition des typologies, et distingue les « mouvements des peuples » des migrations proprement dites.

-Les « mouvements des peuples » conduisent à la constitution dans des zones de colonisation nouvelles de sociétés organisées, structurées et totales. Souvent analogue aux sociétés d'origine des migrants, la migration se solde par une extension géographique de l'aire de la société d'origine. A titre d'exemple, Samir Amin cite les migrations sénégalaises des Mourides vers les terres neuves de la Côte d'Ivoire : le fleuve *Bandama* ; vers le Nigéria : *Middle Belt nigerian*. Cette forme de déplacement était pour lui, prédominante à l'époque coloniale.

- Les « migrations proprement dites » désignent les migrations de main-d'œuvre. La société d'accueil au sein de laquelle le migrant s'insère est une société organisée et structurée, où il acquiert souvent un statut social inférieur. Cette catégorie de migration s'est également développée pendant la colonisation et s'est intensifiée par la suite.

d) Les théories de causalités cumulatives

Elles ont été développées par Myrdal en 1957 et par Massey en 1991, et permettent d'expliquer l'émergence de systèmes de migrations internationales échappant largement aux facteurs exogènes.

Elles postulent un phénomène récent, c'est-à-dire « *Les migrations à l'intérieur de communautés constituées en provenance des pays en voie de développement* ». Ces théories décrivent en particulier les causalités multi-niveaux qui génèrent des flux internationaux permanents. Les théories de causalités cumulatives mettent en évidence le fait que les migrations sont un facteur stimulant des migrations futures, étant donné qu'il y a institutionnalisation et systématisation des migrations. Celles-ci fonctionnent comme des réseaux voire, comme *des communautés transnationales* avec leurs propres logiques de perpétuation et qui leurs sont endogènes (**Gabas et al, 2007**).

e) La théorie du genre

Le genre se réfère aux relations sociales des hommes et des femmes, et met en évidence les causes structurelles de la position généralement inférieure de la femme ; « *Il renvoie à toutes les différences et similitudes qui existent entre hommes et femmes et qui sont définies par les conventions et d'autres forces sociales, économiques, politiques et culturelles* » (Jolly Susie et Reeves Hazel, 2005). C'est donc le rôle social exercé par un individu en fonction de son sexe biologique. Ce rôle est déterminé par la société et est le résultat d'un processus de socialisation différentielle basée sur le sexe.

Née des mouvements féministes, l'approche genre est une approche qui cherche à expliquer les différences entre hommes et femmes par des contraintes et stéréotypes sexuels. Cette approche peut donc être appliquée à l'étude de tous les phénomènes, pour autant qu'ils concernent les deux sexes.

D'après Hint Hourmat (2011), dans la décennie 90, une partie des études pionnières sur la migration ayant intégré la catégorie « femme » reposait sur un double postulat :

D'un côté d'après la théorie des rôles de sexe, les femmes sont supposées ancrées dans leurs rôles traditionnels liés à la sphère domestique, ce qui limite considérablement leur mobilité. L'auteure cite le cas de Tahdani et Todaro (1984), Pedraza (1991) et Kanaiaupuni (2000). Ils considèrent que les hommes et les femmes ne migrent pas dans les mêmes conditions. Le déplacement des femmes est trop souvent soumis à des contraintes d'ordre sociales et culturelles. Il n'est encouragé et valorisé que lorsqu'il a lieu dans un contexte socialement acceptable, contrairement à celui des hommes. Ainsi les femmes ne migreraient qu'au sein des processus de réunification familiale en suivant leurs conjoints et se contenteraient d'un rôle de migrantes dépendantes et passives.

D'un autre côté, la demande de force de travail sur le marché et les liens que les hommes cultivent dans la sphère publique sont supposés faciliter la migration masculine. En effet, les migrations masculines ont pendant longtemps inhibé celles des femmes, ceci à cause du caractère patriarcal de la quasi-totalité des sociétés Africaines.

Hint (ibid.) cite également le cas de Chant en 1992 qui dans une étude empirique menée dans divers pays du tiers-monde, montre que le genre est présent dans tout processus migratoire ; ce dernier dégagea plusieurs points caractéristiques qui décrivent les liens entre les relations de genre et les comportements migratoires. Parmi ces points, se trouvent :

- c) La forte indépendance des hommes par rapport aux femmes
- d) La vulnérabilité des femmes migrantes
- e) L'inégalité d'accès au travail à l'étranger et
- f) L'attachement des femmes au pays d'origine à travers les transferts.

De ce fait, la situation d'activité, la situation matrimoniale, et le niveau d'instruction sont des éléments clés qui peuvent agir différemment sur la décision de migrer, selon qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme.

Au terme de cette revue de littérature sur la décision d'émigrer, une limite commune des approches explicatives parcourues peut-être relevée : il s'agit du fait qu'aucune d'elle n'est exhaustive. Elles s'appuient chacune sur une dimension précise de la migration. Ce qui ne saurait garantir la compréhension absolue du phénomène. Il est donc nécessaire de privilégier le pluralisme théorique pour l'étudier. La présente étude opte donc pour la combinaison des approches développées par les sciences économiques et les approches mises sur pied par la sociologie, car elles permettent de tenir compte des facteurs économiques, sociaux et culturels dans l'explication de la décision d'émigrer.

2.1.3. Revue empirique sur la décision d'émigrer

Quelques études ont permis de mettre ces schémas explicatifs à l'épreuve des faits, et de mettre en évidence l'influence de certains facteurs.

2.1.3.1. Facteurs économiques

La situation d'activité du migrant et celle du chef de ménage exercent une influence sur la décision du départ des membres, tel que démontré par des recherches empiriques.

Des travaux réalisés par **Félicien Fomekong (2008)** sur l'insertion des migrants Africains dans le marché du travail au Cameroun ont montré que la quête d'une situation professionnelle satisfaisante est un élément qui incite les individus à migrer. Il écrit à ce sujet que « *La décision de migrer est guidée par la recherche d'un travail ou d'un emploi mieux rémunéré, et de meilleures conditions de vie* ».

Agbo (1993), qui réalisa une étude sur la rétention des migrants et l'émigration dans la ville de Mbalmayo, estime que la situation d'activité du chef de ménage influence la fréquence des départs dans les ménages. Pour lui en effet, dans un ménage dont le chef est chômeur, les enfants en âge d'entrer en activité ont tendance à aller améliorer leurs conditions

de vie hors de la ville. Mais à l'issue de ses travaux, il relativise ce point de vue, et pense que dans des milieux semi-urbain et semi-rural, la situation d'activité peut ne pas expliquer la décision d'émigrer, compte tenu des réalités sociologiques complexes qui les caractérisent.

Koné Issa (1995) réalisa une étude en 1995 sur les tendances récentes de *La migration dans la Boucle du cacao en Côte d'Ivoire*. Il aboutit aux conclusions que les déplacements des populations sont surtout motivées en ce qui concerne l'immigration par la disponibilité de superficies de terres cultivables et concernant l'émigration, par l'aspiration à exercer un emploi dans le secteur moderne structuré (administration générale et secteur industriel) ou non structuré (secteur informel). Autrement dit, la situation professionnelle des individus est un élément qui peut les inciter à la prendre décision d'émigrer.

2.1.3.2. Facteurs démographiques

L'influence des facteurs démographiques sur la décision du départ de certains membres des ménages a été relevée dans des études, telles que celle de **Agbo (1993)**. L'auteur y montre le rôle non négligeable de l'âge du chef de ménage et de la taille du ménage (au moment de l'enquête) dans la propension des individus à émigrer. Selon lui en effet, plus l'âge du chef de ménage augmente d'une unité, plus les ménages ont 3% moins de chances de connaître des départs de leurs membres. Et la même tendance est observable en ce qui concerne la taille du ménage : plus la taille du ménage augmente d'un membre, plus ce ménage court 8% moins de risques de départ. Ceci parce qu'un ménage de grande taille procure à son chef un prestige social et une certaine sécurité.

Iboudo (1989) montre également que l'âge et le sexe sont des variables qui agissent sur la propension des individus à décider de migrer. Son travail a porté sur la migration dans la ville de Ouagadougou ; il ressort de ses travaux que les personnes d'âge actif (15-59ans), les hommes sont plus susceptibles de décider de se déplacer.

L'importance de l'âge dans la propension à se déplacer a également été mis en exergue dans les recherches de **Zourkaleini (2004)** sur les déterminants (individuels et contextuels) des migrations internationales au Burkina Faso. Selon lui, l'âge à la première émigration est un facteur très important de l'émigration internationale. Les plus jeunes sont largement plus enclins à migrer vers l'extérieur du pays.

Koné Hamidou (1997), dans une étude intitulée *Migration et Urbanisation. Les cheminements migratoires à destination de Yaoundé. Une approche selon le genre* s'intéresse

aux itinéraires migratoires des individus à destination de Yaoundé. Il parvient à la conclusion que les itinéraires migratoires s'effectuent suivant différents paramètres. Et que les femmes, compte tenu de leur statut social, ont un comportement différent en matière de migration. Ce qui pourrait suggérer dire que la prise de décision d'émigrer varie selon le sexe.

Elise Comoé (2007) donne plus de détails sur l'influence que le sexe du migrant peut exercer sur la prise de décision de migrer et son mode. Ses recherches ont été effectuées en Côte d'Ivoire et il en ressort que le mode de prise de la décision de migrer varie considérablement selon le sexe. La décision individuelle est plus fréquente chez les hommes pendant que les femmes migrent principalement sur une décision du conjoint. Environ 60% des hommes prennent seuls la décision de migrer, contre seulement 25% chez les femmes. Par ailleurs, la décision du conjoint est quasiment exclusive aux femmes, 49% d'entre elles ont désigné le conjoint comme la personne qui a décidé de leur départ. L'auteure précise cependant que l'on note un même niveau d'implication des parents dans la décision de migrer des hommes et des femmes 23%. Le dernier niveau de décision, c'est-à-dire celle d'un employeur ou d'un ami concerne pour sa part principalement les hommes, 17% contre seulement 3% des femmes. A son avis, ces différences sexuelles montrent déjà que le mode de décision est principalement lié aux rôles sexuels, les hommes migrent seuls et sur une décision personnelle pendant que les femmes migrent avec le conjoint ou les parents sur leur décision.

Selon **Agbo (1993)**, la taille du ménage peut inciter des individus à migrer. Il estime qu'elle revêt beaucoup de réalités sociologiques, en ce sens que :

« Un ménage de grande taille en Afrique étant signe de richesses et de sécurité, et le chef de ménage préservait ses membres des risques d'émigration ; ce qui lui permettait de mobiliser les forces de production. Aujourd'hui, cette tendance disparaît progressivement avec la modernisation et l'urbanisation. Dans les ménages de grande taille l'ambiance de vie sociale entre les membres conditionne l'émigration de ces derniers, une bonne ambiance, un bon encadrement maintiennent en partie les membres du ménage et par conséquent diminuent les risques de départ ».

On note cependant que peu d'études se sont intéressées exclusivement à la prise de décision de migrer, d'où une certaine insuffisance des études empiriques dans le domaine.

2.2. Cadre conceptuel

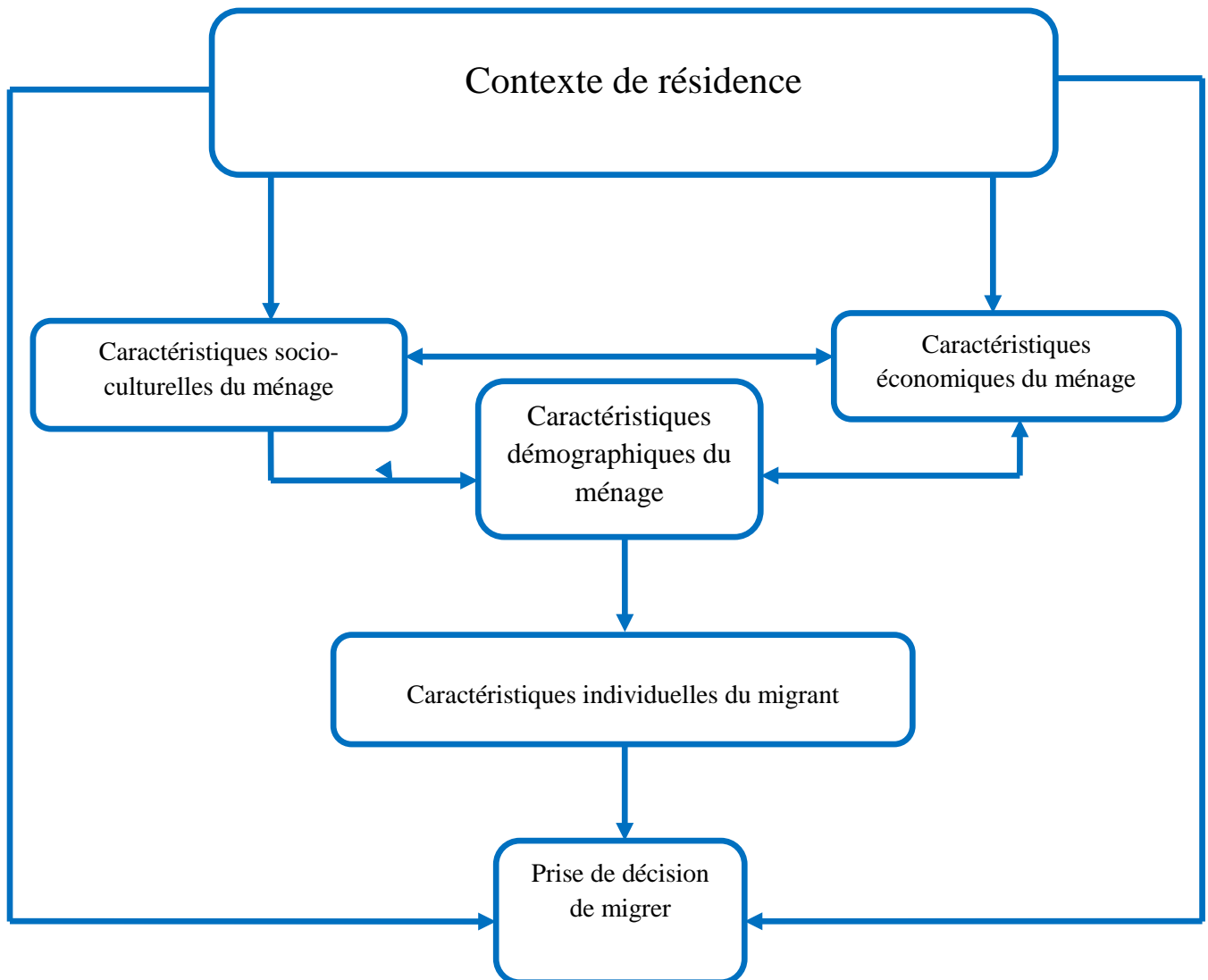
2.2.1. Hypothèse générale et schéma conceptuel

L'hypothèse générale de cette étude est la suivante :

La prise de décision d'émigrer est influencée de façon directe par le contexte de résidence. Cette influence se fait également de façon indirecte à travers les caractéristiques socio - culturelles, démographiques et économiques du ménage, et les caractéristiques individuelles.

De cette hypothèse générale, découle le schéma conceptuel de la figure 2.1.

Figure 2.1 : Schéma conceptuel de la prise de décision de migrer



2.2.2. Définition des concepts et description du schéma conceptuel

Pour lever toute ambiguïté et éviter des confusions possibles, il est procédé ici à une définition, conformément au cadre conceptuel de l'étude, des concepts de contexte de résidence, caractéristiques socio - culturelles, caractéristiques démographiques, caractéristiques économiques du ménage, caractéristiques individuelles et prise de décision de migrer. Après la définition de chaque concept, une définition de l'indicateur (ou des) qui en rend compte est faite, ainsi qu'une description de son action sur la prise de décision de migrer. Ce schéma conceptuel part du niveau macro au niveau micro, par le biais du niveau méso, pour ressortir les éléments qui ont une influence sur la prise de décision des migrants.

Contexte de résidence

Il est défini comme l'ensemble des conditions qui caractérisent le milieu dans lequel vit un individu. Il est saisi par la région et le milieu de résidence.

La région et le milieu de résidence ont une influence sur la prise de décision de migrer aussi bien de façon directe que de façon médiatisée. Le lien direct s'exprime par le fait que les individus qui vivent en milieu urbain et dans certaines régions bénéficient de plus d'opportunités que ceux vivant en milieu rural et dans des régions peu développées. Ces opportunités peuvent faciliter leur déplacement de leur zone de résidence vers d'autres zones. Ceux qui vivent en milieu rural entretiennent entre - eux une solidarité de type mécanique c'est-à-dire qu'ils sont très proches les uns des autres. D'après **Emile Durkheim (1893)**, cette solidarité décrit un type de relation sociale caractéristique de la société traditionnelle. Elle résulte de la proximité : lorsque les individus vivent ensemble dans des communautés, le poids du groupe est très important. Ils partagent des valeurs communes très fortes. Ainsi, la conscience collective est élevée, aucun écart à la norme n'est toléré ; en remettant en cause la conscience collective, c'est la cohésion sociale dans son ensemble qui pourrait être remise en question. Cela explique donc pourquoi en milieu rural, la tendance soit à ce que la décision soit davantage prise en famille ou en ménage.

Caractéristiques socio - culturelles du ménage

Gilles Ferréol (1995), citant E. Tylor, définit la culture comme « *ce tout complexe qui inclut la connaissance, la croyance, l'art, les choses morales, la loi, la coutume, et toutes les autres aptitudes et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société* ».

Le social quant à lui est tout ce qui concerne les hommes en société.

De l'adjonction de ces deux termes, le socio - culturel ou les caractéristiques socio – culturelles désignent l'ensemble des normes, croyances et valeurs propres à un groupe social donné qui façonnent les attitudes et les comportements des acteurs sociaux. Il renferme également l'une des composantes du capital humain, soit l'éducation. C'est donc l'ensemble des traits sociaux et culturels du ménage. La religion du chef de ménage et son niveau d'instruction sont les variables qui permettent de saisir ces caractéristiques.

Le niveau d'instruction du chef de ménage qui est lié au contexte de résidence peut agir sur la décision de migrer : les individus dont le chef de ménage est instruit sont plus exposés au risque de migrer, surtout lorsque la migration concerne les études ou le travail. Pareillement, les croyances religieuses peuvent favoriser ou a contrario défavoriser le déplacement des individus ; ces croyances peuvent aussi concerner un sexe précis, et influencer alors sur la décision de migrer.

Caractéristiques démographiques du ménage

Ce concept rend compte de ce qui peut singulièrement distinguer un individu. Au niveau du ménage, il renvoie aux spécificités (démographiques) du ménage.

Ces caractéristiques démographiques du ménage qui sont saisies par la taille du ménage et le sexe du chef de ménage agissent eux aussi sur la décision de migrer. Elles peuvent constituer un atout dans des ménages dont la taille est relativement réduite, du fait des possibilités de discussion et des faibles charges et dépenses que cela induit pour le ménage.

Caractéristiques économiques du ménage

Ces caractéristiques désignent l'ensemble des conditions économiques qui caractérisent non seulement le ménage dans lequel vit le migrant, mais aussi le chef de ce ménage. Les variables utilisées ici sont la situation d'activité du chef de ménage et le niveau de vie du ménage.

Ils peuvent faciliter ou entraver le déplacement d'un individu. Un chef de ménage actif et un niveau de vie élevé sont créateurs d'opportunités pour une migration. Le contraire est également concevable : un niveau de vie faible peut pousser un individu (ou une famille ou encore une autre personne) à décider de se déplacer, en quête d'une situation plus favorable.

Caractéristiques individuelles

C'est l'ensemble des éléments qui permettent d'identifier un individu dans toutes ses dimensions (temporelle, spatiale, biologique et sociétale). Ces caractéristiques individuelles sont ici le niveau d'instruction du migrant, le sexe de ce dernier, le motif de son déplacement et son âge au moment du départ.

Elles orientent la décision de l'individu ou d'une autre personne sur la migration. La raison pour laquelle l'individu migre peut le pousser lui ou son entourage à prendre une décision de déplacement. L'âge du migrant peut permettre également à ce dernier ou à son entourage de se prononcer sur ce déplacement. Le capital humain accumulé en termes d'instruction ainsi que son sexe peut déterminer la capacité d'un individu à se déplacer d'un lieu à un autre.

Prise de décision de migrer

La prise de décision est la capacité pour un individu à se prononcer sur un fait. Ici, elle renvoie à la capacité pour un individu, pour un ou des tiers à se prononcer sur le déplacement du pays d'origine vers l'extérieur. Elle essaie de cerner l'implication du migrant dans la décision ayant présidé à son départ de son lieu de résidence antérieure, et cherche à identifier les liens existant entre le migrant et les personnes y ayant participé. Elle est cernée à travers la personne qui prend la décision du départ.

2.2.3. Hypothèses spécifiques

Les hypothèses spécifiques que nous cherchons à tester dans cette étude sont les suivantes :

Hypothèse 1

La région de résidence influence la personne qui prend la décision de migrer. Du fait des opportunités auxquels ils sont exposés, et des contacts dont ils peuvent disposer à l'étranger, les personnes au départ de la région Yaoundé/Douala ont plus de chances que ceux des autres régions que cette décision soit prise par une autre personne plutôt que par un parent.

Hypothèse 2

L'instruction du chef de ménage exerce une influence sur la personne qui prend la décision de migrer. Les individus issus de ménages dont le chef est instruit ont plus de chance de voir un parent prendre la décision de leur départ qu'une autre personne, comparés à ceux dont le chef de ménage n'est pas ou est faiblement instruit. Un chef de ménage instruit peut disposer de certaines informations ou contacts qui lui permettent de décider de la migration d'un membre de son ménage.

Hypothèse 3

La personne qui prend la décision de migrer est influencée par le niveau de vie du ménage. En effet, plus le niveau de vie du ménage est faible, plus le migrant a des chances qu'un parent prenne la décision de son départ, par rapport aux migrants vivant dans un ménage à niveau de vie moyen ou élevé. Pour limiter les difficultés auxquelles sont confrontés les ménages pauvres, ceux-ci peuvent concevoir la migration d'un des leurs comme une solution stratégique.

Hypothèse 4

La taille du ménage exerce une influence la personne qui prend la décision de migrer. Dans les ménages de petite taille, le migrant est plus susceptible de voir la décision de son départ prise par un parent que par toute autre personne, par rapport aux ménages de grandes tailles ou aux ménages de taille moyenne. Car au sein des ménages de petite taille, les possibilités de discuter augmentent l'influence du groupe.

Hypothèse 5

L'instruction joue sur la personne qui prend la décision de migrer. Les migrants instruits bénéficient de plus de chances de voir une autre personne (employeur, personne à l'étranger) prendre la décision de leur départ qu'un parent, comparé aux migrants non instruits. L'instruction facilite l'exercice d'un emploi, procure un certain degré de réflexion, offre des opportunités à celui qui la possède, et peut augmenter le capital social.

Hypothèse 6

La personne qui prend la décision de migrer varie selon le sexe du migrant. Par rapport aux migrants de sexe féminin, les migrants de sexe masculin sont plus susceptibles de prendre

eux-mêmes la décision pour le départ, que de voir cette décision prise par un parent; ceci en raison du fait que les hommes sont plus souvent actifs que les femmes, l'exercice de cette activité peut leur procurer de l'autonomie dans la prise de décision.

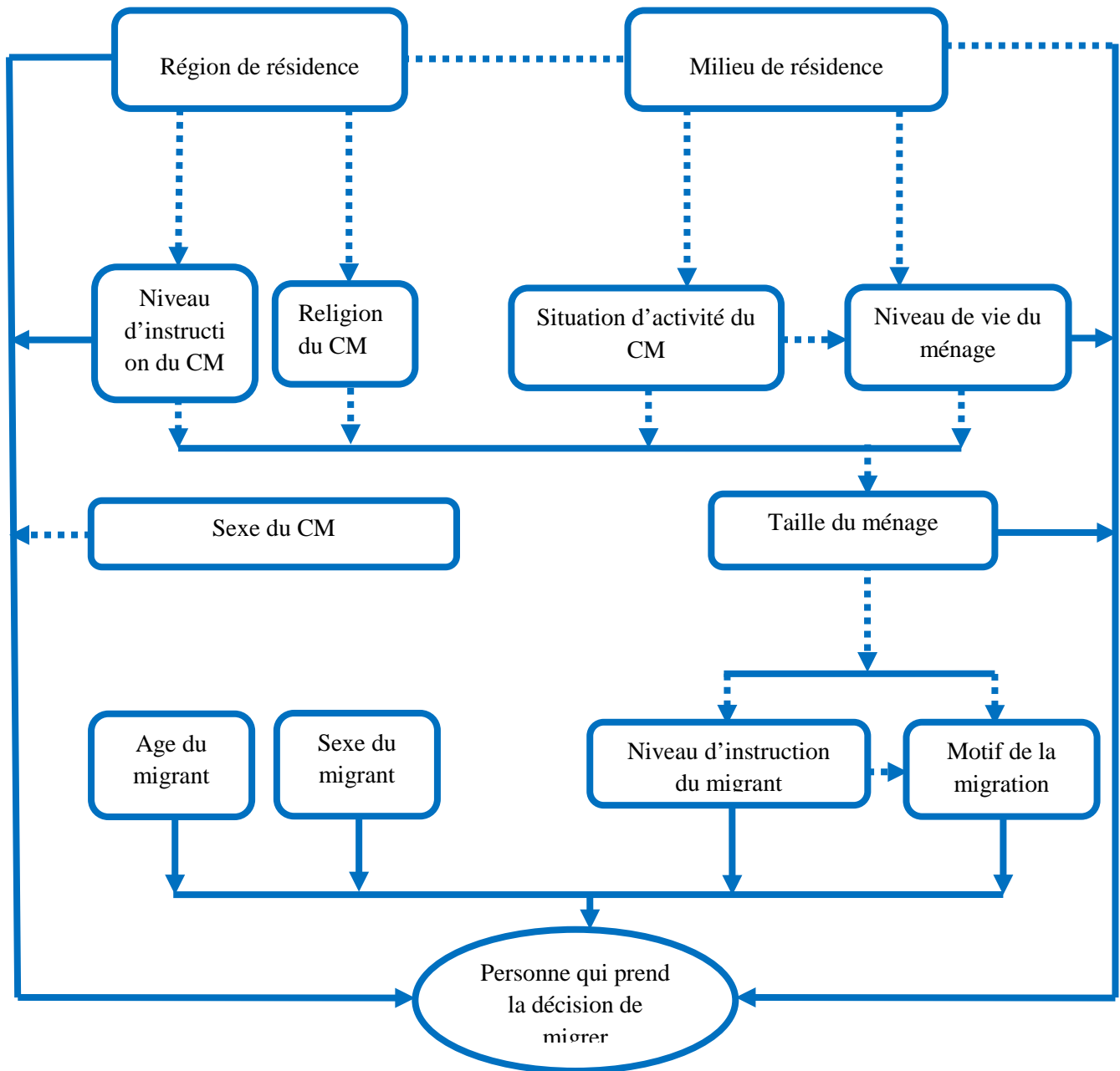
Hypothèse 7

La personne qui prend la décision de migrer dépend du motif de la migration. Par rapport aux individus qui migrent pour des raisons éducatives, familiales ou économiques, ceux qui migrent pour d'autres raisons ont moins de chances qu'un parent prenne la décision du départ, qu'une autre personne

Hypothèse 8

De l'âge du migrant, dépend la personne qui prend la décision de migrer. Les migrants d'un âge avancé (35 ans et plus) sont plus exposés que les autres (moins de 25 ans) au fait qu'une autre personne prenne la décision de leur départ plutôt qu'un parent, du fait de leur maturité, de leurs expériences et des contacts dont ils peuvent disposer à l'étranger, comparativement aux jeunes migrants.

Figure 2.2 : Schéma d'analyse de la prise de décision de migrer



Relation non testée>

A la fin de ce chapitre, on se rend compte de la diversité des aspects qui agissent sur la prise de décision d'émigrer. On constate une pluralité d'approches explicatives qui ont été développées en conséquence. Les approches économiques mettent en avant le rôle joué par l'offre de travail, le niveau de revenu et le capital humain ; celles relevant de la géographie privilégient la distance à parcourir ; celles issues de la sociologie tiennent compte des facteurs socio-culturels. D'autres approches ont été développées, en marge de ces disciplines, et viennent compléter les précédentes. Toutefois, on remarque une insuffisance de revue empirique sur la prise de décision de migrer : peu d'études sur la migration se sont intéressées de façon spécifique à la façon dont la décision d'émigrer est prise. Dans le cadre de cette étude, les approches relevant des sciences économiques et de la sociologie ont été utilisées ; car elles permettent de tenir compte des facteurs économiques, démographiques et socio-culturelles, aussi bien au niveau du ménage qu'au niveau individuel. A partir de cette revue de littérature, le cadre conceptuel a été élaboré, suivi d'une définition des indicateurs de chaque concept. Le cadre d'analyse a permis d'établir les relations à tester.

CHAPITRE III

METHODOLOGIE

« Il paraît plus pertinent d'aborder toute problématique ou toute étude avec une méthodologie structurée »
(Crauser, Harvatopoulos et Sarnin, 1989)

Ce chapitre aborde les aspects méthodologiques du travail. Il s'intéresse en premier lieu aux données utilisées : une présentation sommaire de l'enquête et de sa méthodologie, une évaluation de la qualité de ces données, afin de juger de leur fiabilité sont faites. Les sections suivantes concernent la présentation du fichier d'analyse, ainsi que sa procédure de construction, suivie par une présentation des variables retenues et des méthodes statistiques d'analyses utilisées.

3.1. Source de données

Les données utilisées pour ce travail de recherche proviennent de la 3^e Enquête Camerounaise Auprès des Ménages, réalisée en 2007. C'est une opération de recueil des données qui est organisée depuis quelques années par le Gouvernement camerounais, par le biais de l'INS. Elle porte sur les conditions de vie des populations, en essayant de dresser au final le profil de pauvreté pour le pays. Elle est la troisième enquête du genre, après l'ECAM 1 (1996) et l'ECAM 2 (2001).

L'ECAM 3 a été mise en œuvre dans le cadre du processus de suivi – évaluation de la SRP (Stratégie de Réduction de la Pauvreté), ainsi que la mesure des avancées faites vers l'atteinte des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

3.1.1. Objectifs de l'enquête

Objectifs principal

L'objectif principal de l'ECAM est d'actualiser le profil de pauvreté et les différents indicateurs des conditions de vie des ménages établis en 2001, et d'évaluer l'impact des principaux programmes et politiques mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l'enquête a pour objectifs de :

- ❖ Etudier la pauvreté sous toutes ses formes au niveau national et régional : la pauvreté monétaire, la pauvreté en termes de conditions de vie des ménages, la pauvreté de potentialités et la pauvreté subjective.
- ❖ Etudier les corrélations entre ces différentes formes de pauvreté.
- ❖ Etudier la dynamique de la pauvreté depuis 1996, notamment entre 2001 et 2007, dans le but d'évaluer l'effet des politiques et programmes macro-économiques de ces dernières années sur les conditions de vie des ménages.
- ❖ Evaluer la demande d'éducation et identifier ses principaux déterminants.
- ❖ Produire les données de base pour l'amélioration des diverses statistiques officielles (comptes nationaux, indices de prix, etc.) et pour affiner les stratégies sectorielles en vue de l'élaboration du DSRP II (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté).

3.1.2. Méthodologie de l'enquête

a) Champ géographique et unité de l'enquête

Le champ géographique de cette opération est l'ensemble du territoire national. L'enquête concernait l'ensemble des ménages ordinaires résidant sur tout le territoire, à l'exclusion des catégories ci – après :

- Les ménages collectifs
- Les membres du corps diplomatique ainsi que les membres de leurs ménages.

L'unité statistique est le ménage ordinaire. Les unités d'observation sont le ménage (logement, habitat, dépenses du ménage, etc.) aussi bien que les individus (caractéristiques démographiques, dépenses individuelles, etc.).

b) Support de collecte et informations recueillies

L'ECAM 3 étant une enquête à objectifs multiples, son questionnaire est articulé autour des modules suivant, correspondant aux domaines d'investigation en fonction des objectifs retenus.

- Le profil de pauvreté monétaire
- Les dépenses de consommation finale des ménages
- La pauvreté et les services sociaux de base
- La pauvreté, les activités économiques et les activités ménagères
- La pauvreté, le patrimoine et l'accès au crédit
- La pauvreté et les conditions d'existence
- Les aspects subjectifs de la pauvreté
- La pauvreté et la gouvernance
- La pauvreté, la mobilité résidentielle et la migration
- La pauvreté et les activités du monde rural

Les données de la section Mobilité résidentielle et migration sont celles qui sont exploitées dans cette étude (cf. annexe).

❖ Quelques remarques sur la nature des données

Il faut rappeler que la collecte des données dans les ménages devait se faire à l'aide d'une fiche ménage, et d'un questionnaire individuel. Si cette méthode de collecte permet d'accorder la même chance à chaque ménage/individu d'être tiré et enquêté, l'inconvénient majeur par rapport à l'étude des migrations est que dans le cas de faibles flux migratoires, la plupart des migrants ne soient pas tirés. Cette méthodologie ne permet pas non plus d'estimer efficacement l'effectif réel des migrants.

c) Echantillonnage

Les travaux de cartographie du troisième RGPH ont fourni une base de sondage à cette enquête, à travers les ZD (zone de dénombrement) auxquelles elle a donné lieu. D'après le rapport de l'ECAM 3 (2008 :6), il « a été judicieusement tenu compte du plan de sondage adopté », c'est-à-dire en procédant à des tirages indépendants dans chaque strate à l'intérieur de chaque région.

- **Plan de sondage**

Définition des strates

L'enquête a opté pour un plan de sondage de type aléatoire. La stratification faite comporte 32 strates d'enquêtes, dont 12 urbaines (Yaoundé, et Douala auxquelles s'ajoutent la strate urbaine de chacune des 10 régions), 10 strates semi – urbaines, et 10 strates rurales.

Une précision mérite d'être faite cependant : cette stratification a été réaménagée, en distinguant les strates urbaines au sens strict des autres strates dénommées rurales au sens large, dans le souci de pouvoir comparer les résultats de l'ECAM 3 à ceux de l'ECAM 1 et 2.

Répartition de la taille de l'échantillon

La répartition de l'ECAM 3 a été faite sur la base de 12 ménages par ZD à Douala/Yaoundé, et de 18 ménages dans le reste du pays, à l'exclusion des ZD ayant préalablement fait l'objet de l'« enquête légère »⁷. Elle figure dans le tableau ci – après :

Tirage de l'échantillon

➤ A Douala et à Yaoundé

Au total, 100 ZD ont été sélectionnées dans l'ensemble du pays. Dans chaque arrondissement, un nombre proportionnel au nombre total de ZD de cet arrondissement dans

⁷ C'est une enquête faite avec la même méthodologie que l'ECAM, sur un échantillon réduit de presque 1 800 ménages, avec un questionnaire allégé cherchant principalement à capter les éventuels effets saisonniers sur l'activité économique, les revenus et les consommations des ménages en cas de changement du moment de l'enquête dans l'année.

la métropole a été tiré. Le nombre de ménages-échantillon de chaque ZD est de 18 ou 12, en fonction de la charge des enquêteurs suivant la méthodologie de collecte et du fait que la ZD ait fait ou non l'objet d'une enquête légère.

➤ **Dans les autres régions**

Ici, il a été effectué un tirage à deux degrés. Dans chaque région, l'on procède d'abord au tirage du nombre de ZD souhaité parmi toutes celles appartenant à cette strate. Par la suite, un effectif de 21 ou de 24 ménages ont été tirés dans les ZD de l'enquête légère, et enfin 18 ménages dans les autres ZD.

d) Population de l'étude

La population ciblée par cette étude est constituée de toutes les personnes ayant quitté le Cameroun pour un pays étranger, au cours des 6 dernières années ayant précédé l'enquête (entre 2001 et 2007). Elle a été sélectionnée à l'aide de la question S08Q22A de la section « Mobilité résidentielle et migration ». Cette question est relative au lieu de la migration, et propose les réponses suivantes :

1. Ailleurs dans la même ville ou le même village
2. Dans une (autre) ville du Cameroun
3. Dans un (autre) village du Cameroun
4. Dans un pays voisin de la CEMAC
5. Dans un autre pays d'Afrique
6. En Europe
7. En Amérique
8. Autre
9. Données manquantes.

Les modalités 4 à 8 ont permis de constituer la sous-population concernée par l'étude, dont l'effectif s'élève à 424.

3.2. Evaluation de la qualité des données

Avant de précéder à toute analyse de données, la démarche scientifique exige le recours à une étape préalable : celle de l'évaluation de leur qualité. Le but de cet examen est

de s'assurer que les données disponibles sont de bonne qualité, et qu'elles sont adéquates avec l'objet de l'étude.

Il permet de déceler les erreurs possibles, de mesurer leur ampleur, de les corriger éventuellement, et d'assurer une certaine fiabilité aux résultats de la recherche. En effet, la présence de données de mauvaise qualité ou tout au moins de qualité douteuse peut affecter les résultats du travail.

Pour ce faire, nous rendrons brièvement compte de la couverture des données ; ensuite nous procéderons à l'évaluation des taux de non-réponse, celle de la déclaration de l'âge, et nous calculerons l'indice de Myers.

3.2.1. Evaluation de la couverture de l'échantillon

Parmi les 6 206 ménages sélectionnés pour l'enquête, 5 769 ménages ont pu être interviewés avec succès, soit un taux de couverture de 97%. Ce taux est relativement le même en milieu urbain (96,9%) qu'en milieu rural (97,1%).

3.2.2. Taux de non-réponses des variables de l'étude

L'évaluation des taux de non-réponse consiste à examiner pour chaque variable retenue la proportion des non-déclarés. La non-déclaration d'une réponse peut être le résultat de l'une des situations suivantes :

- Le refus de la part de l'enquêté (e) de répondre à une question précise,
- L'oubli de la part de l'enquêteur.

Le tableau 3.1 suivant donne la répartition des « Non déclarés » par variable retenue.

En général, le taux de non-réponse est jugé acceptable lorsqu'il est inférieur à 10%.

Tableau 3.1: Taux de non-réponse des variables de l'étude

Variable	Effectif	Cas valides	Cas manquants	Taux de non réponse
Variable dépendante				
Prise de décision	424	424	0	0
Variables indépendantes				
Région de résidence au Cameroun	424	424	0	0
Milieu de résidence au Cameroun	424	424	0	0
Niveau de vie du ménage	424	424	0	0
Niveau d'instruction du chef de ménage	424	424	0	0
Taille du ménage	424	424	0	0
Niveau d'instruction du migrant	424	421	3	0,7
Age du migrant	424	420	4	0,9
Sexe du migrant	424	423	1	0,2
Motif de la migration	424	423	1	0,2
Type de logement	424	422	2	0,2
Principal mode d'approvisionnement en eau de boisson	424	424	0	0
Principale source d'éclairage	424	424	0	0
Principale source d'énergie pour la cuisine	424	424	0	0
Mode d'évacuation des ordures	424	424	0	0
Mode d'évacuation des eaux usées	424	424	0	0
Type de lieu d'aisance pour le WC	424	422	2	0,2
Principal matériau des murs	424	424	0	0
Principal matériau du toit	424	424	0	0
Principal matériau du sol	424	424	0	0
Possession d'une connexion Internet	424	424	0	0
Possession d'un câblage au réseau télé/satellite	424	424	0	0
Présence du téléphone fixe	424	422	2	0,2
Présence du téléphone mobile	424	424	1	0,2
Présence CT Phone fixe	424	424	0	0
Présence CT Phone mobile	424	424	0	0
Présence du fax/télécopieur	424	424	0	0
Présence de l'ordinateur	424	424	0	0
Présence du poste radio	424	424	0	0
Présence du téléviseur	424	424	0	0
Présence de la chaîne musicale	424	0	0	0
Présence du lecteur DVD/VCD	424	424	0	0
Présence de l'antenne parabolique	424	424	0	0
Présence de la moulinette	424	424	0	0

Source : Traitement des données de l'ECAM 3

Variable	Effectif	Cas valides	Cas manquants	Taux de non réponse
Présence du réfrigérateur/frigo	424	424	0	0
Présence du congélateur	424	424	0	0
Présence de la cuisinière	424	424	0	0
Présence du réchaud à gaz	424	424	0	0
Présence du réchaud à pétrole	424	424	0	0
Présence de la bouteille de gaz	424	424	0	0
Présence du fer à repasser électrique	424	424	0	0
Présence du climatiseur	424	424	0	0
Présence du ventilateur	424	424	0	0
Présence du véhicule	424	424	0	0
Présence de moto/mobylette	424	424	0	0
Présence de bicyclette/vélo	424	424	0	0,2
Présence cheval/âne	424	422	2	0,2
Présence de pousse-pousse/charrette/brouette	424	422	2	0,2

Source : Traitement des données de l'ECAM 3

Il ressort de cette évaluation que l'ensemble des variables ont été bien déclarées, car elles ont un taux de non réponse inférieur à 10%.

3.2.3. Evaluation des données sur l'âge des migrants au départ

L'âge est une variable très importante dans l'analyse démographique ; selon **Francis Gendreau (1993)**, c'est même un « *caractère de base de la démographie* ». Toutefois, elle est très souvent source d'erreurs de mémoire et d'autres types de biais.

Les erreurs enregistrées dans la déclaration de l'âge peuvent être dues à :

- Le mauvais fonctionnement de l'état civil,
- Les fausses déclarations,
- Le défaut de mémoire,
- Le refus de répondre de certains enquêtés,
- Les conditions socio - culturelles (faible niveau d'instruction des populations, analphabétisme, croyances culturelles),
- La mauvaise saisie de l'âge.

Pour évaluer la qualité des données sur l'âge, nous avons eu recours à deux méthodes : la méthode graphique et la méthode statistique.

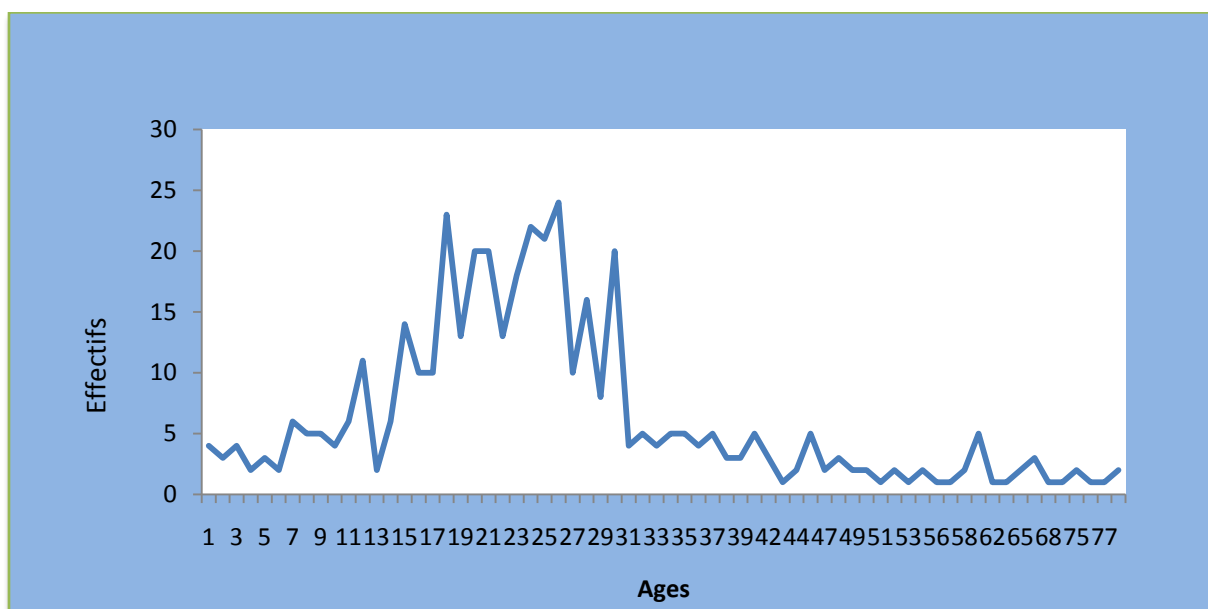
a) Méthode graphique : Courbe des effectifs

L'examen du graphique 3.1 montre des irrégularités à certains âges. Cette allure irrégulière de la courbe met en évidence les erreurs de déclaration. Elle présente en effet une évolution en dent de scie avec des pics prononcés aux âges ronds (se terminant par 0, 5 ou 9).

Ces irrégularités observées dans la déclaration de l'âge traduisent en réalité une préférence pour certains âges et une répulsion pour d'autres. Ces situations sont assez fréquentes lors des opérations de collecte de données. A cet effet, plusieurs indices ont été établis afin de tester la qualité de la répartition par âge des populations et de mesurer leur degré d'exactitude en vue de pouvoir procéder à des comparaisons. Il s'agit des indices de mesure de l'attraction ou la répulsion des âges terminés par un chiffre donné, en particulier :

- Les âges ronds, terminés par 0 ou 5 : Indice de Whipple.
- Les âges terminés par un chiffre compris entre 0 et 9 : Indices de Myers,
- L'indice de Bachi, qui vient limiter les inconvénients de Whipple et Myers ;
- L'indice Combiné des Nations Unies, qui contrairement aux trois précédents, se calcule à partir de répartitions par groupes d'âges, et non plus par année d'âge.

Graphique 3.1: Répartition des migrants par âge



Source : Traitement des données de l'ECAM 3

Sur le graphique 3.1 ci-dessus, nous constatons que les âges sont généralement terminés par 0 ou 9 ; nous allons donc recourir à l'indice de Myers.

b) Méthode statistique : calcul de l'indice de Myers

Méthode de calcul

L'indice de Myers est un indice qui mesure l'attraction et la répulsion des âges. Plus précisément, il exprime les préférences (ou les aversions) pour les âges se terminant par chacun des chiffres de 0 à 9.

Compte tenu de la décroissance normale des effectifs avec l'âge, il n'est pas possible de comparer directement les effectifs totaux successifs des personnes qui ont déclaré des âges se terminant respectivement par chacun des chiffres de 0 à 9. Pour pallier à cela, Myers a proposé de calculer pour chacun d'eux un effectif remanié qui, s'il n'y avait aucune préférence ou aversion, serait égal à 10% de l'effectif total remanié. La somme des écarts en valeur absolue des pourcentages de chacun des effectifs remaniés avec l'effectif théorique 10 constitue l'indice de Myers (**Gendreau, ibid.**).

Lorsqu'on est en présence de données correctement déclarées, tous les effectifs remaniés sont à peu près égaux et l'indice est à peu près nul. **Gendreau** précise que sa valeur est d'autant plus élevée que les préférences ou aversions pour les âges qui se terminent par certains chiffres sont plus grandes. Il atteint sa valeur maximale lorsqu'il y a préférence pour tous les âges se terminant par un seul et même chiffre, et vaut alors 180.

Tableau 3.2 : Calcul de l'indice de Myers

i	Si	S'i	Fi	Pi	Ei	Ei
0	58	54	544	15,51	5,51	5,51
1	31	25	262	7,47	-2,53	2,53
2	36	25	283	8,07	-1,93	1,93
3	27	25	258	7,35	-2,65	2,65
4	37	31	340	9,69	-0,31	0,31
5	49	35	434	12,37	2,37	2,37
6	43	33	400	11,40	1,40	1,40
7	29	19	270	7,70	-2,30	2,30
8	48	25	457	13,03	3,03	3,03
9	26	13	260	7,41	-2,59	2,59
Total			3508	100,00		24,62

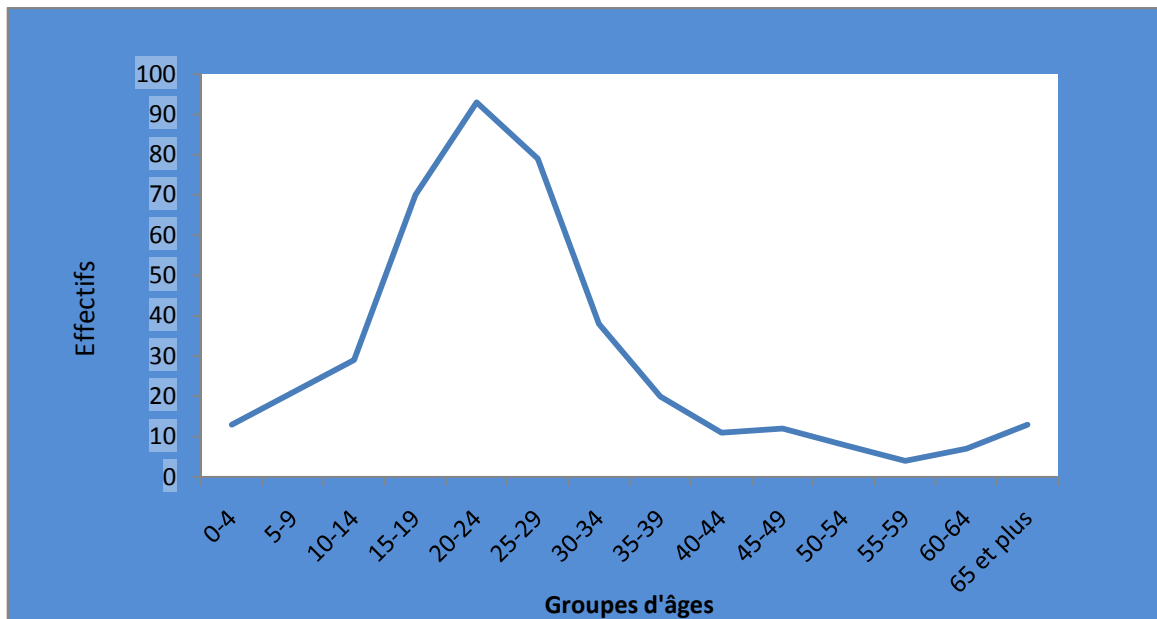
Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

Interprétation

Le calcul indique que l'indice de Myers est de 24,62 (tableau 3.3). Il s'éloigne de 0. Cela confirme qu'il y a mauvaise déclaration. On constate d'ailleurs qu'il y a une forte attraction pour certains âges (0, 5, 6 et 8), et une forte répulsion pour d'autres (1, 2, 3, 4 et 7).

Pour corriger les irrégularités observées, nous avons procédé au regroupement des âges en groupes d'âges quinquennaux. Et le graphique 3.2 ci - après illustre cette correction.

Graphique 3.2 : Répartition des migrants par groupes d'âge quinquennal



Source : Traitement des données de l'ECAM 3

Ce procédé semble avoir atténué les perturbations observées. Au final, on constate que les données sont de qualité acceptable.

3.3. Définition des variables de l'étude

Parmi les modules retenus par cette enquête, les modules portant sur la composition du ménage et les caractéristiques des membres du ménage (Section 01), la migration et la mobilité résidentielle du ménage (Section 08) sont ceux qui ont servi à la constitution du fichier d'analyse.

Il s'agit dans la présente section de faire une présentation des différentes variables retenues dans cette étude.

3.3.1. Variable dépendante

La variable dépendante est la variable expliquée. Dans cette étude, c'est la personne qui prend la décision de la migration. Elle correspond à la question S08Q20 : « Qui a pris la décision pour le départ ? ». Elle est qualitative et contient les 8 modalités suivantes.

- | | |
|---|---------------------------|
| 1= Lui/elle-même | 5= Parents hors du ménage |
| 2= Le chef de ménage seul | 6= Personne à l'étranger |
| 3=Autres membres du ménage | 7= Employeur |
| 4= Chef de ménage et autres membres du ménage | 8=Autre (Préciser) |

Sur la base de la revue de la littérature, qui stipule que très souvent dans le contexte Africain, la décision de migrer est prise en famille, ses modalités ont été regroupées en 3 :

- | | |
|------------------|----------|
| 1= Lui/elle-même | 3= Autre |
| 2= Parents | |

En effet, nous avons constaté avec des auteurs tels que **Comoe (2007)** qu'il existe plusieurs modes de prise de décision qui peuvent varier de l'individuel au collectif. Il n'est pas rare que la décision de migrer découle des choix familiaux et sociaux, compte tenu du fait que la famille perpétue les normes et valeurs sociales de chacun de ses membres.

La modalité 2 (parent) regroupe le chef seul, les autres membres du ménage, le chef de ménage et les autres membres du ménage, et les parents vivant hors du ménage. Dans la modalité 3 (autre) on retrouve une personne à l'étranger, l'employeur et toute autre personne n'appartenant à aucune des catégories déjà mentionnées.

3.3.2. Variables indépendantes

Les variables indépendantes sont les variables explicatives. Elles sont de trois ordres qui relèvent chacune d'un niveau d'explication précis : Les variables contextuelles (niveau macro), les variables liées aux caractéristiques du ménage (niveau méso) et celles liées aux caractéristiques individuelles (niveau micro).

a) Les variables contextuelles

• La région de résidence

La région est une entité géographique et économique qui permet de situer géographiquement l'enquêté sur le territoire national ; c'est aussi une unité administrative. Chaque région présente des spécificités géographiques, culturelles et économiques qui peuvent influencer la décision de migrer. Elle a pour modalités :

1= Douala	5= Est	9= Nord-Ouest
2= Yaoundé	6= Extrême-Nord	10= Ouest
3= Adamaoua	7= Littoral	11= Sud
4= Centre	8= Nord	12= Sud-Ouest

Elle a été recodée en 3 modalités :

1= Douala/Yaoundé	3= Autre région
2= Septentrion/Est	

• Le milieu de résidence

C'est une variable qui rend compte de l'environnement géographique. Elle permet de savoir si c'est un environnement urbanisé ou pas, ce degré d'urbanité étant susceptible de faciliter ou non la décision de migrer.

b) Les variables liées aux caractéristiques du ménage

Caractéristiques économiques du ménage

• Le niveau de vie du ménage

Le niveau de vie du ménage est une variable qui mesure l'état de pauvreté ou alors d'aisance des membres du ménage.

Plusieurs approches permettent de rendre compte du niveau de vie des ménages. Il s'agit principalement de l'approche monétaire, l'approche subjective et l'approche non monétaire ou par les conditions de vie.

L'approche monétaire

La plus répandue, elle est déterminée à partir de variables sur le revenu et la consommation des ménages et cherche à fixer un seuil plus adapté selon la taille du ménage.

L'approche subjective

Cette seconde approche a été conçue pour contourner les inconvénients de la première. Elle intègre l'opinion de la personne enquêtée sur sa propre situation financière et son bien-être, le nombre d'enfants que compte le ménage.

L'approche par les conditions de vie

Devant la difficulté d'appréhender la dimension monétaire du niveau de vie, il est souvent fait recours à la dimension matérielle. Elle est élaborée à partir de nombreux indicateurs comme le manque de bien-être matériel ou de possibilité de participation à la vie sociale. L'hypothèse qui sous-tend cette approche est que les caractéristiques du logement dans lequel vivent les ménages sont fortement tributaires du pouvoir d'achat du chef de ménage.

Pour ce travail de recherche, le choix a été porté sur l'approche par les conditions de vie que nous jugeons adaptable au contexte camerounais, car les revenus ont toujours fait l'objet d'une mauvaise déclaration pour des raisons culturelles et fiscales.

La construction de l'indicateur du niveau de vie a pris en compte aussi bien les caractéristiques de l'habitat que les biens d'équipement possédés par le ménage : principale source d'éclairage, principal mode d'approvisionnement en eau de boisson, mode d'évacuation des ordures, présence de poste de télévision, de poste radio, de connexion internet... Le logiciel SPAD (5.5) a été utilisé pour procéder à cette construction.

L'indicateur du niveau de vie construit comporte les 3 modalités suivantes, avec leurs différentes proportions :

1= Faible (26,89%)

2= Moyen (40,09%)

3= Elevé (33,02%)

La situation d'activité du CM

Comme son nom l'indique, cette variable rend compte de la situation professionnelle du chef de ménage. Les situations possibles sont :

1= Actif occupé

2= Chômeur BIT

3= Chômeur découragé

4= Inactif

Cette variable a été recodée en 2 modalités :

1= Occupé

2= Non occupé

Caractéristiques socio – culturelles du ménage

La religion du chef de ménage

La religion désigne la croyance en une force ou en des forces surnaturelles souveraines perpétuées par un ensemble de rites et de dogmes. Dans cette étude, elle permet de cerner l'obédience religieuse du chef de ménage et de ses membres. Les réponses possibles sont :

1= Catholiques

5= Animiste

2= Protestants

6= Autre religion (à préciser)

3= Autre religion chrétienne

7= Pas de religion

4= Musulmane

Le recodage a été fait de la façon suivante :

1= Chrétienne

3= Autres religions

2= Musulmane

Le niveau d'instruction du chef de ménage

Le niveau d'instruction du chef de ménage permet de cerner le niveau d'alphabétisation de ce dernier, c'est-à-dire son niveau d'études le plus élevé atteint dans le système éducatif formel. Habituellement, cette variable est être appréhendée soit par la dernière classe atteinte, soit par le diplôme le plus élevé obtenu, soit encore par le nombre d'années passées dans le système éducatif formel. Dans cette étude, nous avons opté pour le niveau d'études atteint par le chef de ménage au moment de l'enquête (NIVINSCM). Ses modalités sont :

1= Non scolarisé

4= Secondaire 2nd cycle

2= Primaire

5= Supérieur

3= Secondaire 1^{er} cycle

Après regroupement, on a :

1= Sans niveau

3= Secondaire et plus

2= Primaire

Caractéristiques démographiques du ménage

Le sexe du chef de ménage

Le sexe est un trait biologique qui permet de distinguer un homme d'une femme. Il comprend les deux modalités suivantes :

1= Masculin

2= Féminin

La taille du ménage

Cette variable renvoie au nombre de personnes vivant dans un ménage. Ses modalités vont de 1 à 23. Après recodage, elles se présentent comme suit :

1= Ménages de petites tailles (1 à 3 personnes)

2= Ménages de tailles moyennes (4 à 6 personnes)

3= Ménages de grandes tailles (7 personnes et plus)

c) Les variables liées aux caractéristiques individuelles

Le niveau d'instruction du migrant au départ

Comme le niveau d'instruction du chef de ménage, cette variable saisit le plus haut niveau d'étude atteint par le migrant au moment du départ et donne les possibilités de choix suivants :

1= Sans niveau

4= Secondaire 2nd cycle

2= Primaire

5= Supérieur

3= Secondaire 1^{er} cycle

Les modalités ont été transformées de la façon suivante :

1= Sans niveau

3= Secondaire et plus

2= Primaire

Le sexe du migrant

Les deux modalités de cette variable qualitative sont :

1= Masculin

2= Féminin

Le motif de la migration

Le motif est « une cause, une raison ou un mobile » ; le motif de la migration est donc « la ou les raisons qui ont poussé l'individu à migrer » (**Ekambi, 1993**). De nature qualitative, cette variable saisie la raison pour laquelle l'individu a effectué une migration. C'est entre autres :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| 1= Travail | 4= Etudes / Formation |
| 2= Recherche d'emploi | 5= Problèmes dans le ménage |
| 3= Problèmes de santé | 6= Suivre ou rejoindre la famille |
| 7= Recherche d'autonomie | 8= Autres |

Son recodage a donné lieu aux modalités suivantes :

- 1= Motifs économiques (Travail, Recherche d'emploi)
- 2= Motifs liés à l'éducation
- 3= Motifs d'ordre familial (Problème dans le ménage, Suivre ou rejoindre la famille, Recherche d'autonomie)
- 4= Autres motifs (Problèmes de santé, Autre raison)

L'âge du migrant

Les modalités de l'âge du migrant vont de 0 à 80. Après regroupement, ils se présentent comme suit :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| 1 = Moins de 25 ans | 3 = 35 ans et plus |
| 2 = 25-34ans | |

Il est important de préciser que ces variables ont été saisies au moment du départ.

3.4. Méthodes d'analyse

Nous avons eu recours à deux méthodes d'analyse : les méthodes d'analyse descriptive et les méthodes d'analyse explicative.

3.4.1. Analyse descriptive

Nous avons opté au niveau descriptif pour deux méthodes : les tableaux croisés et l'analyse factorielle des correspondances. Le logiciel STATA dans sa version 11 a été utilisé

pour l'analyse descriptive bivariée et le module « Analyse factorielle et classification » du logiciel SPAD (version 5.5) a été utilisé pour l'analyse descriptive multivariée.

a) Les tableaux croisés : le Test de Khi-deux (χ^2)

Les tableaux croisés consistent à mettre en relation la variable dépendante et chacune des variables indépendantes. En effet, les analyses bidimensionnelles permettent de mettre en évidence les liens entre deux variables. D'après **Crauser et al (1989)**, « *Elles s'attachent à déterminer les tendances générales des différentes variables. Elles sont le point de départ de toute analyse d'un tableau de données* ».

Principe des tableaux croisés

Lorsqu'on analyse des données après une opération de collecte, il peut être intéressant de croiser les observations obtenues lorsqu'elles correspondent à des individus ayant des caractéristiques différentes. Le test de Khi-deux s'utilise lorsqu'on est en présence de deux variables non métriques (qualitatives), chacune d'elles pouvant être composée d'un ou de plusieurs items (modalités). Il renseigne sur le degré d'association entre les deux variables. Il nous permettra de mesurer les associations entre la variable à expliquer et les variables explicatives, c'est-à-dire de mesurer les relations éventuelles entre celles-ci. En outre il permettra de voir la variation de la prise de décision selon les modalités de chaque variable indépendante.

Interprétation des résultats

Ainsi que susmentionné, le test du Khi-deux permet de vérifier si une relation entre deux variables (non métriques) existe dans la population. Deux situations sont possibles : soit elles sont totalement indépendantes, soit elles sont étroitement liées et il faut chercher si cette dépendance a un sens. A cet effet, deux hypothèses sont formulées avant de procéder au test proprement dit :

H0 : « il n'y a pas de relation entre les deux variables dans la population dont est issu l'échantillon » ;

H1 : « Il y a une relation entre les deux variables ».

En référence au seuil fixé, il permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse H0. Si la probabilité associée au test (seuil de signification) est inférieure au seuil critique, on conclut à

l'existence d'une association entre les deux variables. Signalons que le seuil retenu dans le cadre de cette étude est de 5%.

b) L'Analyse Factorielle des Correspondantes

L'analyse factorielle des correspondances permet d'exprimer « *sous une forme graphique pertinente et facilement interprétable un tableau...* » (**Crauser et al**, *ibid.*).

Principe de l'AFCM

Les méthodes d'analyse factorielles sont des techniques de réduction des données. Elles cherchent à retenir un nombre limité de variables comptant pour une large part de la variance totale de l'ensemble des variables observées de manière à faciliter ou simplifier l'analyse. Par conséquent, elles permettent de construire de nouveaux concepts en créant des indicateurs combinés.

Trois types de méthodes d'analyse factorielle peuvent être distingués :

- L'analyse en facteurs communs et spécifiques (AFCS)
- L'analyse en composantes principales (ACP)
- L'analyse factorielle des correspondances (AFC).

Les deux premiers types s'appliquent à des données métriques, tandis que la troisième requiert des données non métriques. Nous nous intéresserons ici à ce dernier type.

L'AFC est une méthode d'analyse factorielle des relations d'interdépendances entre plusieurs variables qualitatives. Elle-même se répartie en deux méthodes :

1. L'Analyse Factorielle des Correspondances Simples
2. L'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples

Lorsqu'on recueille des données qualitatives pour un nombre important de variables et d'individus, elles peuvent être représentées sous la forme d'un tableau individus-variables.

L'Analyse Factorielle des Correspondances Simples s'effectue dans le cas d'une relation entre deux variables qualitatives (analyse d'un tableau de contingence de grande dimension). L'analyse Factorielle des Correspondances Multiples quand à elle s'effectue dans le cas des relations entre plus de deux variables qualitatives (analyse d'un tableau disjonctif complet). C'est donc une méthode factorielle des relations d'interdépendance entre plusieurs variables qualitatives. Pour **Crauser et al (ibid.)**, cette technique peut se concevoir comme

« une généralisation de l'analyse factorielle des correspondances applicable à des tableaux de données définis à partir de plus de variables qualitatives ».

Soit une population de N individus repérés par un indice r. Supposons que chaque individu est classé selon m variables Jc. La variable Jc présente K modalités, et chaque individu possède une et une seule modalité de chaque variable. Les résultats d'un tel classement peuvent être représentés par un tableau logique (N*K) composé de 1 ou 0 (avec $K = \text{Somme des } Kc$).

La configuration du tableau est le suivant :

Tableau 3.4 : Configuration des données d'une AFCM

		Variables et modalités									
		J1								...	Jm
		1	2	...	K1	1	2	...	K2		
INDIVIDUS	1	1	0	...	0	0	0	...	1		
	2	0	0	...	1	1	0	...	0		
	3	0	1	...	0	1	0	...	0		
	.										
	.										
N	0	0	...	1	0	1	...	0			

Source : Rwengue, 2011

Ce tableau logique ou tableau disjonctif complet est donc celui qui est soumis à l'AFCM.

Interprétation des résultats

Lorsque les individus sont bien identifiés, on peut représenter deux nuages simultanément : l'un qui représente les modalités des diverses variables, l'autre qui représente les individus.

Les aides à l'interprétation conjointement édités avec le graphe par les logiciels usuels permettent de mieux interpréter les résultats. Les informations fournies sont :

-Les valeurs propres, le pourcentage de la variance expliquée par chaque axe et un cumul de ces pourcentages. C'est à partir de ces indications qu'on peut déterminer les axes factoriels ayant une grande contribution à la variance totale.

-Un tableau qui donne pour chaque variable :

Sa masse ($f_i = n_i/n$: poids), sa contribution à la variance totale, sa coordonnée sur l'axe i , sa contribution à la variance totale expliquée par l'axe i (CTA⁸), la contribution de l'axe i à la variance du point j (CTR⁹), la qualité de la représentation.

L'interprétation d'un axe se fait comme suit : on identifie les modalités pour lesquelles les CTA sont les plus fortes ; elles correspondent à celles qui ont joué le plus grand rôle dans son positionnement. On dira que l'axe « oppose » ceux qui ont des coordonnées négatives à celles qui ont des coordonnées positives. Au cas où la CTR d'un point est proche de 1, cela signifie qu'il est pratiquement situé sur l'axe concerné et qu'il ne jouera en réalité qu'un rôle réduit dans la détermination des autres axes. Notons qu'un point peut conjointement avoir une forte CTA et une faible CTR. Cela traduit que le point en question a fortement influencé cet axe ; cependant il peut également en influencer d'autres. Il peut arriver que le nuage soit scindé en deux. Dans ce cas, cela signifie que la correspondance initiale (A, J) peut se diviser en deux correspondances (A1, J1) (A2, J2) qu'il convient d'analyser séparément. Ce sera le même procédé dans le cas de trois paquets.

La caractérisation du premier axe permet de répartir les individus en deux groupes, notamment ceux qui sont situés à la partie positive de l'axe et ceux qui sont situés à sa partie négative. Il en est de même pour le second axe.

Cependant, tel que le relèvent **Crauser *et al* (op.cit)**, les représentations graphiques auxquelles l'AFM donne lieu « *sont un guide dans l'interprétation. En aucun cas, elles ne se suffisent à elles-mêmes* ».

3.4.2. Analyse explicative

Les relations qui ont été mises en évidence au niveau de la description des données peuvent être fallacieuses. En effet, au niveau bivarié, les relations trouvées sont

⁸ Contribution Absolue

⁹ Contribution Relative

potentiellement fallacieuses vu qu'elles ne tiennent pas compte des effets des autres variables ; ces dernières sont pourtant susceptibles d'avoir une influence non négligeable. **Ghiglione et Matalon (1985)** disent à ce sujet que l'examen des relations entre deux variables peut déjà permettre de « *vérifier certaines hypothèses et peut aussi en suggérer d'autres. On peut également se poser des problèmes quant à la signification de ces relations observées, se demandant si elles représentent des liaisons réelles, ou ne sont que des artefacts* ».

Afin de dégager l'effet net de chaque variable, on a eu recours à l'analyse multivariée explicative. Ainsi, dans l'analyse explicative, il est question de mettre en relations les variables explicatives avec la variable expliquée, afin de voir comment elles agissent sur cette dernière (leurs mécanismes d'action), ainsi que la variation de celle-ci. Compte tenu de la nature de la variable dépendante (qualitative et à plus de deux modalités), la méthode appropriée est le modèle de régression logistique multinomial. Pour procéder à ces analyses, le logiciel STATA 11 a été utilisé.

La régression logistique multinomiale

Principe de la régression logistique multinomiale

Rappelons avec **Patrick Taffe (2004)** que l'analyse de la régression est une technique statistique permettant d'établir une relation entre une variable dépendante et des variables explicatives, afin d'étudier les associations et de faire des prévisions. Selon le même auteur, le terme « régression » implique qu'on considère un ensemble de variables explicatives et que le terme « logistique » fait référence à une hypothèse de distribution (du même nom). Dans ce modèle, la variable dépendante est catégorielle. Lorsqu'elle est dichotomique (c'est-à-dire qu'elle n'admet que deux modalités : 0 et 1), le modèle adéquat est la régression logistique binomiale. Dans le cas où elle admet plus de deux modalités, on recourra à la régression logistique multinomiale. Pour cette étude, c'est ce second cas qui s'applique. Les variables indépendantes doivent également être catégorielles et dichotomique; dans le cas où elles ne le sont pas, il est nécessaire de procéder à leur dichotomisation avant leur introduction dans le modèle. Pour chaque variable indépendante, une modalité de référence doit être retenue ; celle-ci n'est pas introduite dans le modèle, mais servira de référence pour l'interprétation des paramètres rattachés aux autres modalités de la variable considérée.

Ainsi, le logit multinomial est une méthode d'analyse multivariée qui s'applique à une variable dépendante qualitative ayant plus de deux modalités.

La construction du modèle repose sur l'idée suivante : la probabilité que l'individu i , compte tenu de ses caractéristiques X_{ik} , fasse partie de la catégorie j est supposée dépendre des X_{ik} , ou, plus précisément, d'une combinaison linéaire des X_{ik} .

L'expression mathématique en est :

$$P(j|x_i) = G(b_{0j} + b_{1j} x_{i1} + b_{2j} x_{i2} + \dots + b_{kj} x_{ik}) = G(x_i b_j) \text{ pour } j = 1, 2, \dots, J.$$

Le vecteur $x_i = (x_{i1}, x_{i2} \dots x_{ik})$ est le vecteur (ligne) des variables explicatives du modèle. Les paramètres de la combinaison linéaire dépendent de la catégorie j et on note

$$b_j = (b_{0j}, b_{1j} \dots b_{kj}) \text{ le vecteur (colonne) de ces paramètres.}$$

Il est alors question de trouver une forme fonctionnelle G telle que chaque quantité $P(j|x_i)$ soit bien une probabilité, c'est-à-dire possède les deux propriétés suivantes :

$$0 < P(j|x_i) < 1 \text{ et } \sum_{j=1}^J P(j|x_i) = 1. \quad (1)$$

Pour assurer la stricte positivité de $P(j|x_i)$, on prend la fonction exponentielle. C'est ce choix qui fonde le modèle logit. On pose donc $P(j|x_i) = \exp(x_i b_j)$.

Mais cette quantité peut prendre des valeurs supérieures à 1. On la norme alors par la somme des $\exp(x_i b_j)$, et le modèle s'écrit :

$$P(j|x_i) = \frac{\exp(x_i b_j)}{\sum_{h=1}^J \exp(x_i b_h)} \quad \text{pour } j = 1, 2, \dots, J. \quad (2)$$

Notons que la forme fonctionnelle donnée par (2) répond bien aux propriétés (1).

Le modèle possède a priori un nombre relativement élevé de paramètres : $(K+1) \times J$. En l'état, les effets des caractéristiques x sur l'appartenance à l'une des J catégories ne sont pas identifiés (on dit aussi que le modèle n'est pas identifié, ou que les paramètres ne le sont pas). Une infinité de valeurs de b sont donc possibles, qui conduisent à une même valeur de la probabilité. Il faut alors imposer aux paramètres une condition qui permette l'identification du modèle. Celle qui est retenue en règle générale est d'imposer la nullité de tous les paramètres relatifs à une catégorie donnée, appelée alors *catégorie de référence*. Si on décide que la catégorie de référence correspond à $j = J$, alors la condition d'identification est :

$$b_{0j} = b_{1j} = \dots = b_{kj} = 0$$

Avec cette condition, le modèle s'écrit finalement comme suit :

$$\begin{cases} P(j|x_i) = \frac{\text{Exp}(x_i b_j)}{1 + \sum_{h=1}^{j-1} \text{Exp}(x_i b_h)} \\ P(J|x_i) = \frac{1}{1 + \sum_{h=1}^{j-1} \text{Exp}(x_i b_h)} \end{cases}$$

Pour $j = 1, 2, \dots, J-1$

Remarquons qu'avec $J = 2$, on retrouve l'expression d'un logit dichotomique.

Avec $J = 3$, on a alors :

$$\begin{cases} P(j1|x_i) = \frac{\text{Exp}(x_i b_{j1})}{1 + \text{Exp}[x_i (b_{j1} + b_{j2})]} \\ P(j2|x_i) = \frac{\text{Exp}(x_i b_{j2})}{1 + \text{Exp}[x_i (b_{j1} + b_{j2})]} \end{cases}$$

La valeur du Odds Ratio (OR) s'obtient à l'aide la formule : $OR = \frac{P}{1-P}$

Interprétation des résultats

Les logiciels usuels offrent deux types de résultats : les coefficients des X ou les odds ratio qui leurs sont associés. On utilisera l'interprétation par les odds ratio qui paraît plus instructive. On interprète les résultats relatifs à une même modalité de référence choisie parmi les modalités de la variable dépendante avant de lancer le modèle.

De façon générale : Pour chaque variable indépendante, on choisit une modalité de référence à partir de laquelle le risque couru par les personnes présentant la modalité considérée sera interprété. Les risques sont obtenus à partir de l'exponentiel des coefficients b . Ainsi, pour une variable indépendante donnée, si b est positif, on dit que les individus de la modalité considérée ont (e^b-1) plus de chance que leurs homologues de la modalité de référence de présenter le caractère de la modalité considérée de la variable dépendante. En revanche si b est négatif, on dit que les premiers ont $(1-e^b)$ moins de chance que les derniers de présenter le caractère de la modalité de référence de la variable dépendante. Cette dernière méthode d'analyse nous permettra de mettre en exergue dans le modèle final, les facteurs ou variables qui restent significativement associés à la prise de décision de migrer.

Le seuil de significativité retenu au niveau explicatif est également de 5%.

Il ressort de ce troisième chapitre que les données disponibles pour mener les analyses sont de qualité acceptable. Sur cette base, une définition des variables nécessaires a été faite

qui permettront la vérification des hypothèses énoncées dans le chapitre deuxième. Ce sont : la personne qui prend la décision de la migration, région de résidence, le milieu de résidence, la religion du chef de ménage, son niveau d'instruction, sa situation d'activité, le sexe du chef de ménage, le niveau de vie du ménage, la taille du ménage, le niveau d'instruction du migrant, le sexe de ce dernier, le motif de la migration et l'âge du migrant. Les méthodes d'analyse retenues pour mener l'étude ont également été présentées : l'analyse bivariée, l'AFCM, et la régression logistique multinomiale.

CHAPITRE IV
ANALYSE DIFFERENTIELLE ET FACTEURS EXPLICATIFS
DE LA PRISE DE DECISION DE MIGRER

« Au-delà des aspects descriptifs, la recherche en Sciences sociales doit aussi explorer le champ des déterminants des phénomènes démographiques aussi complexes qu'ils soient par une approche explicative adéquate ».

(Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT, 1995)

Ce dernier chapitre est consacré à l'analyse des résultats obtenus sur les disparités dans la prise de décision de migrer. Il est composé de trois sections : la première porte sur l'analyse descriptive, la seconde sur les facteurs explicatifs de la prise de décision d'émigrer, et la discussion des résultats obtenus à la lumière du contexte de l'étude et de la revue de la littérature faite sur le sujet.

4.1. Analyse différentielle de la prise de décision de migrer

A l'aide des tableaux croisés, nous verrons au niveau bivarié les associations qui existent entre la prise de décision de migrer et les variables indépendantes.

4.1.1. Contexte de résidence et prise de décision de migrer

a) Prise de décision et région de résidence

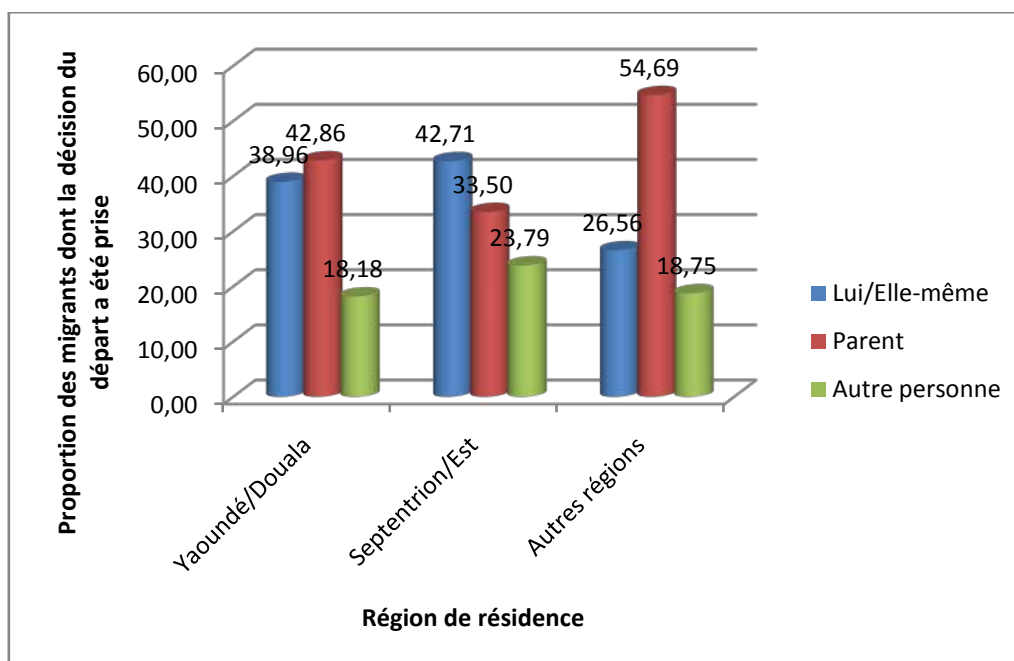
Le test de Khi-deux montre qu'il existe un lien significatif entre la région de résidence et la prise de décision de migrer (graphique 4.1 et tableau 1 en annexe ; Pr (Khi-deux) = 0,000).

L'on note que la proportion la plus élevée des migrants qui prennent la décision eux-mêmes s'observe dans le Septentrion/Est (42,71%). Elle est suivie de Yaoundé/Douala avec une proportion de 38,96%. C'est dans les régions du Centre/Littoral/Nord-Ouest qu'on observe la proportion la plus faible (26,56%). Cette faible proportion pourrait être due au type de migration généralement effectué par les populations de ces régions (migrations familiales, migrations scolaires).

Le pourcentage le plus important des migrants dont la décision d'émigrer est prise par un parent est observé dans les régions du Centre/Littoral/Nord-Ouest (54,69%). Il est suivi respectivement des régions de Douala/Yaoundé (42,86%) et du Septentrion/Est (33,50%).

Le pourcentage le plus important des migrants dont la décision du départ est prise par une autre personne (c'est-à-dire l'employeur, un individu à l'étranger ou toute autre personne) est observée dans Septentrion/Est (23,79%) ; ensuite c'est dans le Centre/Littoral/Nord-Ouest qu'on le retrouve (18,75%) et enfin le moins important de ce pourcentage est à Yaoundé/Douala (18,18%).

Graphique 4.1 : Répartition (%) des migrants par mode de prise de décision selon la région de résidence au départ



Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

b) Prise de décision et milieu de résidence

Il n'existe pas de relation significative entre le mode de prise de décision et le milieu de résidence d'origine du migrant (cf. tableau 2 en annexe ; Pr (Khi-deux) = 0,071).

4.1.2. Caractéristiques socio – culturelles, économiques, démographiques du ménage et prise de décision de migrer

a) Prise de décision et religion du chef de ménage

Il ressort du test de Khi-deux qu'il n'y a pas de lien significatif entre le mode de prise de décision et la religion du chef de ménage, ainsi que l'atteste le tableau 3 en annexe (Pr (Khi-deux) = 0,508).

b) Prise de décision et niveau d'instruction du chef de ménage

Il n'y a pas de lien significatif entre le mode de prise de décision et le niveau d'instruction du chef de ménage (tableau 4 en annexe ; Pr (Khi-deux) = 0,437).

c) Prise de décision et situation d'activité du chef de ménage

Aucun lien significatif n'a été observé entre le mode de prise de décision et la situation d'activité du chef de ménage (tableau 5 en annexe ; Pr (Khi-deux) = 0,320).

d) Prise de décision et niveau de vie du ménage

A l'observation du tableau 6 en annexe, on se rend compte qu'il n'y a pas de lien significatif entre la prise de décision de migrer et le niveau de vie du ménage (Pr (Khi-deux) = 0,630).

e) Prise de décision et taille du ménage

On remarque d'après le tableau 7 en annexe l'absence de lien significatif entre le mode de prise de décision et la taille du ménage (Pr (Khi-deux) = 0,430).

f) Prise de décision et sexe du chef de ménage

Le test de Khi-deux a permis de conclure à l'absence de relation significative entre la prise de décision de migrer et le sexe du chef de ménage (tableau 8 en annexe ; Pr (Khi-deux) = 0,211).

4.1.3. Caractéristiques socio – culturelles, économiques, démographiques du migrant et prise de décision de migrer

a) Prise de décision et sexe du migrant

Il n'existe pas de lien significatif entre la prise de décision de migrer et le sexe du migrant (tableau 9 en annexe ; Pr (Khi-deux) = 0,802).

b) Prise de décision et niveau d'instruction du migrant

Il ressort du test de Khi-deux entre la prise de décision de migrer et le niveau d'instruction du migrant qu'il n'y a pas de lien significatif entre ces deux variables (tableau 10) en annexe ; Pr (Khi-deux) = 0,175).

c) Prise de décision et motif de la migration

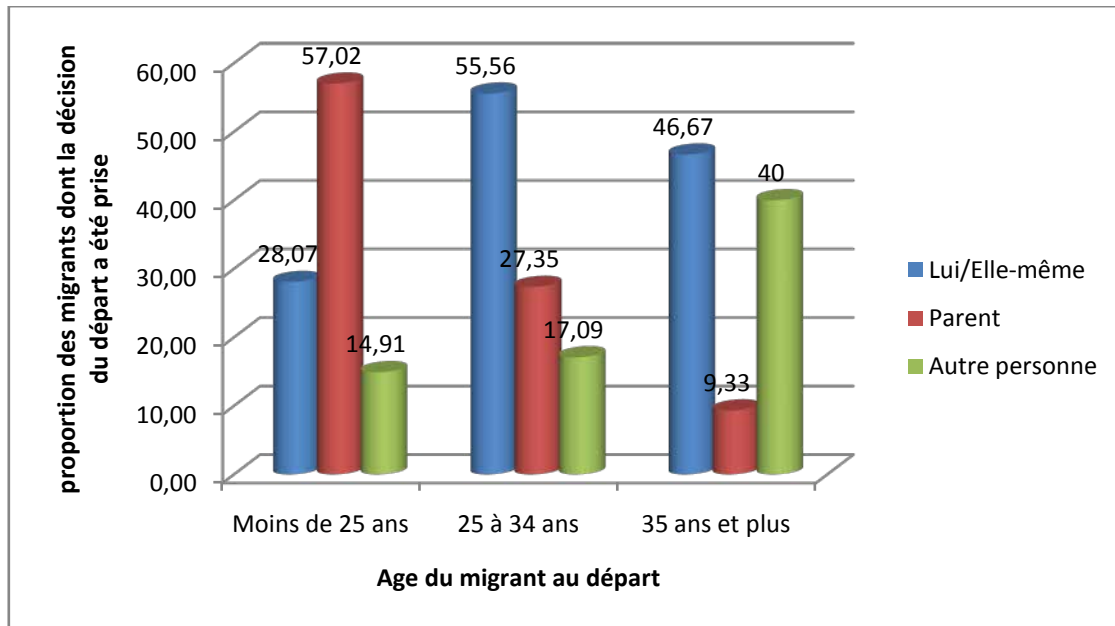
Le tableau 11 en annexe renseigne sur l'absence de lien significatif entre la prise de décision de migrer et le motif de la migration (Pr (Khi-deux) = 0,320).

d) Prise de décision et âge du migrant au moment du départ

L'analyse de la relation entre la prise de décision de migrer et l'âge du migrant au départ montre qu'il existe une relation significative entre ces deux variables (tableau 12 en annexe et graphique 4.2 ; Pr (Khi-deux) = 0,000).

Les migrants âgés de moins de 25 ans sont ceux pour qui la décision du départ est le plus prise par un parent (57,02%) ; cette décision est rarement prise par une autre personne (14,91%). Ceux qui ont entre 25 et 34 ans ont tendance à prendre eux-mêmes leur décision (55,56%) ; cette décision est très peu prise par une autre personne. Ceux qui ont 35 ans et plus prennent également plus leur décision eux-mêmes (46,47%), et beaucoup moins en famille ou au sein du ménage (9,33%). Ce constat peut résulter du fait que les moins de 25 ans sont encore en situation d'étude ou de formation, tandis que leurs aînés sont en situation de travail ou de recherche d'emploi, ce qui leur donne une certaine souveraineté.

Graphique 4.2 Répartition (%) des migrants par mode de prise de décision selon l'âge du migrant au départ



Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

4.2. Essai de détermination du profil des émigrants camerounais selon le mode de prise de décision

Nous procédons ici à une analyse descriptive multivariée, plus précisément à une analyse factorielle des correspondances multiples, afin de voir les associations entre la variable dépendante et les variables indépendantes de façon conjointe. Cela permettra d'atteindre l'un des objectifs que cette étude s'est fixée : la détermination du profil des émigrants selon le mode de prise de décision.

Ont été prises en compte la variable dépendante et les variables indépendantes suivantes : la région de résidence, le milieu de résidence, la religion du chef de ménage, son niveau d'instruction, son sexe, sa situation d'activité, le niveau de vie, la taille du ménage, le sexe du migrant, l'âge du migrant, le niveau d'instruction de ce dernier et le motif du déplacement.

Nous nous sommes intéressée au premier plan constitué par le premier et le deuxième axe factoriel. Le pourcentage de l'inertie totale expliquée par les deux axes est de 21,08%.

4.2.1. Catégorisation des axes factoriels

L'analyse a porté sur 13 variables et 36 modalités. La contribution moyenne est de 2,77%. Elle a été calculée selon la formule ci-après :

$$\text{Contribution moyenne} = \frac{100}{\text{Nombre de modalités}}$$

Seules les modalités dont la contribution à la formation de l'axe est élevée (supérieure à la moyenne) sont à considérer pour l'interprétation d'un axe. Cependant, pour faire ressortir certaines oppositions, on peut aller en deçà de cette moyenne.

a) Profil suivant le premier axe factoriel

Le premier axe factoriel oppose deux catégories de migrants :

La première est constituée de migrants issus du milieu urbain, vivant dans des ménages au niveau de vie faible, au départ des régions de Yaoundé et Douala ; ces migrants résident dans des ménages dirigés par un chrétien et qui a le niveau d'instruction du secondaire au moins.

Dans la seconde catégorie se trouve les migrants issus du milieu rural, provenant d'un ménage au niveau de vie élevé, et dont la région de départ est le Septentrion ou l'Est ; les migrants de cette seconde catégorie viennent par ailleurs de ménages dirigés par un musulman, et ce dernier ne dispose d'aucun niveau d'instruction.

Tableau 4.1 : Caractérisation du 1^{er} axe factoriel

Variable	Modalité	Positionnement
Milieu de résidence	Urbain	+
	Rural	-
Niveau de vie	Faible	+
	Elevé	-
Prise de décision	Lui/Elle-même	+
Région	Yaoundé/Douala	+
	Septentrion/Est	-
Religion	Chrétienne	+
	Musulmane	-
Niveau d'instruction du chef de ménage	Sans niveau	-
	Secondaire et plus	+

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

b) Profil suivant le second axe factoriel

Ce second axe oppose :

Les individus dont la décision du départ a été prise par un parent, qui ont un âge inférieur à 25 ans, et qui se déplacent pour des raisons d'éducation, à ceux dont la décision du départ est revenue à une autre personne, qui ont au moins 35 ans, et qui se déplacent pour un motif autre qu'économique, éducatif ou familial.

Tableau 4.2 : Caractérisation du 2^e axe factoriel

Variable	Modalité	Positionnement
Prise de décision	Parent	+
	Autre personne	-
Age du migrant au départ	Moins de 25 ans	+
	35 ans et plus	-
Motif de la migration	Education	+
	Autre motif	-
Niveau d'instruction du migrant	Sans niveau	-

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

4.2.2. Plan factoriel et constitution des groupes selon le mode de prise de décision

La combinaison des deux axes et l'examen du graphique 4.3 (plan factoriel défini par les deux 1ers axes factoriels) met en évidence trois groupes de migrants :

- **Le premier groupe**

Il est constitué de migrants qui prennent eux-mêmes la décision de migrer. Les migrants appartenant à ce groupe sont issus de ménages ayant un niveau de vie faible ou moyen ; ils ont au moins le niveau d'instruction du secondaire, vivent en milieu urbain, et dans les régions de Yaoundé/Douala. Les ménages dans lesquels ils vivent sont dirigés par un chrétien, ayant au moins le niveau du secondaire ; ces migrants ont par ailleurs entre 25 et 34 ans et migrent pour des motifs d'ordre économique.

- **Le second groupe**

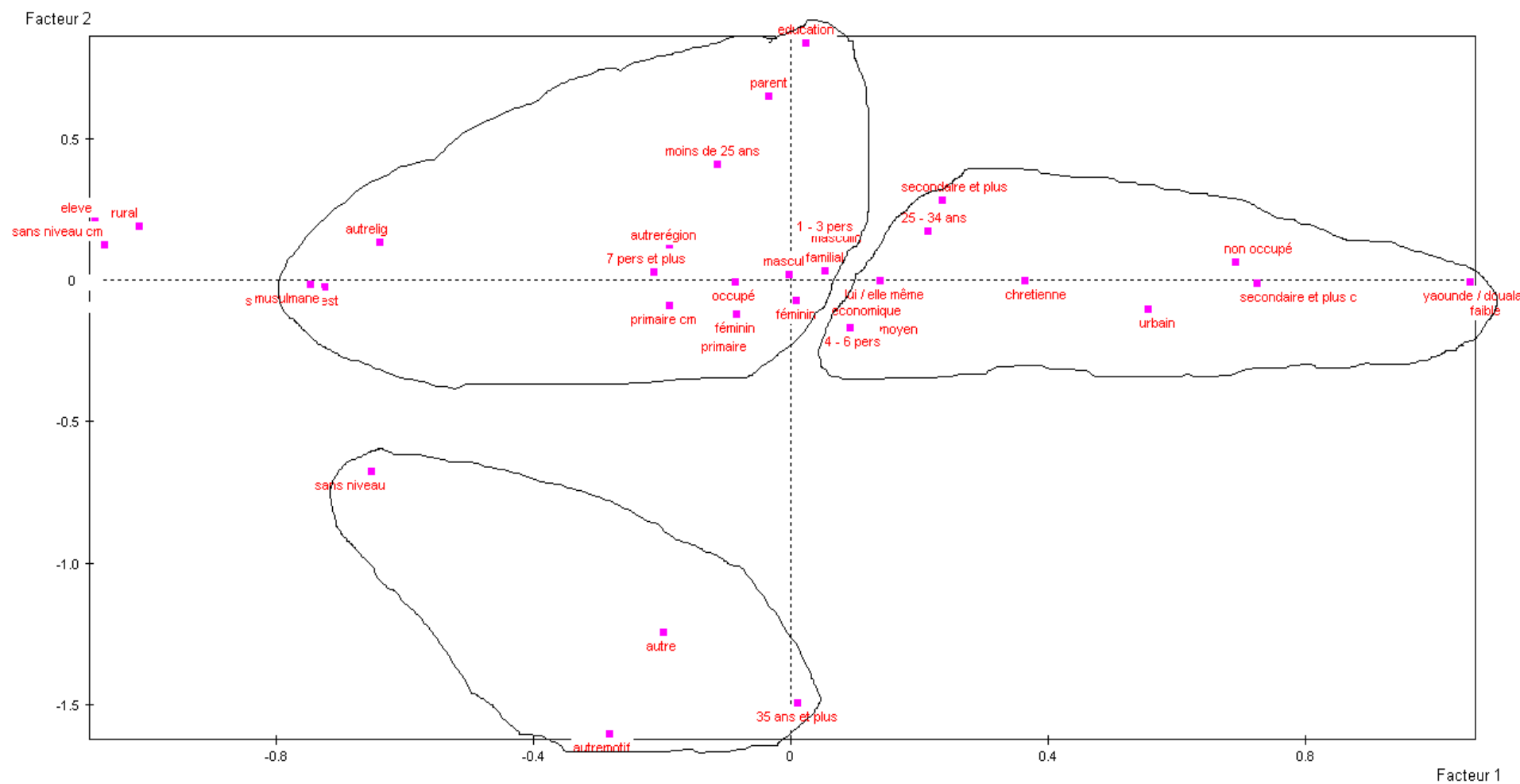
Il regroupe les migrants pour qui un parent prend cette décision. Ces migrants ont le niveau d'instruction du primaire, vivent dans une région autre que Yaoundé/Douala (Septentrion, Est, Centre, le Littoral, Nord-Ouest,...) Ils vivent dans des ménages dirigés par quelqu'un qui pratique une religion autre que musulmane ou chrétienne; les chefs des

ménages dont ils sont issus ont aussi le niveau d'instruction du primaire. Les migrants de ce groupe ont moins de 25 ans et se déplacent pour un motif d'ordre familial ou éducatif.

- **Le troisième groupe**

Il renferme en son sein les migrants dont la décision du départ est prise par une autre personne (employeur, personne à l'étranger ou toute autre personne). On y retrouve les migrants sans niveau d'instruction. Ces migrants ont au moins 35 ans et migrent pour un motif autre qu'économique, éducatif, ou familial.

Graphique 4.3 : Projection des caractéristiques des émigrants internationaux sur le premier plan factoriel



Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

4.3. Facteurs explicatifs de la prise de décision de migrer et discussion des résultats

L'analyse bivariée a permis de dégager les variables qui sont associées à la prise de décision de migrer, que ce soit au niveau macro, méso ou micro. Mais les conclusions auxquelles elle a permis d'aboutir n'étaient que provisoires, les relations mises en évidence à ce niveau pouvant être fallacieuse, compte tenu du fait que les autres variables n'étaient pas prises en compte. Ainsi que le relèvent **Ghiglione et al (1985)**, « *L'interprétation de ces résultats binaires devait souvent faire appel à d'autres variables, les phénomènes étudiés ne pouvant s'expliquer par un seul facteur* ».

Il était donc indispensable de recourir à une analyse multivariée explicative qui tienne compte de l'effet net de chaque variable indépendante et permette de confirmer ou d'infirmer les résultats préalablement obtenus, mais surtout qui permette d'aboutir à des conclusions plus fiables.

Les variables ont été introduites dans le modèle pas-à-pas en suivant le schéma d'analyse (chap 2). Le modèle compte 11 étapes qui marquent chacune l'introduction d'une variable nouvelle. M0 donne les effets bruts des variables explicatives. Dans le modèle saturé M11 qui prend en compte toutes les variables indépendantes, 6 variables ont un effet net significatif et peuvent être considérées comme des facteurs qui expliquent la prise de décision de migrer (tableaux 4.3 et 4.4). Il s'agit de :

La région de résidence, le sexe du chef de ménage, le niveau de vie du ménage, l'âge du migrant, le niveau d'instruction du migrant, et le motif de la migration.

La modalité « parent » a servi de référence.

Mais avant la présentation et l'interprétation de ces résultats, il est important de rendre compte de l'adéquation du modèle. Au regard du modèle final, le coefficient de détermination (pseudo R²) est de 25% (estimés à partir des paramètres du modèle). On peut donc dire que le modèle est relativement adéquat.

4.3.1. Le rôle des variables contextuelles dans la décision de migrer

▪ La région de résidence

La région de résidence exerce une influence significative sur les deux modes de prise de décision.

On constate que les migrants au départ des régions Yaoundé/Douala ont **77 % moins de chance** que ceux du Septentrion/Est de prendre eux-mêmes la décision de migrer plutôt que cette décision soit prise par un parent. Ceux des autres régions ont 83 % moins de chance que ceux du Septentrion/Est de prendre eux-mêmes la décision de migrer plutôt que cette décision soit prise par un parent (tableau 4.3).

On remarque également que les individus qui vivent à Yaoundé/Douala ont 70 % moins de chance que ceux du Septentrion/Est qu'une autre personne (employeur, personne à l'étranger ou toute autre personne) prenne la décision de migrer plutôt que de voir cette décision prise par un parent. Ceux des autres régions présentent 69 % moins de chance que ceux du Septentrion/Est qu'une autre personne prenne la décision de migrer plutôt que cette décision soit prise par un parent (tableau 4.4).

Cela signifie que les migrants issus des régions des deux plus grandes métropoles du pays ne sont pas souverains dans leur prise de décision. Un tableau croisé entre la région de résidence et le motif de la migration (tableau 12 en annexe) montre que de toutes les régions, c'est à Yaoundé/Douala qu'on a la proportion la plus importante d'individus qui se déplacent pour des motifs d'ordre éducatif (études, formation). Cela peut donc justifier la prise de décision par une personne apparentée ou un membre du ménage, car les personnes qui suivent des études sont généralement des jeunes ou des adolescents vivant sous l'autorité de leurs parents ou tuteurs.

La première hypothèse spécifique formulée sur la région de résidence est donc infirmée.

4.3.2. Le rôle des variables liées au ménage

▪ Le sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage influence uniquement les décisions prises par une autre personne. Les migrants issus de ménages dont le chef est de sexe féminin ont 59 % moins de chance que ceux dont le chef de ménage est de sexe masculin qu'une autre personne prenne la décision de migrer plutôt qu'un parent (tableau 4.4).

On ne remarque pas de différence significative entre les migrants qui vivent dans un ménage dirigé par une femme et ceux qui vivent dans un ménage dirigé par un homme lorsqu'on compare la prise de décision par le migrant à celle prise par la famille ou le ménage (tableau 4.3).

Cette influence du sexe du chef de ménage s'explique par le fait que les femmes chefs de ménage vivent en général avec des personnes qui leur sont proches (fils, fille, neveu ou autre parent) et s'impliquent facilement dans les décisions qui concernent ceux-ci. Et comme l'ont souligné **Lloyd et Blanc (1996)**, les femmes chefs de ménages investissent plus que les hommes dans leurs enfants, que ce soit en termes d'argent, de temps ou de support affectif.

- **Le niveau de vie du ménage**

Le niveau de vie influence uniquement les décisions prises par une autre personne. Il apparaît d'après les analyses (tableau 4.4) que les migrants qui vivent dans un ménage au niveau de vie faible présentent 71 % moins de chance que ceux qui vivent dans un ménage au niveau de vie moyen que la décision du départ soit prise par une autre personne que par un parent.

Dans le tableau 4.4, on ne note pas de différence significative dans la façon de prendre la décision, que ce soit entre les migrants issus de ménages au niveau de vie élevé et ceux issus d'un ménage au niveau de vie moyen, qu'entre les migrants en provenance de ménages au niveau de vie faible et ceux venant de ménages au niveau de vie moyen.

La prise de décision par la famille ou le ménage chez les pauvres vient du fait qu'au sein de leurs ménages, l'émigration est souvent perçue comme une solution stratégique. Selon **Caselli et al (2003)**,

« Pour des familles vivant dans les zones rurales des pays en développement, la migration serait donc une véritable stratégie économique et sociale car pour faire face aux risques et aux incertitudes de l'économie locale, on envoie un membre de la famille à l'étranger ».

C'est dire que dans leur stratégie de survie, les familles s'organisent pour aider financièrement un des leurs à s'insérer dans un circuit migratoire. Elles espèrent à plus ou moins long terme des envois de fonds de la part des émigrés (**Barou, 2002**).

La troisième hypothèse formulée sur l'influence du niveau de vie est vérifiée.

4.3.3. Le rôle des variables liées au migrant dans la décision de migrer

- **L'âge du migrant**

L'âge est un facteur explicatif qu'il s'agisse d'une décision prise par l'individu lui-même que par celle prise par une autre personne.

Les migrants âgés 25 à 34 ans ont 3,52 fois plus de chance par rapport à ceux de moins de 25 ans de prendre eux-mêmes la décision de migrer que de voir cette décision prise par un parent. Les migrants âgés de 35 ans et plus ont 9,05 fois plus de chance que ceux de moins de 25 ans (tableau 4.3) de prendre eux-mêmes la décision de migrer que de voir cette décision prise par un parent.

On voit également que les migrants âgés de 35 ans et plus ont 9,81 fois plus de chance que ceux de moins de 25 ans que ce soit une autre personne qui prenne la décision de leur déplacement plutôt qu'un parent (tableau 4.4).

On constate au final que les personnes de moins de 25 ans ont plus de chances que leurs aînés que la décision de leur départ soit prise en famille ou au sein du ménage. Cela tient au fait que cette tranche d'âge comprend les mineurs qui vivent encore sous l'autorité parentale. Leurs aînés ont plus d'expérience dans le domaine professionnel, et ont plus de relations susceptibles de les insérer dans un circuit migratoire.

L'hypothèse 8 sur l'âge est de ce fait confirmée.

▪ **Le niveau d'instruction du migrant**

Le niveau d'instruction influence uniquement les décisions prises par une autre personne. Les résultats des analyses montrent que les migrants sans niveau d'instruction ont 74 % moins de chance que ceux qui ont le niveau du secondaire au moins que la décision de leur déplacement soit prise par une autre personne que par un parent. Aucune différence significative n'est observée entre ceux qui ont le niveau d'instruction du primaire et ceux du secondaire et plus (tableau 4.4).

En effet, l'instruction procure des compétences et une ouverture culturelle (à travers le degré de modernité) qui peuvent faciliter l'accès à l'information dans plusieurs domaines et donner des possibilités d'action à celui qui la possède, tel que la prise de décision. Elle élargi également les réseaux de relations de celui qui la possède. A l'inverse, l'absence d'instruction réduit le degré de réflexion et d'ouverture à certains horizons, limitant ainsi les liens des personnes possédant cette caractéristique. Le manque de connaissances et d'ouverture culturelle est plus favorable à la dépendance vis-à-vis des proches. Et, comme le précise **Agbo (1993)**, « *L'instruction est l'un des déterminants privilégiés des migrations* ». Ainsi, les personnes instruites peuvent davantage entretenir des contacts utiles et stratégiques à l'extérieur de leurs pays ; cela peut donc conduire une personne à l'étranger à décider de leur

déplacement. De même, l'instruction donne accès à l'exercice d'une activité (surtout dans le secteur formel) et peut justifier la prise de décision de la migration par l'employeur.

Le niveau d'instruction du migrant faisait l'objet de l'hypothèse 5 : elle est vérifiée.

▪ **Le motif de la migration**

Le motif de la migration influence les décisions prises aussi bien par le migrant lui-même que par une autre personne.

Les individus qui migrent pour des motifs économiques ont 4,91 fois plus de chance que ceux dont le motif est d'ordre éducatif de prendre eux-mêmes la décision de la migration, plutôt que de la voir prise par un parent. Pour les migrants qui se déplacent pour des raisons familiales, ils ont 2,19 fois plus de chance que ceux dont le motif répond aux préoccupations d'ordre éducatif de prendre eux-mêmes cette décision plutôt que de la voir prise par un parent. Les comportements ne varient pas significativement entre ceux dont le motif est d'un autre ordre, et ceux chez qui il est d'ordre éducatif (tableau 4.3).

Quand on compare la prise de décision par un parent et par une autre personne, on observe également une différence de comportement significative entre les migrants qui migrent pour d'autres motifs et ceux qui migrent pour des raisons d'éducation. En effet, ceux-là qui partent du Cameroun pour un autre motif ont 18,29 fois plus de chance que ceux qui se déplacent pour une cause éducative de voir la décision prise par une autre personne que par un parent. Entre les migrants chez qui la migration répond aux motifs d'ordre éducatif et ceux chez qui elle est d'ordre économique, les comportements restent les mêmes, de même qu'entre le premier groupe et ceux qui migrent pour des raisons familiales (tableau 4.4).

Le fait que les personnes qui se déplacent pour un motif économique ont plus de chances de se prononcer eux-mêmes sur la décision de leur déplacement vers l'extérieur du pays provient du fait qu'elles sont souvent financièrement indépendantes ; c'est le cas de ceux qui exercent déjà une activité avant leur changement de résidence, et qui se déplacent pour aller exercer ce travail ailleurs.

Les migrants se déplaçant pour des raisons liées à la famille ou au ménage bénéficient de plus de chances de prendre librement leur décision : cela est surtout le cas de ceux qui vont à la recherche de l'autonomie. Ils cherchent alors une certaine indépendance aussi bien financière que sociale ; ils cherchent à s'affirmer par leurs propres moyens, et à se délier du

jou de la pression et du contrôle social. Cela est également le cas de ceux qui se déplacent suite à des problèmes rencontrés dans la cellule familiale ou dans le domicile. Leur départ est donc envisagé comme un moyen d'y mettre un terme.

L'hypothèse 7 portant sur le motif de la migration est ainsi vérifiée.

Tableau 4.3: Risques relatifs de la décision d'émigrer à l'extérieur du Cameroun : « Lui/Elle-même » comparée à « Parents »

Variable/Modalité	Risques relatifs par rapports aux modalités de référence											
	Effets bruts	Effets Nets par rapport aux variables indépendantes										
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10
Variable contextuelle												
Région de résidence	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***
Yaoundé/Douala	0,71 NS	0,71 NS	0,71 NS	0,59 **	0,55 NS	0,52 **	0,37 ***	0,37 ***	0,37 ***	0,28 ***	0,25 ***	0,23 ***
Septentrion/Est	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Autres régions	0,38 ***	0,38 ***	0,36 ***	0,29 ***	0,28 ***	0,27 ***	0,27 ***	0,25 ***	0,26 ***	0,23 ***	0,22 ***	0,17 ***
Variables relatives au ménage												
Sexe du CM	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Masculin	Ref.		Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Féminin	0,17 NS		1,31 NS	1,28 NS	1,32 NS	1,27 NS	1,21 NS	1,18 NS	1,19 NS	1,07 NS	1,08 NS	0,98 NS
Religion du CM	NS		NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	*	*	*
Religion Chrétienne	Ref.			Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Religion Musulmane	0,96 NS			0,64 NS	0,73 NS	0,72 NS	0,66 NS	0,67 NS	0,67 NS	0,48 **	0,49 *	0,51 *
Autre religion	0,76 NS			0,60 NS	0,62 NS	0,65 NS	0,74 NS	0,72 NS	0,72 NS	0,49 NS	0,48 NS	0,40 NS
Niveau d'instruction du CM	NS				NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Sans niveau	0,98 NS				0,75 NS	0,75 NS	0,98 NS	1,01 NS	1,03 NS	1,59 NS	1,53 NS	1,24 NS
Primaire	1,30 NS				1,21 NS	1,23 NS	1,48 NS	1,56 NS	1,56 NS	1,49 NS	1,52 NS	1,35 NS
Secondaire et plus	Ref.				Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Situation d'activité CM	NS					NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Occupé	Ref.					Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Non occupé	1,38 NS					1,50 NS	1,46 NS	1,46 NS	1,45 NS	1,73 NS	1,73 NS	1,60 NS
Niveau de vie du ménage	NS						NS	NS	NS	**	**	*
Elevé	1,17 NS						1,42 NS	1,40 NS	1,40 NS	1,22 NS	1,19 NS	1,17 NS
Moyen	Ref.						Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Faible	0,88 NS						0,64 NS	0,62 NS	0,63 NS	0,49 **	0,47 **	0,49 *

Variable/Modalité	Risques relatifs par rapports aux modalités de référence												
	Effets bruts	Effets Nets par rapport aux variables indépendantes											
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11
Variables liées au ménage													
Taille du ménage	NS								NS	NS	NS	NS	NS
Ménages de petites tailles	Ref.								Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Ménages de tailles moyennes	1,32 NS								1,26 NS	1,25 NS	1,20 NS	1,20 NS	1,15 NS
Ménages de grandes tailles	0,77 NS								0,69 NS	0,68 NS	0,56 *	0,57 *	0,57 *
Variables liées au migrant													
Sexe du migrant										NS	NS	NS	NS
Masculin	Ref.									Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Féminin										1,02 NS	0,93 NS	0,96 NS	0,96 NS
Age du migrant	***										***	***	***
Moins de 25ans	Ref.										Ref.	Ref.	Ref.
25 à 34 ans	4, 13 ***										4,94 ***	4,69 ***	3,52 ***
35 ans et plus	10,16 ***										12,29 ***	12,89 ***	9,05 ***
Niveau d'instruction du migrant	*											NS	NS
Sans niveau	0,56 *											0,56 NS	0,46 *
Primaire	0,90 NS											1,16 NS	0,75 NS
Secondaire et plus	Ref.											Ref.	Ref.
Motif de la migration	***												***
Economique	7,27 ***												4,91 ***
Education	Ref.												Ref.
Familial	1,27 NS												2,19 **
Autre motif	1,50 NS												1,19 NS
Khi-deux		10,78	14,44	18,68	21,84	23,84	29,98	34,52	35,43	129,17	133,11	227,63	
Significativité		**	**	**	*	*	*	*	NS	***	***	***	
Pseudo R²		0,012	0,016	0,0208	0,0243	0,0265	0,0333	0,0384	0,0394	0,1435	0,1479	0,2529	

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

Tableau 4.4 : Risques relatifs de la décision d'émigrer à l'extérieur du Cameroun : « Lui/Elle-même » comparée à « Autres personnes »

Variable/Modalité	Risques relatifs par rapports aux modalités de référence											
	Effets bruts	Effets Nets par rapport aux variables indépendantes										
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10
Variable contextuelle												
Région de résidence	*	*	*	NS	NS	NS	*	*	*	**	**	**
Yaoundé/Douala	0,60 *	0,60 *	0,60 *	0,61 NS	0,62 NS	0,62 NS	0,47 *	0,45 *	0,46 *	0,30 ***	0,31 **	0,30 **
Septentrion/Est	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Autres régions	0,48 *	0,48 *	0,51 *	0,52 NS	0,52 NS	0,53 NS	0,48 *	0,47 *	0,48 NS	0,39 *	0,39 *	0,31 **
Variables relatives au ménage												
Sexe du CM	NS		NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	**
Masculin	Ref.		Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Féminin	0,17 NS		0,70 NS	0,70 NS	0,69 NS	0,70 NS	0,67 NS	0,66 NS	0,67 NS	0,54 NS	0,54 NS	0,41 **
Religion du CM	NS			NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Religion Chrétienne	Ref.			Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Religion Musulmane	0,96 NS			1,00 NS	0,97 NS	0,97 NS	0,85 NS	0,85 NS	0,84 NS	0,56 NS	0,59 NS	0,60 NS
Autre religion	0,76 NS			1,39 NS	1,38 NS	1,36 NS	1,53 NS	1,52 NS	1,50 NS	1,04 NS	1,06 NS	1,57 NS
Niveau d'instruction du CM	NS				NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Sans niveau	0,98 NS				1,08 NS	1,07 NS	1,34 NS	1,38 NS	1,41 NS	2,40 *	2,40 *	2,61 *
Primaire	1,30 NS				0,94 NS	0,94 NS	1,06 NS	1,09 NS	1,09 NS	0,86 NS	0,90 NS	1,30 NS
Secondaire et plus	Ref.				Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Situation d'activité CM	NS					NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Occupé	Ref.					Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Non occupé	1,38 NS					0,87 NS	0,79 NS	0,78 NS	0,77 NS	1,02 NS	1,01 NS	0,84 NS
Niveau de vie du ménage	NS						*	*	*	**	**	**
Elevé	1,17 NS						0,92 NS	0,91 NS	0,91 NS	0,77 NS	0,78 NS	0,66 NS
Moyen	Ref.						Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Faible	0,88 NS						0,51 *	0,49 *	0,50 *	0,37 **	0,37 **	0,29 ***

Variable/Modalité	Risques relatifs par rapports aux modalités de référence											
	Effets bruts	Effets Nets par rapport aux variables indépendantes										
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10
Variables liées au ménage												
Taille du ménage	NS							NS	NS	NS	NS	NS
Ménages de petites tailles	Ref.							Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Ménages de tailles moyennes	1,32 NS							1,12 NS	1,11 NS	0,98 NS	0,97 NS	0,93 NS
Variables liées au migrant												
Ménages de grandes tailles	0,77 NS							0,72 NS	0,71 NS	0,53 *	0,53 *	0,52 NS
Sexe du migrant	NS								NS	NS	NS	NS
Masculin	Ref.								Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Féminin	0,95 NS								1,02 NS	0,91 NS	0,90 NS	0,71 NS
Age du migrant	***									***	***	***
Moins de 25ans	Ref.									Ref.	Ref.	Ref.
25 à 34 ans	4,13 ***									3,06 ***	3,13 ***	2,08 *
35 ans et plus	10,16 ***									27,53 ***	27,94 ***	9,81 ***
Niveau d'instruction du migrant	*										NS	**
Sans niveau	0,56 *										0,85 NS	0,26 **
Primaire	0,90 NS										1,38 NS	0,76 NS
Secondaire et plus	Ref.										Ref.	Ref.
Motif de la migration	**											**
Economique	7,27 ***											1,72 NS
Education	Ref.											Ref.
Familial	1,27 NS											1,90 NS
Autre motif	1,50 NS											18,29 ***
Khi-deux		10,78	14,44	18,68	21,84	23,84	29,98	34,52	35,43	129,17	133,11	227,63
Significativité		**	**	**	*	*	*	*	NS	***	***	***
Pseudo R²		0,012	0,016	0,0208	0,0243	0,0265	0,0333	0,0384	0,0394	0,1435	0,1479	0,2529

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

4.3.4. Hiérarchisation des facteurs explicatifs de la décision de migrer

Les facteurs explicatifs de la décision d'émigrer identifiés au terme de l'analyse doivent être pris en compte dans toute action qui vise l'émigration internationale au Cameroun. Cependant, dans une situation où le budget ne permet pas de prendre en compte une variété de facteurs, il n'est pas possible d'intégrer tous ces facteurs au même moment. La hiérarchisation permet alors d'établir les priorités et d'agir sur les plus importants.

Le calcul de leurs contributions respectives montre que le motif de la migration, puis l'âge du migrant sont les variables dont l'influence est majeure. Elles contribuent respectivement à 44,97% et 18,69% à l'explication de cette décision. Ce calcul s'est fait selon la formule ci-après :

$$\text{Contribution} = \frac{\text{Khi - deux du modèle final} - \text{Khi - deux sans la variable}}{\text{Khi - deux du modèle final}}$$

Tableau 4.5 : Contribution (en %) des variables explicatives de la décision de migrer

Rang	Facteur	Khi-deux du modèle final	Khi-deux sans la variable	Contribution (%)
1	Motif de la migration	241,89	205,27	15,14
2	Age du migrant	241,89	222,29	8,10
3	Région de résidence au départ	241,89	217,94	9,90
4	Niveau de vie du ménage	241,89	187,68	22,41
5	Niveau d'instruction du migrant	241,89	220,40	8,88
6	Sexe du chef de ménage	241,89	133,11	44,97

Source : Exploitation des données de l'ECAM3

Ce chapitre a permis en premier lieu d'identifier les variables qui au seuil de 5%, sont associées à la prise de décision de migrer. Il en est ressorti que seuls la région de résidence et le motif du déplacement l'étaient. Ensuite, le profil des émigrants en fonction de la personne qui prend la décision de la migration a été dressé : le groupe 1 comprend les migrants qui prennent eux-mêmes la décision, le groupe 2 est constitué de ceux dont la décision est prise par un parent et le groupe 3 renferme en son sein ceux dont cette décision est prise par l'employeur, par une personne à l'étranger ou par toute autre personne.

Puis, les variables de l'étude (à l'exception du milieu de résidence) ont été introduites dans un modèle de régression logistique multinomiale, dans le but de ressortir les facteurs dont dépend la décision d'émigrer du Cameroun pour l'extérieur. Ces facteurs sont, par ordre décroissant d'importance : Le motif de la migration, l'âge du migrant, la région de résidence du migrant au départ, le niveau de vie du ménage, le niveau d'instruction du migrant et le sexe du chef de ménage. Les hypothèses H3, H5, H7 et H8 formulées au chapitre 2 ont été confirmées. Par contre, les hypothèses H1, H2, H4 et H6 ne l'ont pas été.

CONCLUSION GENERALE

Les mouvements migratoires sont un phénomène ancien et important dans l'imaginaire social et la vie des populations Africaines. Cette importance s'est traduite par un accroissement et une diversification des flux migratoires. Mais on peut y voir également l'effet d'un fondement culturel indéniable : pour de nombreuses personnes, la migration repose beaucoup sur un choix collectif.

Partant de ce constat, cette étude s'est intéressée à la prise de décision en ce qui concerne l'émigration internationale au Cameroun. Il lui a été assigné l'objectif suivant : rechercher les facteurs qui expliquent la prise de décision d'émigrer du Cameroun vers un pays étranger. De façon spécifique, elle visait à :

- Identifier les variations différentielles des formes de prise de décision dans l'émigration internationale au Cameroun ;
- Dresser le profil socio-économique et démographique des émigrants camerounais selon le mode de prise de décision ;
- Identifier les facteurs qui expliquent la prise de décision de migrer et voir leurs mécanismes d'action ;
- Hiérarchiser ces facteurs.

L'atteinte de ces objectifs a nécessité une mise en contexte de la migration au Cameroun : pour cela il a été indispensable de faire un état des lieux, en mettant en exergue les éléments démographiques, économiques, socio - culturels et institutionnels qui permettent une meilleure compréhension de ce phénomène.

La revue de la littérature a permis de dégager un ensemble d'éléments qui interviennent dans la décision de migrer. En général, deux grands postulats sont avancés, qui sont étroitement liés au mode de prise de décision. A cet effet, on peut avoir une décision individuelle d'émigrer ou une décision collective. Lorsque l'individu est au centre de la décision, c'est le capital humain qui joue un rôle déterminant : éducation, expérience, formation, connaissance de la langue). Lorsque cette décision est prise en famille ou au sein du ménage, elle est déterminée par le sexe, l'appartenance ethnique, la taille de la famille.

A ces principaux facteurs sont ajoutés des facteurs économiques (niveaux de salaires, taux de chômage), géographiques (attraction exercée par certaines zones), psychologiques et subjectifs.

A la suite de cette revue de littérature, les approches explicatives recensées ont permis de construire le cadre conceptuel de l'étude, qui comprend les trois niveaux suivants : le niveau macro matérialisé par le contexte de résidence, le niveau méso où se trouvent les caractéristiques socio-culturelles, économiques et démographiques du ménage, et le niveau individuel, caractérisé par les caractéristiques individuelles. Ce cadre conceptuel a été construit autour de l'hypothèse générale suivante :

La prise de décision d'émigrer est influencée de façon directe par le contexte de résidence. Cette influence se fait également de façon indirecte à travers les caractéristiques socio-culturelles, démographiques et économiques du ménage, et les caractéristiques individuelles.

Huit hypothèses spécifiques ont été formulées.

Hypothèse 1 La région de résidence influence la personne qui prend la décision de migrer. Les personnes au départ de la région Yaoundé/Douala ont plus de chances que cette décision soit prise par une autre personne que par un parent, par rapport à ceux des autres régions.

Hypothèse 2

L'instruction du chef de ménage exerce une influence sur la personne qui prend la décision de migrer. Les individus issus de ménages dont le chef est instruit ont plus de chance de voir un parent prendre la décision de leur départ qu'une autre personne, comparés à ceux dont le chef de ménage n'est pas ou est faiblement instruit.

Hypothèse 3

La personne qui prend la décision de migrer est influencée par le niveau de vie du ménage. En effet, plus le niveau de vie est faible, plus le migrant a des chances qu'un parent prenne la décision de son départ, par rapport aux migrants vivant dans un ménage à niveau de vie moyen ou élevé.

Hypothèse 4

La personne qui prend la décision de migrer dépend de la taille du ménage. Dans les ménages de petite taille, le migrant a plus de chance que la décision soit prise par un parent que par toute autre personne, par rapport aux ménages de grandes tailles ou aux ménages de taille moyenne.

Hypothèse 5

L'instruction joue sur la personne qui prend la décision de migrer. Les migrants instruits bénéficient de plus de chances de voir une autre personne (employeur, personne à l'étranger) prendre la décision de leur départ qu'un parent, comparé aux migrants non instruits.

Hypothèse 6

La personne qui prend la décision de migrer varie selon le sexe du migrant. Par rapport aux migrants de sexe féminin, les migrants de sexe masculin sont plus susceptibles de prendre eux-mêmes la décision pour le départ, que de voir cette décision prise par parent.

Hypothèse 7

La personne qui prend la décision de migrer dépend du motif de la migration. Par rapport aux individus qui migrent pour des raisons éducatives, familiales ou économiques, ceux qui migrent pour d'autres raisons ont moins de chances qu'un parent prenne la décision du départ, qu'une autre personne.

Hypothèse 8

De l'âge du migrant, dépend la personne qui prend la décision de migrer. Les migrants d'un âge avancé (35 ans et plus) ont plus de chances que ceux qui sont plus jeunes (moins de 25 ans) qu'une autre personne prenne la décision de leur départ, qu'un parent.

Pour les tester, les données de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages ont été utilisées ; ces données ont préalablement fait l'objet d'une évaluation qui a permis de conclure à leur qualité acceptable.

Les résultats de l'analyse descriptive ont montré au niveau bivarié (à partir du test de Khi-deux) que seules les variables région de résidence du migrant et âge du migrant au départ étaient significativement associées à la prise de décision.

Ces résultats ont révélé au niveau multivarié (à partir de l'analyse factorielle des correspondances multiples) que les individus qui prennent eux-mêmes la décision du départ sont issus de ménages ayant un niveau de vie faible ou moyen. Ils ont au moins le niveau d'instruction du secondaire, vivent en milieu urbain, et dans les régions de Yaoundé/Douala. Les ménages dans lesquels ils vivent sont dirigés par un adepte de la religion chrétienne, et dont le niveau d'instruction est au moins celui du secondaire ; ces migrants sont âgés de 25 à 34 ans et leurs déplacements répondent généralement à des motifs d'ordre économique.

Les émigrants dont la décision de la migration est prise par un parent ont le niveau d'étude du primaire, vivent dans le Septentrion, l'Est, le Centre, le Littoral ou le Nord-Ouest. Ils habitent des ménages dirigés par quelqu'un qui pratique une religion autre que musulmane ou chrétienne; ces chefs de ménages ont aussi le niveau d'instruction du primaire. L'âge de ces émigrants est inférieur à 25 ans et ils se déplacent pour une raison d'ordre familial ou éducatif.

Quant aux migrants dont la décision du départ est prise par l'employeur ou une personne à l'étranger, ils n'ont aucun niveau d'instruction, ont au moins 35 ans et migrent pour un motif autre qu'économique, éducatif, ou familial.

Au niveau explicatif, les résultats ont montré que 6 variables sur les 11 retenues expliquent la prise de décision de migrer du Cameroun vers un autre pays. Ainsi, les facteurs susceptibles d'expliquer que la décision soit prise par telle ou telle autre personne sont la région de résidence, le sexe du chef de ménage, le niveau de vie du ménage, l'âge du migrant, le niveau d'instruction du migrant et la raison de son départ du Cameroun. On peut relever l'influence de certains facteurs sur un mode spécifique de prise de décision, et d'autres sur plusieurs modes à la fois. La région de résidence, l'âge du migrant et le motif du déplacement au départ influencent la prise de décision par le migrant même. Le sexe du chef de ménage et le niveau de vie du ménage n'agissent que sur la prise de décision par une autre personne.

La hiérarchisation de ces facteurs explicatifs a conduit à observer que le motif de la migration et l'âge du migrant sont les plus importants.

Au terme des analyses menées, quatre des huit relations testées ont été vérifiées : il s'agit des hypothèses 3, 5, 7 et 8 portant respectivement sur l'effet du niveau de vie, du niveau d'instruction, du motif de la migration et de l'âge du migrant. Les hypothèses 1, 2, 4 et 6 ont été infirmées.

Nonobstant les résultats que cette étude a permis de révéler, elle présente quelques limites liées notamment au processus de collecte des données. En effet, la section « migration et mobilité » de l'ECAM est très restreinte, et ne permet d'avoir que des informations limitées sur les migrants. La présence d'autres éléments importants auraient pu permettre de faire des analyses plus poussées. C'est par exemple l'ethnie d'origine des migrants, leur situation matrimoniale, leur situation d'activité au départ. Car des études sur la migration au Cameroun (**Koné, 1997**, et **Mimché, 2007**) ont montré l'influence de l'ethnie et de la religion sur les comportements migratoires. En outre, le fait que les questions aient été collectées auprès des membres du ménage et non auprès des migrants eux-mêmes (puisque'il s'agit de l'émigration) peut introduire des biais et compromettre la fiabilité des réponses.

Notons également que compte tenu de l'étendue de la période de référence de l'enquête (les 6 dernières années précédant la collecte), certaines caractéristiques peuvent avoir changé. C'est le cas des caractéristiques liées au ménage et à celles du chef de ménage, qui peuvent avoir changé entre le moment du départ du migrant et celui de la collecte. En effet, les caractéristiques du migrant sont prise au moment de son départ, alors que celle du ménage sont celles de la date de la collecte. Cela peut aussi compromettre la qualité des résultats obtenus.

Au terme de ce travail, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

Organiser des enquêtes et études plus approfondies sur l'émigration internationale, tel que :

- Des études qualitatives (entretiens individuels et collectifs), qui permettront des analyses plus profondes, et aideront alors à « *interpréter certains résultats inattendus* » (**Ghiline et al, 1985**). En outre, certains aspects de la réalité sociale ne sont pas toujours quantifiables. Les résultats de l'étude révèlent par exemple une absence de relation entre le sexe et la prise de décision, ainsi qu'entre la taille du ménage et la prise de décision, quelle que soit la personne qui la prend.
- Organiser des enquêtes multiniveaux, afin de cerner par exemple la spécificité du contexte de résidence dans l'explication des comportements migratoires, en

l'occurrence le milieu et la région de résidence, qui agissent ici de façon directe sur la prise de décision d'émigrer.

Pour une meilleure rétention des migrants sur le lieu d'origine, il est indispensable d'agir à la fois sur les facteurs individuels de la décision de migrer, et sur les facteurs collectifs, car chacun d'eux régule un type particulier de mode de prise de décision. Les « groupes cibles » sont notamment les personnes qui migrent pour des motifs économiques (aller chercher du travail, affectation, recherche d'autonomie, ..), ainsi que ceux qui vont pour d'autres motifs ; ceux qui ont au moins 25 ans. A cet effet, il s'avère utile de :

- Encourager l'insertion professionnelle des personnes actives en multipliant les programmes d'appui à la jeunesse, à l'exemple du PAJER-U mis en place par le Gouvernement Camerounais depuis près de 5ans.
- Créer des centres de formation pour les personnes déscolarisées ou non scolarisées.

Pour assurer une migration choisie et potentiellement rentable pour le pays de départ, il est important de :

- Encourager le maintien des élèves dans le système scolaire, pour rehausser ainsi le niveau d'éducation, afin que ceux qui souhaitent se déplacer prennent librement leur décision.
- Revoir les politiques éducatives afin d'assurer l'adéquation formation-emploi.
- Promouvoir et valoriser une image positive du continent Africain dans les manuels scolaires et à travers les causeries éducatives, afin de limiter la perception de l'Occident comme terre de réussite.
- Créer des centres de formation des jeunes déscolarisés ou non scolarisés.

Pour une meilleure politique migratoire, il serait judicieux d'améliorer les conditions de circulation des émigrants, encourager leur retour et leur assurer une bonne réinsertion. Ce dernier volet peut être atteint en augmentant le budget alloué à certains domaines tel que la santé, pour parer à la fuite de cerveaux du personnel médical.

BIBLIOGRAPHIE

a) ARTICLES

1. **AKNIN Audrey**¹⁰, « Dynamiques migratoires et développement durable : vers de nouvelles réflexions », Université de Versailles Saint-Quentin, C3ED, UMR IRD-UVSQ n°063, 9p.
2. **BAROU Jacques**, (2002), « Les immigrations africaines en France au tournant du siècle », Centre National de la Recherche Scientifique, n°1239, 13p.
3. **COMOE Elise Fiédin**, (2007), « Femmes et migrations en Côte d’ivoire : le mythe de l’autonomie », Université de Montréal, Canada, 29p.
4. **JOLLY Susie** et **REEVES Hazel**, (2005), « Genre et migrations », *Bridge Development-Gender*, 71p.
5. **LLOYD** et **BLANC**, (1996), « Scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne: rôle des parents » in *Population and development Review*, vol. 22 (2), pp265-298.
6. **LUTUTALA Bernard Mumpasi**, (2000), « Les migrations en Afrique Centrale : Caractéristiques, Enjeux et Rôles dans l’intégration et le développement des pays de la région », in *Les papiers de l’atelier Ghana 07*.
7. **LUTUTALA Bernard Mumpasi**, (1995), « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel. Une revue critique des modèles explicatifs », in Hubert GERARD et PICHE Victor, *Sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF.

b) OUVRAGES

1. **AIDELF** (Association Internationale des Démographes de Langue Française) (2007), *Les migrations internationales, Observation, analyse et perspectives*, n°12, Colloque international de Budapest, Paris, PUF, 670p.
2. **BARBIER Jean-Claude** (sous la direction de), 1985, *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, Orstom Karthala, 400p.

¹⁰ Document non daté

3. **CASELLI, Graziella** *et al* (sous la direction de), (2003), *Démographie : analyse et synthèse*. Tome IV, *Les Déterminants de la Migration*, Paris, INED, 224p.
4. **CRAUSER Jean-Pierre, HARVATOPOULOS, Yannis** et **SARNIN, Philippe** (1989), *Guide pratique d'analyse des données*, Paris, Les éditions d'organisation, 140p
5. **GENDREAU Francis** (1993), *La population de l'Afrique*, Paris, Karthala, 463p
6. **TAFFE, Patrick**, Août (2004), *Cours de Régression Logistique Appliquée*, Lausanne, Institut Universitaire de Médecine Sociale Préventive et Centre d'Epidémiologie Clinique
7. **GHIGLIONE** et **MATALON** (1985), *Les enquêtes sociologiques, Théories et pratiques*, Paris, Armand-Colin, Collection Psycho Sup, 265p.
8. **LENDJA NGNEMGUE Ange Bergson**, (2008), *Les étrangers illégaux à la recherche de papiers*, Paris, L'Harmattan, Collection Questions contemporaines, 210p.
9. **PETRE-GRENOUILLEAU Olivier** (2004), *Les Traités négrières, essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 468p.
10. **Organisation Internationale du Travail**, Institut International d'Etudes Sociales, (2010), *Faire des migrations un facteur de développement. Une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest*, Genève, OIT, 1^{ère} édition
11. **QUIVY Raymond** et **CAMPENDHOUT Luc Van**, (1995), *Manuel de recherches en sciences sociales*, Paris, Dunod, 244p.
12. **TAFFE, Patrick**, (2004), *Cours de Régression Logistique Appliquée*, Lausanne, Institut Universitaire de Médecine Sociale Préventive et Centre d'Epidémiologie Clinique
13. **WIHTOL DE WENDEN Cathérine**, (2005), *Atlas des migrations dans le monde : réfugiés ou migrants volontaires?*, Paris, Autrement, 265p.

c) MEMOIRES & THESES

1. **AGBO, B. Fulbert**, (1993), *Rétention des résidents et émigration dans les villes secondaires : Recherche des facteurs, cas de Mbalmayo au Cameroun*, Mémoire de DED, Université de Yaoundé II Soa, IFORD, 154p.

2. **ALIOUM, Abdoulaye**, Juillet 1989, *L'émigration dans les Monts Mandara : Motivations et Destinations*, Mémoire de DESSD en Démographie, Université de Yaoundé II, IFORD, 120p.
3. **COMOE Elise Fiédin**, (1997), *Genre et migration : le cas de la Côte d'Ivoire*, Mémoire de DESSD en Démographie, Université de Yaoundé II, IFORD, 144p.
4. **DEFOORT, Cecily**, (2007), *Migrations qualifiées et capital humain : nouveaux enseignements tirés d'une base de données en panel*, Thèse de Doctorat en Economie, Université de Lille 2, Faculté des sciences juridiques, politiques, sociales, Ecole doctorale SESAM, 257p.
5. **DIANKA Daouda**, (2006-2007), *La migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal vers la France : le cas des Fatou-Fatou*, Thèse de Géographie humaine, Université de Reims Champagne-Ardenne, 315p.
6. **EKAMBI Emmanuel EKAMBI**, (1993), *Analyse des motifs de migration et de l'insertion des migrants à Yaoundé*, Mémoire de DED, Université de Yaoundé II, IFORD, 120p.
7. **ILBOUDO François**, (1989), *Migrations et Croissance Démographique Urbaine, Le cas de la ville de Ouagadougou*, Mémoire de DED, Université de Yaoundé II Soa, IFORD, 130p.
8. **KONE Hamidou**, (1997), *Migration et Urbanisation. Les cheminements migratoires à destination de Yaoundé*, Mémoire de DESSD en Démographie, Université de Yaoundé II, IFORD, 117p.
9. **KONE Issa**, (Juillet 1995), *La Migration dans la Boucle du cacao en Côte d'Ivoire : étude des tendances récentes*, Mémoire de DESSD en Démographie, Université de Yaoundé II, IFORD, 78p.
10. **MIMCHE Honoré**, (2007), *Du nomadisme à la sédentarisation. Immigration, recompositions familiales et enjeux socio - démographiques chez les Mbororo des Grassfields du Cameroun*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Yaoundé I, 526p.
11. **NOUSSI M. Damas E.**, (2009), *Facteurs explicatifs de l'insertion professionnelle des migrants à Yaoundé*, Mémoire de Master Professionnel en Démographie, Université de Yaoundé II, IFORD, 101p.
12. **TCHEGHO Jean Marie**, (1989), *Les migrations scolaires au Cameroun*, Thèse de Doctorat ès-Lettres et Sciences humaines en Démographie, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 519p.

d) RAPPORTS

- 1. BA Hamidou et KOUTON Folabi Etienne**, (2006), *Etude sur le profil migration du Bénin*, Rapport final, Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances, Bénin, 54p
- 2. COGNEAU Denis et TAPINOS Georges**, (2000), *Migrations internationales, libre-échange et intégration régionale*, Document de travail DIAL/Unité de recherche CIPRE, Paris, 19p.
- 3. Development Research Centre on Migration**, *Globalisation and Poverty*, (2007), «Global Migrant Origin Database», University of Sussex, 13p.¹¹
- 4. GABAS Jean-Jacques** (Sous la direction de) et **COUSSY Jean**, (2007), *Rapport sur les migrations*, «Migrations internationales – une option de sortie par défaut ?», atelier international « Banque Mondiale » de Sciences-Po, 193p.
- 5. INS**, (2005), *Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun, Phase 1 : Enquête sur l'emploi*, Rapport principal, 82p.
- 6. INS**, (2008), *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2007*. Rapport principal de l'ECAM 3, 203p.
- 7. MBA Robert Marie**, (2010), *Etude sur le dispositif juridique, les politiques et pratiques de gestion de la migration de travail au Cameroun*, OIM, 74p.
- 8. MUNETTE Mohamed Saïb**, (2007), *Approche sociologique des comportements de transferts de fonds en Algérie*, Rapport final, 80p.
- 9. ONU-Habitat**, (2007), *Rapport national sur l'habitat*, Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains, Division de la Coopération Technique et Régionale, 28p.
- 10. UNESCO**, (2010), *Données mondiales de l'éducation*, Cameroun, 24p.

e) DOCUMENTS DE TRAVAIL

- 1. BIJAK Jakub** (2006), *Forecasting international migration : selected theories, models, and methods*, Central European Forum For Migration research, Working Paper, 60p.

¹¹ Document non daté

2. **BOPDA, Athanase** et **SANTOIR, Christian**, 1995, *Atlas Régional Sud-Cameroun*, ORSTOM, éditions MINREST, Institut National de la Cartographie, 53p.

3. **RWENGUE**, (2011), *Notes de cours Analyse multivariée*, Master 2

4. **FALL Abdou Salam**, et **CISSE Rokhaya**, (2007), *Migrations internationales et pauvreté en Afrique de l'Ouest*, document de travail n°5, Chronic Poverty Research Centre, Institut fondamental d'Afrique noire, Université de Dakar, 26p.

f) COMMUNICATIONS

1. **FOMEKONG Félicien**, (2008), *L'insertion des migrants africains dans le marché du travail au Cameroun*, Atelier sur les migrations africaines, Les recherches sur les migrations africaines : méthodes et méthodologies, Rabat, Maroc, 26-29 novembre 2008, 21p.

2. **HENNEQUIN Emilie** et **MEYO Jean-Marie**, (2009), *La fuite des cerveaux du Sud vers le Nord : comprendre et gérer la mobilité du personnel soignant Camerounais*, Colloque AMADES 2009, Santé et mobilités au Nord et au Sud : circulation des acteurs, évolution des pratiques, 12p.

3. **MIMCHE Honoré** et **NJOYA MAMA M.**, (2005), *La circulation migratoire des élites économiques féminines dans les Grassfields (Cameroun)*, Séminaire Mobilité au féminin, Tanger, 25p. (Communication au séminaire Mobilités au féminin, Tanger, 15-19 novembre 2005).

4. **MIMCHE Honoré**, **YAMBENE Henri** et **ZOA ZOA Yves** (2005), *La féminisation des migrations clandestines en Afrique noire*, Séminaire Mobilité au féminin, Tanger, 22p. (Communication au séminaire Mobilités au féminin, Tanger, 15-19 novembre 2005).

5. **ZOURKALEINI Younoussi**, (2004), *Les déterminants individuels et contextuels des migrations internationales au Burkina Faso*, Colloque international de Budapest sur les migrations internationales : observation, analyse et perspectives, Hongrie, 20-24 septembre 2004, pp335-348.

f) DICTIONNAIRES

1. **NATIONS UNIES**, (2003), *Dictionnaire démographique multilingue de l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population*, Liège, Ordina éditions, 179 p.

2. **FERREOL Gilles et al**, (2005), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand-Colin, 2^{ème} édition, 315p.

WEBOGRAPHIE

1. **AMBROSETTI Elena et TATTOLO Giovanna**, (2007) *Le rôle des facteurs culturels dans la théorie des migrations.pdf*, La Sapienza Università di Roma, IEP de Paris, disponible sur [http : www.codesria.org](http://www.codesria.org), [consulté le 02/02/2011].

2. **BOUCHISSAS Matthieu**, (2005), *Une fuite des cerveaux bénéfique existe-t-elle ?*

3. **DURKHEIM Emile**, (1893), *De la division du travail social*, [en ligne], disponible sur http://Classiques.uqac.ca/Classique/Durkheim_emile/division_du_travail/division_travail.html [consulté le 12/03/2011].

4. **KALENGE NGUVULU**, (2010), *Vue d'ensemble sur les migrations Sud-Sud, tendances du développement et besoins en termes de recherche au Cameroun*, Observatoire sur les migrations, ACP, [en ligne], disponible sur www.acpmigration-obs.org [consulté le 19/08/2011].

5. **HINT HOURMAT**, (2011), *L'approche genre dans les politiques migratoires des pays africains : cas du Maroc*, [en ligne], disponible sur [http : www.codesria.org](http://www.codesria.org), [consulté le 02/02/2011].

6. **Institut Nationale de la Statistique**, « *Etat et structure de la population : indicateurs démographiques* », disponible sur www.wikipédia.org, [consulté le 29/01/2011].

7. **LALOU, Richard**, *Les migrations internationales en Afrique de l'ouest face à la crise* [en ligne], disponible sur : www.erudit.org/revue, [consulté le 12/06/2011].

8. **Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]**. Microsoft Corporation, 2008.

9. **Organisation Internationale pour les Migrations**, (2009), *Migration au Cameroun : Profil nationale 2009*, [en ligne], disponible sur [http : // www.iom.int](http://www.iom.int), [consulté le 29/12/2010].

10. **SIMMONS Alan B.**, « *Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques* », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 31, n°1, pp7-333, [en ligne], disponible sur : <http://id.erudit.org> [consulté le 12/06/2011].

ANNEXES

Annexe 1

Tableau 1 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon la région de résidence

PRISE DE DECISION	Région de résidence			
	Yaoundé/Douala	Septentrion/Est	Cent/Lit/N.O.	Total
Lui/Elle-même	38,96	42,71	26,56	38,92
Parent	42,86	33,50	54,69	40,09
Autre personne	18,18	23,79	18,75	20,99
Total	100 (154)	100 (206)	100 (64)	100 (424)
Pr (Khi-deux) = 0,030 **				

Source : Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

Tableau 2 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon le milieu de résidence

PRISE DE DECISION	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Lui/Elle-même	41,91	33,55	38,92
Parent	36,03	47,37	40,09
Autre personne	26,06	19,08	20,99
Total	100 (272)	100 (152)	100 (424)
Pr (Khi-deux) = 0,071 *			

Tableau 3 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon la religion du chef de ménage

PRISE DE DECISION	Religion			
	Chrétienne	Musulmane	Autre religion	Total
Lui/Elle-même	40,49	36,67	30,00	38,92
Parent	40,85	38,33	40,00	40,09
Autre personne	18,66	25,00	30,00	20,99
Total	100 (284)	100 (120)	100 (20)	100 (424)
Pr (Khi-deux) = 0,508 NS				

Tableau 4 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon le niveau d'instruction du chef de ménage

PRISE DE DECISION	Niveau d'instruction du CM			
	Sans niveau	Primaire	Sec et+	Total
Lui/Elle-même	34,58	44,09	37,89	38,92
Parent	39,25	37,80	42,11	40,09
Non apparenté	26,17	18,11	20,00	20,99
Total	100 (107)	100 (127)	100 (190)	100 (424)

Pr (Khi-deux) = 0,437 NS

Tableau 5 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon la situation d'activité du chef de ménage

PRISE DE DECISION	Situation d'activité du CM		
	Occupé	Non occupé	Total
Lui/Elle-même	37,77	47,92	38,92
Parent	40,43	37,50	40,09
Non apparenté	21,81	14,58	20,99
Total	100 (376)	100 (48)	100 (424)

Pr (Khi-deux) = 0,320 NS

Tableau 6 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon le niveau de vie du ménage

PRISE DE DECISION	Niveau de vie			Total
	Faible	Moyen	Elevé	
Lui/Elle-même	43,86	37,65	36,43	38,92
Parent	38,60	38,82	42,86	40,09
Non apparenté	17,54	23,53	20,71	20,99
Total	100 (114)	100 (170)	100 (241)	100 (424)

Pr (Khi-deux) = 0,630 NS

Tableau 7 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon la taille du ménage

	Taille du ménage			
PRISE DE DECISION	Ménages de petite taille	Ménages de taille moyenne	Ménages de grande taille	Total
Lui/Elle-même	38,42	43,42	33,33	38,92
Parent	40,85	34,87	46,30	40,09
Non apparenté	20,73	21,71	20,37	20,99
Total	100 (164)	100 (152)	100 (108)	100 (424)

Pr (Khi-deux) = 0,430 NS

Tableau 8 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon le sexe du chef de ménage

	Sexe du CM		
PRISE DE DECISION	Masculin	Féminin	Total
Lui/Elle-même	37,23	44,44	38,92
Parent	40,00	40,41	40,09
Non apparenté	22,77	15,15	20,99
Total	100 (325)	100 (99)	100 (424)

Pr (Khi-deux) = 0,211NS

Tableau 9 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon le sexe du migrant

	Sexe du migrant		
PRISE DE DECISION	Mascu	Fémi	Total
Lui/Elle-même	39,74	38,14	38,92
Parent	39,74	40,21	40,09
Non apparenté	20,52	21,65	20,99
Total	100 (229)	100 (194)	100 (424)

Pr (Khi-deux) = 0,802 NS

Tableau 10 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon le niveau d'instruction du migrant

PRISE DE DECISION	Niveau d'instruction du migrant			
	Sans niveau	Primaire	Sec et+	Total
Lui/Elle-même	28,57	38,18	42,33	38,92
Parent	47,14	39,09	39,00	40,09
Non apparenté	24,29	22,73	18,67	20,99
Total	100 (70)	100 (110)	100 (241)	100 (424)

Pr (Khi-deux) = 0,175 NS

Tableau 11 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon le motif de la migration

PRISE DE DECISION	Motif de la migration				Total
	Economique	Education	Familial	Autre motif	
Lui/Elle-même	68,82	28,78	41,88	14,86	38,92
Parent	21,51	58,27	46,15	20,27	40,09
Autre personne	9,68	12,95	11,97	64,86	20,99
Total	100 (93)	100 (139)	100 (117)	100 (74)	100 (424)

Pr (Khi-deux) = 0,320NS

Tableau 12 : Répartition (%) des migrants par personne ayant pris la décision du départ selon l'âge du migrant

PRISE DE DECISION	Age du migrant			Total
	Moins de 25 ans	25-34 ans	35 ans et +	
Lui/Elle-même	28,07	55,56	46,67	39,05
Parent	57,02	27,35	9,33	40,24
Autre personne	14,91	17,09	44,00	20,71
Total	100 (228)	100 (117)	100 (75)	100 (420)

Pr (Khi-deux) = 0,000***

Tableau 13 : Répartition (%) des migrants par région de résidence au départ selon le motif de l'émigration

Région de résidence du migrant au départ	Motif de la migration				
	Economique	Educatif	Familial	Autre motif	Total
Yaoundé/Douala	19,61	33,99	33,33	13,07	100
Septentrion/Est	20,87	34,95	24,76	19,42	100
Autres régions	31,25	23,44	23,44	21,87	100

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

Annexe 2

HISTOGRAMME DES 23 PREMIERES VALEURS PROPRES

NUMERO	VALEUR PROPRE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULE	
1	0.2283	12.90	12.90	*****
2	0.1447	8.18	21.08	*****
3	0.1342	7.58	28.67	*****
4	0.1249	7.06	35.73	*****
5	0.1118	6.32	42.05	*****
6	0.0999	5.64	47.69	*****
7	0.0927	5.24	52.93	*****
8	0.0860	4.86	57.79	*****
9	0.0795	4.49	62.28	*****
10	0.0748	4.23	66.51	*****
11	0.0726	4.11	70.61	*****
12	0.0684	3.86	74.48	*****
13	0.0649	3.67	78.14	*****
14	0.0620	3.50	81.65	*****
15	0.0550	3.11	84.76	*****
16	0.0504	2.85	87.61	*****
17	0.0451	2.55	90.15	*****
18	0.0409	2.31	92.47	*****
19	0.0363	2.05	94.52	*****
20	0.0312	1.76	96.29	*****
21	0.0266	1.51	97.79	*****
22	0.0228	1.29	99.08	*****
23	0.0163	0.92	100.00	*****

Variable	Modalités	Coordonnées		Contributions	
		1	2	1	2
Sexe du chef de ménage	Masculin	0,00	0,02	0,0	0,0
	Féminin	0,01	-0,07	0,0	0,1
Milieu de résidence	Urbain	0,56	-0,10	6,7	0,4
	Rural	-1,01	0,19	12,3	0,7
Sexe du migrant	Masculin	0,07	0,10	0,1	0,3
	Féminin	-0,08	0,19	0,1	0,3
Niveau de vie	Faible	1,05	-0,06	10,1	0,1
	Moyen	0,17	-0,13	0,4	0,3
	Elevé	-1,08	0,21	12,8	0,8
Prise de décision	Lui/Elle-même	0,14	0,00	0,3	0,0
	Parent	-0,03	0,65	0,0	9,0
	Autre personne	-0,20	-1,25	0,3	17,2
Région de résidence	Yaoundé/Doual	1,06	-0,01	13,7	0,0
	Sept/Est	-0,72	-0,03	8,7	0,0
	Ce/Lit/N.O.	-0,19	0,11	0,2	0,1
Religion du chef de ménage	Chrétienne	0,36	0,00	3,0	0,0
	Musulmane	-0,75	0,65	5,4	0,0
	Autre religion	-0,64	-1,25	0,6	0,0
Niveau d'instruction du chef de ménage	Sans niveau	-1,07	0,12	9,7	0,2
	Primaire	-0,19	-0,09	0,4	0,1
	Secondaire et plus	0,73	-0,01	8,0	0,0
Situation d'activité du chef de ménage	Occupé	-0,09	-0,01	0,2	0,0
	Non occupé	0,69	0,06	1,8	0,0
Taille du ménage ¹²	Ménages de pet tailles	0,05	0,14	0,0	0,4
	Mén de tailles moy	0,09	-0,17	0,1	0,6
	Mén de gr tai	-0,21	0,03	0,4	0,0
Age du migrant	Moins de 25 ans	-0,11	0,41	0,2	4,8
	25-34 ans	0,21	0,17	0,4	0,4
	35 ans et plus	0,01	-1,50	0,0	21,4
Motif de la migration	Economique	0,11	-0,06	0,1	0,0
	Educatif	0,02	0,84	0,0	12,4
	Familial	0,05	0,03	0,0	0,0
	Autre motif	-0,28	-1,61	0,5	23,4
Niveau d'instruction du migrant	Sans niveau	-0,65	-0,68	2,4	4,1
	Primaire	-0,10	-0,19	0,1	0,5
	Secondaire et plus	0,24	0,28	1,1	2,4

¹² Les modalités de cette variable sont : Ménages de petites tailles, ménages de tailles moyennes et ménages de grandes tailles

Annexe 3

Test d'interaction entre les variables milieu de résidence et région de résidence

Variables couplées	Khi-deux	Degré de liberté	Significativité
Région*Milieu	23,877	8	0,002

NB : Le test a été produit par le logiciel SPSS.17

SECTION 08 : MIGRATION ET MOBILITE RESIDENTIELLE

8.2-MIGRATION DES MEMBRES DU MENAGE

Q12	Q13	Q14		Q15		Q16	Q17	Q18	Q19	Q20	Q21	Q22		Q23	Q24	Q25	Q26	
Depuis fin 2001, des membres de votre ménage ont-ils quitté votre ménage pour une raison quelconque ? 1 = Oui 2 = Non ⇒ Section suivante	Si oui, combien de membres ont quitté votre ménage durant cette période, même s'ils sont revenus par la suite ?	Pouvez-vous me donner les noms de ces personnes qui ont quitté votre ménage durant cette période ?		Depuis combien de temps (Nom) est-il/elle parti(e) ? <i>Durée en mois si moins de 2 ans</i>		(Nom) est de quel sexe ? 1=Masc 2=Fém	Quel âge avait-il/elle au moment de son départ ?	Quel était le niveau d'instruction de (Nom) au moment de son départ ? 1 = Sans niveau 2 = Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^m cycle 5 = Supérieur	Pourquoi (Nom) est-il/elle allé(e) s'installer ailleurs ? 1 = Travail 2 = Recherche emploi 3 = Problème de santé 4 = Etudes/formation 5 = Problème dans le ménage 6 = Suivre ou rejoindre la famille 7= Recherche d'autonomie 8 = Autre (à préciser....)	Qui a pris la décision pour le départ ? 1= Lui/elle-même 2= Le CM seul 3=Autres membres du ménage 4= CM et autres membres du ménage 5= Parents hors du ménage 6= Personne à l'étranger 7= Employeur 8=Autre (Préciser)	Qui a pris en charge les frais de déplacement ?	Où est-il/elle parti ? 1= Ailleurs dans la même ville ou le même village ⇒ Q24 2=Dans une (autre) ville du Cameroun ⇒ Q24 3=Dans un (autre) village du Cameroun ⇒ Q24 4= Dans un pays voisin de la CEMAC 5= Dans un autre pays d'Afrique 6= En Europe 7= En Amérique 8= Autre (à préciser)		(Nom) vit-il/elle toujours à cet endroit ? 1= Oui 2= Non, est retourné au pays 3= Non, a continué ailleurs 4= Autre (à préciser) 8= NSP	Au cours des 12 derniers mois, (Nom) a-t-il/elle envoyé de l'argent ou des biens à votre ménage ? 1= Oui 2= Non⇒ Ligne ou section suivante	Si oui, à combien estimez-vous la valeur de l'ensemble des biens et/ou le montant total d'argent qu'il/elle a envoyé à votre ménage au cours des 12 derniers mois ?	Comment ont varié ces transferts reçus par rapport aux 12 mois d'avant ? 1= Augmenté 2= Inchangé 3= Diminué	
		N°	Noms	Années	Mois	Ans							Réponse	Département (CF Nomenclature des circonscriptions administratives) Etranger = 60			(en milliers de FCFA)	
		1.																
		2.																
		3.																